

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION

SOMMAIRE

1. ACTIVITES 2023	1
2. RESULTATS 2023	8
3. PERSPECTIVES 2024.....	10
4. STRUCTURE DU CAPITAL DE VIEL ET COMPAGNIE-FINANCE	10
5. AUTRES INFORMATIONS	11
6. DIVIDENDES.....	11
7. STRUCTURE FINANCIERE ET UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS	12
8. INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS.....	12
9. INFORMATIONS PRUDENTIELLES	13
10. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	15
11. AUTORISATIONS FINANCIERES.....	18
12. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE IDENTIFIES AU SEIN DU GROUPE	19
DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE.....	23

1. ACTIVITES 2023

Viel et Compagnie-Finance a été inscrite sur la liste des Compagnies Financières en 2004. Ses investissements sont principalement représentés par la participation majoritaire détenue dans VIEL & Cie à hauteur de 62,52%, société d'investissement qui développe son activité autour de deux participations majoritaires et une participation minoritaire, dans trois pôles de compétence :

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 71,26 % par VIEL & Cie ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 80,99 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

En outre, Viel et Compagnie-Finance est propriétaire d'un ensemble de droits et biens immobiliers.

Viel et Compagnie-Finance enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 1 077,6 millions d'euros en 2023, en hausse de 8,9 % à cours de change variables (12,2 % à cours de change constants). Son résultat d'exploitation y compris les sociétés associées s'inscrit en hausse de 28,7 % en 2023 à cours de change variables et s'élève à 167,5 millions d'euros. Le résultat net enregistre une hausse de 29,5 % à cours de change variables à 128,3 millions d'euros en 2023.



Compagnie Financière Tradition

Pôle d'intermédiation professionnelle

Compagnie Financière Tradition est un des leaders des IDB (Inter Dealer Broker) sur le marché international. Présent dans 30 pays, le Groupe emploie plus de 2 400 personnes dans le monde et fournit des services d'intermédiation sur une vaste gamme de produits financiers (marchés monétaires, marchés obligataires, produits dérivés de taux, de change et de crédit, actions, dérivés actions, marchés à terme de taux et sur indices) et non financiers (énergie, environnement, métaux précieux). Compagnie Financière Tradition SA est cotée au SIX Swiss Exchange (CFT). Le groupe apporte ses services aux institutions financières et autres traders professionnels sur les marchés de capitaux. Face à l'évolution réglementaire observée depuis quelques années et dans le prolongement logique de ses services de courtage à la voix, le groupe accélère le développement de son offre de services de courtage électronique par le biais de sa technologie propriétaire hybride et le lancement de diverses plateformes. Les activités du Groupe évoluent en 2023 dans un contexte de normalisation de la politique monétaire des banques centrales avec l'augmentation des taux d'intérêts au cours de l'année, suivi par une période d'observation dans la recherche du point d'équilibre permettant de conjuguer le contrôle de l'inflation et un atterrissage en douceur de l'économie. Ces éléments conjugués à un environnement géopolitique déjà complexe ont été propices aux activités d'intermédiation professionnelle du Groupe.

› Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation publié

Compagnie Financière Tradition enregistre une croissance de son activité sur l'exercice 2023 avec un chiffre d'affaires consolidé publié de CHF 982,4 millions contre CHF 947,4 millions en 2022, soit une hausse de 10,6 % à cours de change constants. A cours de change courants, le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition ressort en hausse de 3,7 %.

› Résultat d'exploitation et résultat net

En 2023, le Groupe enregistre une nette progression de son résultat d'exploitation qui s'inscrit à CHF 105,5 millions contre CHF 94,2 millions en 2022 soit une croissance de 19,7 % à cours de change constants. Cette performance s'explique notamment par une activité soutenue sur l'ensemble des zones géographiques tout au cours de l'année 2023 dans un contexte de révision de la politique monétaire internationale et de hausse des taux.

Le résultat avant impôt s'élève à CHF 127,2 millions contre CHF 120,1 millions en 2022.

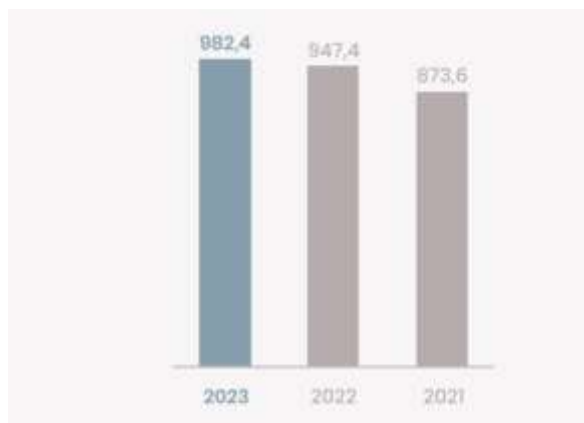
Ainsi, le résultat net consolidé ressort à CHF 101,1 millions en hausse de 13,4 % et un résultat net part du Groupe de CHF 94,4 millions contre CHF 89,1 millions en 2022, en hausse de 15,9 % à cours de change constants.

› Bilan

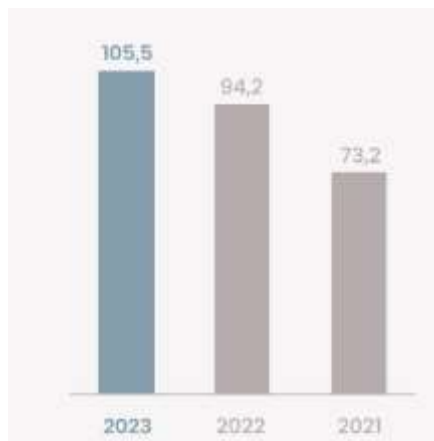
Le Groupe a maintenu son attention sur la solidité de son bilan axée sur des fonds propres importants tout en minimisant le niveau d'actifs intangibles ainsi qu'une forte position de trésorerie nette. En effet, les capitaux propres consolidés sont de CHF 426,0 millions contre CHF 442,5 millions en 2022, pour une trésorerie brut disponible d'un montant en hausse à CHF 383,0 millions au 31 décembre 2023.

Chiffres clés de Compagnie Financière Tradition (en millions de CHF)

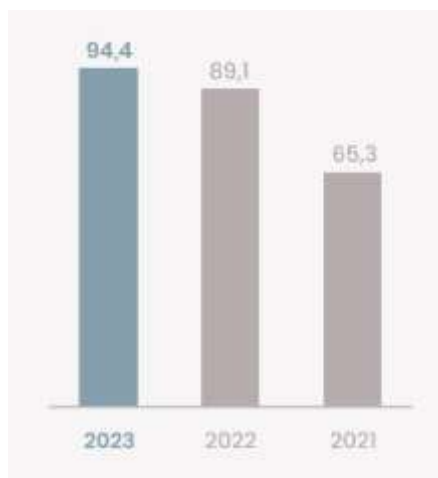
CHIFFRE D'AFFAIRES



RESULTAT D'EXPLOITATION



RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE





Pôle de bourse en ligne

L'année 2023 a été marquée notamment par des événements importants qui ont eu un impact sur l'évolution des marchés financiers : une remontée rapide des taux d'intérêt par les banques centrales marquant un durcissement de politique monétaire, une inflation qui semble ralentir dans ce contexte, des tensions géopolitiques avec la poursuite de la guerre en Ukraine et le déclenchement de la guerre au Moyen-Orient.

Dans ce contexte, Bourse Direct enregistre plus de 4,5 millions d'ordres exécutés en 2023 pour sa clientèle directe, volume en baisse de 14,4 % par rapport à une année 2022. Le nombre de nouveaux clients recrutés reste soutenu. Bourse Direct comptabilise ainsi plus de 310 000 comptes à fin 2023.

Le chiffre d'affaires consolidé de Bourse Direct s'établit à 66,6 millions d'euros contre 47,1 millions d'euros en 2022, en hausse de 41,4 % dans le contexte de hausse des taux d'intérêt.

› **Résultat de Bourse Direct**

Les produits d'exploitation bancaire consolidés de Bourse Direct s'élèvent à 68,5 millions d'euros contre 48,5 millions d'euros en 2022, en hausse de 41,4 % dans un contexte de marché marqué par une hausse rapide des taux d'intérêt. Cette croissance s'explique principalement par l'effet de la hausse des taux d'intérêt.

Le produit net bancaire consolidé enregistre une hausse de 47,5 % et s'établit à 62,3 millions d'euros contre 42,3 millions en 2022. En 2023, le nombre d'ordres exécutés s'établit à 4,5 millions pour la clientèle directe contre 5,2 millions en 2022. L'activité professionnelle d'EXOE a enregistré une croissance de 1,7 %.

Le résultat d'exploitation consolidé s'inscrit ainsi en bénéfice de 21,8 millions d'euros en 2023, contre 7,8 millions d'euros en 2022 en hausse de 178,8 % soit une marge d'exploitation sur les produits d'exploitation bancaire de 31,8 %, contre 16,1 % l'année précédente.

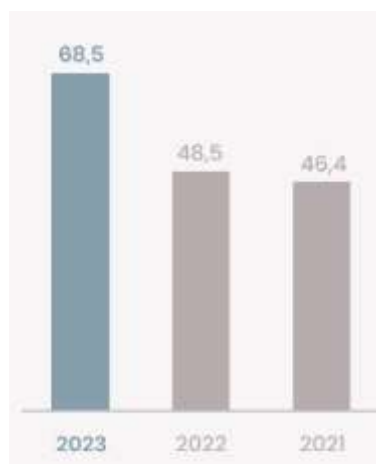
Le résultat net consolidé s'inscrit à 16,1 millions d'euros contre 5,9 millions d'euros en 2022 après enregistrement d'une charge d'impôt d'un montant de 5,7 millions d'euros.

› **Bilan**

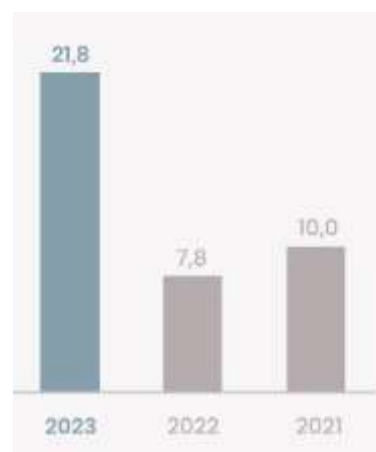
Après prise en compte du résultat bénéficiaire de l'exercice, les capitaux propres consolidés de Bourse Direct s'élèvent à 75,9 millions d'euros au 31 décembre 2023 contre 68,5 millions d'euros au 31 décembre 2022. La trésorerie propre consolidée de Bourse Direct s'établit à 56,1 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Chiffres clés de Bourse Direct (en millions d'euros)

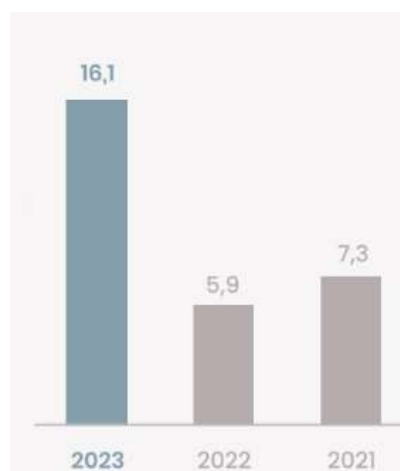
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE



RESULTAT D'EXPLOITATION



RESULTAT NET





Pôle de banque privée

VIEL & Cie détient une participation de 40 % dans SwissLife Banque Privée depuis août 2007. Le développement des activités de banque privée du Groupe s'est poursuivi en 2022.

Cette participation est consolidée dans les comptes de VIEL & Cie par une mise en équivalence. SwissLife Banque Privée exerce avec sa filiale SwissLife Gestion Privée, quatre activités principales :

- une activité de banque privée destinée à une clientèle directe ;
- une activité de banque de détail de type « assur-banque » s'adressant aux clients particuliers et à une clientèle de professionnels du groupe SwissLife France par l'intermédiaire de ses réseaux de distribution ;
- une activité de banque de détail s'adressant aux clients particuliers de Partenaires Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants ;
- une activité de conservateur de valeurs mobilières pour les sociétés du groupe SwissLife France et de dépositaire des OPCVM gérés par SwissLife Asset Management (France) et par sa filiale SwissLife Gestion Privée.

A fin 2023, les activités du groupe SwissLife Banque Privée regroupent plus de 7,4 milliards d'euros d'actifs en conservation.

Ce pôle d'activité enregistre un produit net bancaire de 129,8 millions d'euros en 2023, en croissance de 46,9 % par rapport à 2022. La société enregistre un résultat net bénéficiaire en 2023 de 46,8 millions d'euros.

Pôle immobilier

Viel et Compagnie-Finance détient un ensemble d'actifs immobiliers au travers de diverses sociétés. Ces actifs immobiliers sont enregistrés en immeuble de placement en raison de leur modalités d'acquisition et de l'intention de gestion attachée à ces biens.

En 2023, la société n'a pas enregistré d'opérations sur son pôle immobilier.

2. RESULTATS 2023

Les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance sont établis au 31 décembre 2023 conformément aux normes internationales de reporting et aux normes comptables internationales IFRS/IAS et suivent les recommandations émises par l'International Financial Interpretation Committee telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'Union Européenne

En milliers d'euros	2023.12 Cours Var	2023.12 Cours Const	2022.12	Variations CV	Variations CC
Chiffre d'affaires	1 077 596	1 109 206	989 632	8,9%	12,1%
Autres produits d'exploitation	6 196	6 175	22 530	-72,5%	-72,6%
Produits d'exploitation	1 083 792	1 115 381	1 012 162	7,1%	10,2%
Charges de personnel	-753 166	-774 618	-696 503	8,1%	11,2%
Autres charges d'exploitation	-179 492	-185 568	-193 307	-7,1%	-4,0%
Amortissements	-28 848	-29 346	-31 381	-8,1%	-6,5%
Perte de valeur des actifs	0	0	0		
Charges d'exploitation	-961 507	-989 533	-921 192	4,4%	7,4%
Résultat d'exploitation	122 285	125 848	90 970	34,4%	38,3%
Marge d'exploitation	11,3%	11,3%	9,2%	23,5%	23,4%
Quote-part de résultat des sociétés associées	45 264	47 256	39 171	15,6%	20,6%
Résultat d'exploitation yc soc MEE	167 549	173 104	130 141	28,7%	33,0%
Résultat financier net	-6 480	-4 329	-7 056	-8,2%	-38,6%
Résultat avant impôts	161 070	168 775	123 084	30,9%	37,1%
Impôt sur le bénéfice	-32 741	-34 552	-23 990	36,5%	44,0%
Résultat net de l'exercice	128 328	134 223	99 094	29,5%	35,5%
Attribuable aux :					
Actionnaires de la société mère	61 960	64 762	42 527	45,7%	52,3%
Intérêts minoritaires	66 368	69 461	56 567	17,3%	22,8%

*Sur la base des données calculées en milliers d'euros. Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change variables sont calculées sur la base des cours moyens de la période, comparés aux cours moyens de la période précédente dans le cadre de la conversion des devises des filiales consolidées du groupe. Les variations des différents postes du compte de résultat à cours de change constants sont calculées en retenant les cours de conversion moyens de la période N-1 sur les deux périodes de comparaison

Chiffre d'affaires des filiales opérationnelles

Viel et Compagnie Finance réalise un chiffre d'affaires consolidé de 1 077,6 millions d'euros, en hausse de 8,9 % par rapport à l'année précédente à cours de change variables. A cours de change constants le groupe enregistre un chiffre d'affaires en hausse de 12,1 %.

La répartition par secteur d'activité et zone géographique du chiffre d'affaires consolidé de Viel et Compagnie-Finance s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	2023	2022
Intermédiation professionnelle	1 011,0	942,5
Bourse en ligne	66,6	47,1

Total	1 077,6	989,6
-------	---------	-------

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 6,2 millions d'euros (22,5 millions d'euros en 2022). En 2022, ce poste est constitué de produits liés au déboucement des opérations en suspens de règlement – livraison auprès de contreparties russes.

Les charges d'exploitation, d'un montant de 961,5 millions d'euros contre 921,2 millions d'euros en 2022 sont en hausse de 7,4 % à cours de change constants et sont principalement constituées de charges de personnel, de frais de télécommunication et d'information financière, et de frais de représentations et de marketing des filiales opérationnelles de Viel et Compagnie-Finance.

Le résultat d'exploitation de Viel et Compagnie-Finance s'élève à 122,3 millions d'euros contre 91,0 millions d'euros en 2022, soit une hausse de 34,4 % à cours de change variables.

La quote-part de résultat d'exploitation des sociétés mises en équivalence s'élève à 45,3 millions d'euros en 2023 (39,2 millions d'euros en 2022).

Le **résultat financier net** s'établit en perte de 6,5 millions d'euros contre une perte de 7,1 millions d'euros en 2022 en raison de la hausse des produits financiers principalement.

Viel et Compagnie-Finance enregistre un résultat avant impôts d'un montant de 161,1 millions d'euros contre 123,1 millions d'euros en 2022.

La charge d'impôt consolidée constatée en 2023 s'établit à 32,7 millions d'euros, contre 24,0 millions d'euros en 2022 soit un taux d'imposition hors sociétés associées de 28,3 %, en légère baisse par rapport à 2022.

Résultat net consolidé de 128,3 millions d'euros en 2023, en hausse de 29,5 %.

Viel et Compagnie-Finance enregistre un **résultat net consolidé** de 128,3 millions d'euros en 2023 (99,1 millions d'euros en 2022). Les **intérêts minoritaires** s'établissent à 66,4 millions d'euros contre 56,6 millions d'euros en 2022.

Le **résultat net - part du Groupe** s'inscrit en bénéfice de 62,0 millions d'euros contre 42,5 millions d'euros en 2022, en hausse de 45,7 %.

Les **capitaux propres consolidés** de Viel et Compagnie-Finance s'établissent à 697,1 millions d'euros au 31 décembre 2023, dont 408,0 millions d'euros pour la part du Groupe, contre respectivement 662,1 et 381,3 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Viel et Compagnie-Finance constate par ailleurs un résultat individuel de 11,7 millions d'euros

Viel et Compagnie-Finance constate par ailleurs un résultat individuel en bénéfice de 11,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2023 contre un bénéfice de 8,4 millions d'euros en 2022.

Ce résultat de l'année 2023 porte les capitaux propres individuels de Viel et Compagnie-Finance à 75,7 millions d'euros au 31 décembre 2023, contre 72,1 millions d'euros au 31 décembre 2022.

3. PERSPECTIVES 2024

En 2023, Viel et Compagnie Finance suivra les orientations de ses filiales dans leurs stratégies de développement.

Sur son métier d'intermédiation professionnelle, le niveau d'activité en ce début d'année est en progression par rapport à la même période l'an dernier à cours de change constants. Compagnie Financière Tradition entend poursuivre sa politique de croissance avant tout organique ainsi que ses investissements dans ses capacités de courtages hybrides sur l'ensemble de ses opérations et dans ses activités de data et analytiques soutenus par son expertise développée en data sciences. Par ailleurs, le maintien de la qualité de son bilan et sa gestion rigoureuse des coûts demeurent des axes stratégiques prioritaires.

Sur son métier de bourse en ligne, l'activité est soutenue depuis le début de l'année dans un contexte de croissance constante des marchés, le CAC 40 ayant dépassé le seuil symbolique des 8 000 points au cours du mois de mars 2024. Par ailleurs, le niveau de taux d'intérêt est favorable à l'activité de Bourse Direct et aura un impact positif sur le résultat de l'année 2024.

Swisslife Banque Privée poursuivra sa stratégie de croissance en 2024 après une très belle performance enregistrée en 2023.

Sur le pôle immobilier, Viel et Compagnie Finance restera attentive aux opportunités de marché pour effectuer potentiellement de nouvelles acquisitions et poursuit l'exploitation et la valorisation de ses actifs.

4. STRUCTURE DU CAPITAL DE VIEL ET COMPAGNIE-FINANCE

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous donnons les indications suivantes relatives à l'identité des actionnaires, personnes physiques ou morales possédant un nombre d'actions représentant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital ou des droits de vote de la société, ainsi que le nombre d'actions qu'ils possèdent :

REPARTITION

Le montant du capital est de 11 839 429 euros divisé en 776 356 actions de 15,25 euros de valeur nominale. Le capital est intégralement détenu par des personnes, dont 91,98 % par Monsieur Patrick Combes, détenant 94,49 % des droits de vote au 31 décembre 2023.

LES MECANISMES DE CONTROLE PREVUS DANS UN EVENTUEL SYSTEME D'ACTIONNARIAT DU PERSONNEL

Il n'y a pas de système d'actionnariat du personnel mis en place.

LES ACCORDS ENTRE ACTIONNAIRES DONT LA SOCIETE A CONNAISSANCE

Il n'existe pas d'accord entre actionnaires à la connaissance de la société.

LISTE DES DETENTEURS DE TOUT TITRE COMPORTANT DES DROITS DE CONTROLE SPECIAUX ET LA DESCRIPTION DE CEUX-CI

Tous les titres comportent les mêmes droits. Les titres au nominatif acquis depuis trois ans bénéficient d'un droit de vote double.

5. AUTRES INFORMATIONS

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

En 2023, le monde a été confronté à de fortes tensions politique notamment la guerre en Ukraine et au Proche-Orient, dans un contexte de hausse rapide des taux d'intérêt pour juguler l'inflation.

Dans le cadre de son activité d'intermédiation professionnelle, le niveau d'activité moyen sur les mois de janvier et février ressort en hausse par rapport à la même période l'an dernier à taux de change constants.

Bourse Direct a poursuivi sa politique de développement avec un recrutement actif de nouveaux comptes et constate une nette accélération en ce début d'année. Les marchés connaissent une hausse constante dans un environnement de reflux de l'inflation et de baisse probable des taux d'intérêts en 2024.

LISTE DES SOCIETES CONTROLEES

La liste des sociétés consolidées par Viel et Compagnie-Finance et la part détenue dans le capital de chacune de ces sociétés figurent dans la rubrique « périmètre de consolidation » des états financiers consolidés.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

3V Finance, filiale directe de Viel et Compagnie-Finance, spécialisée dans l'élaboration et la commercialisation d'outil de gestion de trésorerie, produit de la recherche au travers d'une équipe spécialisée sur les nouvelles technologies. Dans le cadre de ces travaux, 3V Finance bénéficie du crédit impôt recherche.

6. DIVIDENDES

Nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices les dividendes distribués sont les suivants :

- 8 004 230,36 € au titre de l'exercice 2022,
- 6 001 231,88 € au titre de l'exercice 2021,
- 6 001 231,88 € au titre de l'exercice 2020.

7. STRUCTURE FINANCIERE ET UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

Chacune des filiales opérationnelles de Viel et Compagnie-Finance veille à disposer en permanence d'un montant de trésorerie lui permettant de faire face aux besoins en fonds de roulement liés à leurs activités, ainsi qu'à leurs différentes orientations stratégiques.

Au 31 décembre 2023, la société Viel et Compagnie-Finance est endettée à hauteur de € 23 222 000 principalement sur des échéances allant de 1 à 4 ans, et dispose par ailleurs d'une trésorerie immédiatement disponible de € 1 089 000 sur base individuelle.

La trésorerie consolidée s'établit à € 528 888 000 au 31 décembre 2023, contre € 495 578 000 au 31 décembre 2022 ; avec un endettement consolidé de € 439 843 000 au 31 décembre 2023 (€ 458 965 000 au 31 décembre 2022).

Les emprunts bancaires de Viel et Compagnie-Finance et de VIEL & Cie, filiale de Viel et Compagnie-Finance, sont soumis à des clauses de remboursement anticipé ; Viel et Compagnie-Finance et VIEL & Cie doivent respecter certains ratios fixés contractuellement, portant notamment sur le niveau d'endettement consolidé par rapport à la trésorerie propre, ou sur le niveau des charges financières. Notamment avec une trésorerie nette positive, l'intégralité de ces ratios est respectée au 31 décembre 2023.

8. INFORMATION SUR LES FOURNISSEURS

Au 31 décembre 2023	Terme non échu	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu				
		De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours	Total factures échues
En EUR						
Nombre de factures concernées	11					6
Encours au 31/12/2023 (en EUR)	1 243 384,25	62 618,95	0	0	9 960,27	72 579,22
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	26,31 %	1,32 %	0,00 %	0,00 %	0,21 %	1,54 %
Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses	2					

Au 31 décembre 2022	Terme non échu	Factures reçues non réglées à la date de clôture dont le terme est échu				
		De 1 à 30 jours	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	Plus de 91 jours	Total factures échues
En EUR						
Nombre de factures concernées	19					14
Encours au 31/12/2022 (en EUR)	249 222,89	0,00	0,00	0,00	161 643,21	161 643,21
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	5,14 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	3,33 %	0
Nombre de factures exclues relatives à des dettes litigieuses	0					

Source de l'information : comptes individuels de Viel et Compagnie-Finance

Les dates d'échéance ci-dessus correspondent aux mentions présentes sur les factures ou à défaut à la fin du mois civil au cours duquel les factures ont été reçues.

Viel et Compagnie-Finance dispose d'un processus de validation des factures par les services compétents préalable à tout paiement.

INFORMATION SUR LE DELAI DE PAIEMENT DES CLIENTS

Aucune créance clients n'est en attente de règlement au 31 décembre 2023.

INFORMATION SUR LES CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Viel et Compagnie-Finance constate des charges non déductibles fiscalement pour un montant de € 147 715 au titre de l'exercice 2023, constituées intégralement de la part non déductible fiscalement des jetons de présence et d'amortissements non admis fiscalement.

9. INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Viel et Compagnie-Finance est une société européenne a été inscrite le 9 décembre 2004 sur la liste des compagnies financières soumises à une surveillance sur base consolidée, en application du règlement n° 2000-03 du 6 septembre 2000 du Comité de la réglementation bancaire. Depuis septembre 2021, Viel et Compagnie-Finance est soumise à la réglementation IFR en application de l'entrée en vigueur du règlement UE 2019/2033, le 26 juin 2021.

Tableau des cinq derniers exercices

	2019	2020	2021	2022	2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE <i>(en milliers d'euros)</i>					
Capital social	11 839	11 839	11 839	11 839	11 839
Nombre d'actions ordinaires existantes	776 356	776 356	776 356	776 356	776 356
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE <i>(en milliers d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 168	7 636	8 229	7 975	12 329
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 064	7 553	7 850	8 428	11 662
Résultat distribué	4 612	6 001	6 001	8 004	*
RESULTAT PAR ACTION <i>(en euros)</i>					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	9,23	9,84	10,60	10,27	15,88
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	9,10	9,73	10,11	10,86	15,02
Dividende attribué à chaque action	5,94	7,73	7,73	10,31	*
PERSONNEL <i>(en milliers d'euros)</i>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	2	2	2	2	2
Montant de la masse salariale de l'exercice	407	393	392	392	397
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales...)	187	181	186	186	189
* Un dividende de ** euro par action sera proposé à l'Assemblée Générale du 10 juin 2024					

10. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Viel et Compagnie-Finance s'assure du respect des règles de gouvernement d'entreprise afin de se conformer aux meilleurs pratiques tant en termes de qualité de son information financière que de transparence du fonctionnement de son organisation et du rôle de son Conseil d'administration.

ORGANISATION DES ORGANES DE DIRECTION

Compétences et fonctionnement du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration exerce les pouvoirs et les devoirs qui lui sont conférés aux termes de la loi, des statuts et du règlement du Conseil d'administration. Il prend notamment toute décision dans tous les domaines qui ne sont pas de la compétence de l'Assemblée générale ou d'un autre organe et exerce la haute direction et la haute surveillance sur la Direction et sur les personnes chargées de représenter la Société. Les administrateurs disposent d'expériences complémentaires et apportent leur compétence au Conseil.

Le Conseil d'administration de Viel et Compagnie-Finance se réunit à l'occasion de l'arrêté des comptes annuels et de l'Assemblée générale, ainsi qu'à chaque fois que les affaires l'exigent. Ses séances durent en moyenne deux heures.

Le Comité de surveillance des risques consolidés exerce, dans le cadre de la surveillance par Viel et Compagnie-Finance de l'ensemble des risques encourus par ses filiales opérationnelles, une fonction d'examen des rapports transmis par la Direction de gestion des risques dans le cadre du contrôle périodique externalisé ainsi que des reportings transmis par les pôles opérationnels dans le cadre du contrôle permanent. Il présente au Conseil d'administration une synthèse sur les principaux points relevés par les audits, ainsi qu'un plan d'action prévisionnel.

La Direction Générale est assumée par le Président-Directeur Général, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, assistée dans sa mission par une Direction Générale déléguée composée de deux personnes en charge de la Stratégie et de la Finance. Le Président-Directeur Général exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'effectif de Viel et Compagnie-Finance est réduit et répond aux besoins de suivi de ses investissements et de respect de ses obligations réglementaires dans le cadre de son développement. Le développement des trois pôles d'activité détenus indirectement par Viel et Compagnie-Finance est assuré de façon autonome par les Directions de ces filiales. Ainsi, les filiales consolidées veillent directement aux recrutements nécessaires au déploiement de leurs activités à travers le monde et à la sensibilisation de leurs salariés à une culture d'entreprise forte. Cette culture s'appuie sur un esprit d'appartenance à un pôle opérationnel et au respect de valeurs communes comme l'éthique et la déontologie à la fois dans les comportements professionnels et dans les pratiques quotidiennes.

Répondre aux besoins opérationnels de la société holding

Dans le cadre de son équipe directe, Viel et Compagnie-Finance privilégie la recherche de collaborateurs dont l'expérience et les compétences répondent aux besoins de développement de la Société et aux respects de ses obligations réglementaires.

Le respect strict des règles d'éthiques et de déontologie

Chaque société comprise dans le périmètre de consolidation veille à une sensibilisation permanente de ses collaborateurs à ces valeurs, au travers de formations octroyées en interne ou en externe. Chacun des pôles opérationnels de Viel et Compagnie-Finance dispose d'un « Code d'éthique et de bonne conduite » et d'un « Règlement Intérieur » adressé à l'ensemble des dirigeants et collaborateurs. Les contrats de travail des collaborateurs incluent également des clauses spécifiques concernant le respect des règles de déontologie et d'éthique.

Composition du Conseil d'administration

Pour répondre aux prescriptions légales, nous vous communiquons la liste des mandats et fonctions des mandataires de Viel et Compagnie-Finance :

- Monsieur Patrick Combes, **Président-Directeur Général**, Président du Conseil d'administration de Compagnie Financière Tradition (Suisse), Président du Directoire de Financière Vermeer B.V. (Pays-Bas), Vice-Président du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée, Vice-Président du Cercle Turgot, Administrateur de Paris Europlace, Gérant des SCI VIEL Foch et Vaullongue, Membre du Comité stratégique International de Columbia Business School à New York.

M. Combes a perçu en 2023, les jetons de présence dus au titre de 2022 pour Viel et Compagnie- Finance pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société ; un montant de € 12 000 dû au titre de 2022 par la société VIEL & Cie.

- Monsieur Christian Baillet, **Administrateur**, Vice-Président du Conseil de surveillance de Bourse Direct SA, Président du Conseil de surveillance d'Andera, Just World International (USA), Administrateur des sociétés Viel et Compagnie-Finance SE, Xerys, Tradition (UK) Ltd (Royaume Uni), Tradition Financial Services Ltd (Royaume Uni), TFS Derivatives Ltd (Royaume Uni), Trad-X (UK) Ltd (Royaume Uni), Tradition London Clearing (Royaume Uni), BELHYPERION (Belgique), Fonds Gaillard (Belgique), Berlynvest (Luxembourg), GPI Invest (Luxembourg), Lithos (Luxembourg), QS Bic (Luxembourg), Colors Properties (Espagne), Propiedades Millerty (Espagne), Turboc Properties (Espagne), Balinda (Espagne), Compagnie Financière Tradition (Suisse), Lonchamps Invest (Suisse), Fondation Bemberg (Suisse), Yellow Oceans (British Virgin Islands), Longchamps (Nevis) et Financière Vermeer BV (Pays-Bas), Membre du Conseil de surveillance de Swisslife Banque Privée SA (France)

M. Baillet a perçu en 2023 des jetons de présence au titre de 2022 pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société ; un montant de € 12 000 dû au titre de 2022 par la société VIEL & Cie ; un montant de € 10 000 dû au titre de 2022 par la société Financière Vermeer N.V. a été versé en 2023. En complément M. Baillet a perçu en 2023 une rémunération au titre de sa fonction au sein d'un Comité d'audit d'une société consolidée pour un montant de 15 000 € au titre de 2022.

- Monsieur Amaury Combes, **Administrateur**, M. Amaury Combes a perçu en 2023 des jetons de présence au titre de 2022 pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société.
- Monsieur Olivier Dillenschneider, **Administrateur** est Avocat à la Cour, administrateur de Financière Vermeer N.V. (Pays Bas), Sarl Dillenschneider-Favoro Associés.

M. Dillenschneider a perçu en 2023 des jetons de présence au titre de 2022 pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société ; un montant de € 10 000 dû au titre de 2022 par la société Financière Vermeer N.V. a été versé en 2023.

- Madame Catherine Nini, **Directeur général délégué en charge de la Finance**, Directeur financier de VIEL & Cie, : Président du Directoire - Directeur général de Bourse Direct, Directeur général délégué de Viel et Compagnie-Finance, Membre du Conseil de surveillance de SwissLife Banque Privée, Administrateur d'E-VIEL, SwissLife Gestion Privée et Vie et Compagnie-Finance, Représentant permanent de Bourse Direct au Conseil d'administration de EASDAQ et de VIEL & Cie au Conseil d'administration d'Arpège, Directeur Financier de VIEL & Cie, Administrateur unique des GIE Viel Gestion et VCF Gestion.

Catherine Nini a perçu en 2023, les jetons de présence dus au titre de 2022 pour Viel et Compagnie- Finance pour un montant de 30 000 € au titre du mandat dans la Société ; un montant de € 12 000 dû au titre de 2022 par la société VIEL & Cie.

INFORMATION RELATIVE AUX PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE DU GROUPE, DE GESTION DES RISQUES RELATIFS A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DES DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

La réglementation financière dans lequel les filiales de VIEL & Cie exerce leur activité, définit l'environnement de contrôle interne que doit avoir toute entreprise régulée.

En application des différentes réglementations applicables au sein du groupe, les principes relatifs aux systèmes de contrôle des opérations et des procédures internes, à l'organisation comptable et au traitement de l'information, aux systèmes de mesures des risques et des résultats, aux systèmes de surveillance et de maîtrise des risques, au système de documentation et d'information sur le contrôle interne ont été définis.

Le Conseil d'administration procède ainsi à l'examen de l'activité et des résultats du groupe et de l'organisation du contrôle interne en particulier du contrôle de la conformité sur la base des informations qui lui sont transmises.

Les objectifs de la mise en place du contrôle interne sont principalement de fournir une assurance raisonnable quant à :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la fiabilité des informations financières,
- la conformité aux lois et aux règlements en vigueur.

L'un des objectifs du système de contrôle interne au sein du groupe est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes à toutes les étapes de l'activité de la société. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant

fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés. Ainsi, les systèmes comptables et de contrôle interne ne donnent pas à la direction, la certitude que les objectifs fixés sont atteints, et ce en raison des limites inhérentes au fonctionnement de tout système.

La production des états financiers de Viel et Compagnie Finance s'effectue sous la responsabilité de la Direction générale et du Directeur financier et est traitée par l'équipe comptable. Un manuel de procédures comptables décrit l'ensemble de l'organisation du service comptable, les outils utilisés, les conditions d'arrêté des comptes et les schémas comptables applicables.

11. AUTORISATIONS FINANCIERES

DELEGATIONS

En application des dispositions de l'article L. 225-100, al.7 du Code du Commerce, nous vous informons de l'absence de délégations en cours de validité accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale au cours de l'exercice 2023.

REVUE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au cours de l'exercice 2023, aucune convention réglementée soumise aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue.

Au cours de l'exercice 2023, les conventions suivantes se sont poursuivies :

- Renouvellement du contrat de bail de sous-location avec la Société TSAF pour les locaux situés au 9 Place Vendôme à Paris (1er) pour un montant total de 557 863,82 € en 2023.
Approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 septembre 2022.
- Renouvellement du contrat bail de sous-location avec la Société TSAF OTC pour les locaux situés au 9 Place Vendôme à Paris (1er) pour un montant total de 553 255,74 € en 2023.
Approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 septembre 2022.
- Renouvellement du contrat de bail de sous-location avec la Société VIEL & Cie pour les locaux situés au 9 Place Vendôme à Paris (1er) pour un montant total de 351 251,67 € en 2023.
Administrateurs concernés : Patrick Combes, Catherine Nini et Christian Baillet.
Approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 septembre 2022.
- Renouvellement du contrat de bail de sous-location avec la Société BOURSE DIRECT pour les locaux situés au 374 Rue Saint-Honoré à Paris (1er) pour un montant total de 1 158 732,90 € en 2023.
Administrateurs concernés : Catherine Nini et Dominique Velter.
Approuvé par le Conseil d'administration en date du 27 septembre 2022.
- Location au Président du Conseil d'administration, Monsieur Patrick Combes, d'un bien acquis par la Société Viel et Compagnie-Finance, sis au 39 Boulevard du Commandant Charcot à Neuilly-sur-Seine (92200), à compter du 3 décembre 2007, à des conditions de marché.

12. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE IDENTIFIES AU SEIN DU GROUPE

Les risques identifiés concernent principalement les filiales opérationnelles de VIEL & Cie dans le cadre de leurs activités. Sont exposés ci-après les principaux risques dans la mesure où ils peuvent avoir un impact sur la valeur des investissements concernés dans le portefeuille de VIEL & Cie. Chaque filiale opérationnelle dispose de son entière autonomie de gestion, mais présente un reporting financier régulier à VIEL & Cie.

Ces filiales opérationnelles sont principalement exposées aux risques suivants :

- risque de crédit et de contrepartie,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change,
- risque de taux d'intérêt,
- risques liés à une stratégie de partenariat,
- risque opérationnel lié aux participations contrôlées.

Le Conseil d'administration apprécie les risques existants au sein du Groupe et exerce une surveillance sur la Direction. Il est assisté dans ces tâches par le Comité d'audit dont le rôle est de surveiller le système de contrôle interne sur le reporting financier, la gestion des risques ainsi que la conformité avec les lois et réglementations locales. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit des différents pôles opérationnels.

Dans le cadre du suivi des risques opérationnels, les filiales du Groupe ont développé une cartographie des risques homogènes selon la nomenclature Bâle II. Un outil a été déployé dans le Groupe (One-SumX) afin de recenser les risques opérationnels par filiale et de consolider l'information relative à la nature de ces risques opérationnels. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une meilleure maîtrise des risques opérationnels.

Risque de crédit et de contrepartie

Viel et Compagnie-Finance en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition) et Bourse Direct.

L'intermédiation professionnelle : Compagnie Financière Tradition

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à

recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc. ...).

Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

La bourse en ligne : Bourse Direct

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte titres ; dans ce cadre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société

s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

Risque de liquidité

Viel et Compagnie-Finance doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales. En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

Risque de marché

Viel et Compagnie Finance est exposée au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

La sensibilité du Groupe aux risques de marché est présentée en annexes des comptes consolidées.

Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR), le franc suisse (CHF) et le yen (JPY).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. La dette financière d'un montant de 390,8 millions d'euros est constitué à 57,9 % de dettes à taux fixes (dettes obligataires) et de 42,1 % à taux variables (dettes bancaires). La dette bancaire fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt.

La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction générale.

Risques liés à une stratégie de partenariat

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie, filiale de Viel et Compagnie Finance, a depuis de nombreuses années, privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. Lorsque VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement, un pacte d'actionnaires a été mis en place afin de protéger ses intérêts dans cet investissement.

Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit d'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Présentation du Groupe	25
1. INFORMATION GENERALE.....	0
2. A – DESCRIPTION GENERALE	0
1. A-1 Eléments généraux pour la préparation du rapport.....	0
1. A-2 Base de publication d’informations relatives à des circonstances particulières	2
1. B – GOUVERNANCE	2
1. B-1 Rôle des différentes instances de la gouvernance.....	2
1. B-2 Actions de ces instances de gouvernance.....	6
1. B-3 Prise en compte de l’ESG dans les plans d’incitation.....	6
1. C – STRATEGIE.....	11
1. C-1 Stratégie, modèle d’affaires et chaîne de valeur	11
1. C-2 Implications des parties prenantes dans cette stratégie	20
1. C-3 Impact significatif, risques et opportunités et interactions avec le modèle d’affaires (voir tableau en section 1.D.1.b))	21
1. D – IMPACT, RISQUES ET OPPORTUNITES.....	23
D-1 Description du processus pour identifier les impacts, risques et opportunités.....	23
1. D-2 Exigences de déclarations couvertes par le rapport.....	29
2 – INFORMATION SUR L’ENVIRONNEMENT	30
2. A – TAXONOMIE	30
2. B - CHANGEMENT CLIMATIQUE	35
2. C - BILAN CARBONE	39
2. D- PRINCIPAUX INDICATEURS.....	44
Les principaux indicateurs mesurés par le Groupe sur le volet environnement sont les suivants : .	44
3 – INFORMATION SOCIALE	44
3. A - SALAIRES DE L’ENTREPRISE	44
3 - B – RESPECT DES DROITS DE L’HOMME ET TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR.....	49
3 - C – CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX.....	50
4 – INFORMATION SUR LA GOUVERNANCE	51
4 - A – CONDUITE DES AFFAIRES	51

Présentation du Groupe

Viel et Compagnie Finance, société holding, par l'intermédiaire de la société VIEL & Cie, accompagne ses participations dans leur développement et agit en tant qu'investisseur professionnel et responsable dans des sociétés dans le secteur de la Finance en France et surtout à l'étranger. Viel et Compagnie Finance, au travers de VIEL & Cie, est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

Viel et Compagnie Finance consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :

- l'intermédiation financière professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition (« Tradition »), société cotée sur la bourse Suisse, détenue à hauteur de 71,40 % par VIEL & Cie et représentant 95,0 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe ;
- la bourse en ligne au travers de Bourse Direct, société cotée sur Euronext Paris (compartiment C), contrôlée à 79,35 % ;
- la banque privée, SwissLife Banque Privée, dans laquelle VIEL & Cie détient 40 % en partenariat avec le groupe SwissLife.

Viel et Compagnie Finance développe également un pôle immobilier par l'acquisition de différents actifs de qualité.

1. INFORMATION GENERALE

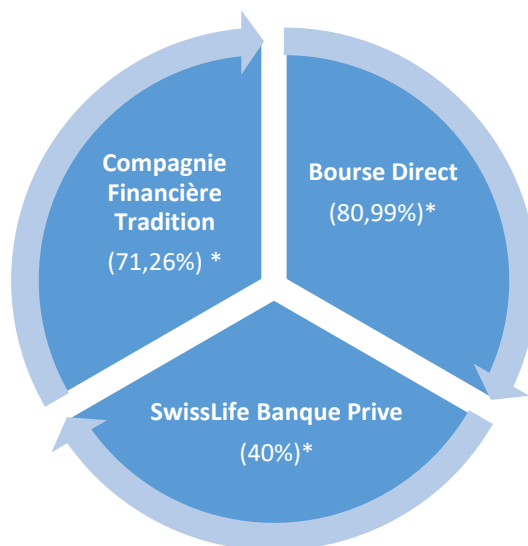
2. A – DESCRIPTION GENERALE

1. A-1 Eléments généraux pour la préparation du rapport

1.A.1.a Présentation du Groupe

VIEL & Cie, société holding, accompagne ses participations dans leur développement et agit en tant qu'investisseur professionnel et responsable dans des sociétés dans le secteur de la Finance en France et surtout à l'étranger. VIEL & Cie est ainsi un actionnaire de premier rang dans des sociétés cotées ou non cotées.

VIEL & Cie consolide deux participations majoritaires dans des sociétés cotées et une participation minoritaire par mise en équivalence dans une banque privée. Les métiers de ces pôles d'activité sont :



* taux de détention

1.A.1.b Elaboration du rapport sur la durabilité

VIEL & Cie établit son rapport sur la durabilité dans le cadre d'une démarche coordonnée au sein du Groupe. Des travaux approfondis ont été menés tout au long de l'année 2023 par les différentes instances de la gouvernance RSE décrite dans le rapport en collaboration étroite avec un cabinet de conseil, expert sur ce thème.

Campagne de sensibilisation

Une campagne de sensibilisation sur les enjeux ESG a été organisée au sein du Groupe dans les différentes zones géographiques auprès des directions financières, informatiques et compliances afin de structurer les collectes d'information sur l'ensemble des filiales.

Cette campagne de sensibilisation s'est étendue aux instances de supervision notamment auprès des membres des Conseils d'administration des pôles d'activité (Compagnie Financière Tradition, Bourse Direct) et de VIEL & Cie, ainsi que des Comités d'audit.

Collecte de l'information

Le groupe de travail ESG initie et suit le processus de collecte d'information deux fois par an, en juin et en janvier avec l'objectif de collecter des données locales exhaustives afin de calculer les indicateurs nécessaires au suivi de l'alignement de VIEL & Cie sur sa stratégie RSE.

Le processus de collecte d'information s'appuie principalement sur un formulaire standard à destination de l'ensemble des correspondants RSE locaux faisant partie des équipes Compliance, Informatique, Finance et RH des différentes filiales ou zones géographiques. Certaines données RH et financières sont prélevées à partir des systèmes d'information communs et reporting déjà existants pour l'ensemble des filiales du Groupe.

La qualité des données et leur traçabilité font l'objet d'un contrôle minutieux par le Groupe de travail ESG en central. Le Groupe de travail ESG est composé de trois membres, deux représentants de la direction financière et un représentant de la direction de la compliance. Des échanges complémentaires avec les différents correspondants sont organisés si les données nécessitent des précisions. Ces données consolidées sont ensuite utilisées pour le calcul des indicateurs requis et l'analyse et l'ajustement des plans d'actions dans le cadre de l'alignement de Viel & Cie avec sa stratégie RSE menée sur une base annuelle.

Consultation des parties prenantes

Un nouveau processus d'évaluation et de classification des sujets de durabilité a été mis en place en 2023 afin d'ajuster la matrice de matérialité, sur la base de la liste normée par l'ESRS (*référence à donner*) et les enjeux du secteur documenté par le SASB (*référence à donner*). Un échantillon représentatif de parties prenantes parmi les actionnaires, fournisseurs, clients, managers et employés a été identifié et interrogé pour mieux comprendre les attentes sur les sujets RSE.

Les fournisseurs sélectionnés représentent les tiers les plus importants en termes de charges financières sur le plan mondial dont la prestation s'inscrit principalement dans le cœur de métier du Groupe. Ils sont principalement des fournisseurs de services techniques (flux de données de marché, fournisseurs informatiques) ou services support (cabinet d'audit).

Les clients interrogés, figurent parmi les clients significatifs du Groupe sur les activités d'intermédiation professionnelle (grands établissements bancaires, compagnie d'assurances).

Périmètre du rapport sur la durabilité

Le rapport sur la durabilité du Groupe VIEL & Cie couvre l'ensemble des filiales détenues majoritairement par la Groupe incluses dans son périmètre de consolidation financière à l'exception des sociétés du sous-groupe Starfuels, acquises récemment, avec lesquelles le processus de reporting de l'information ESG sur le volet environnement n'a pas été finalisé. Néanmoins, les informations relatives aux aspects sociaux et de gouvernance de Starfuels ont bien été prises en compte dans le périmètre de ce rapport.

Ainsi le rapport couvre 100 % du chiffre d'affaires consolidés du Groupe et 100 % des effectifs à l'exception de 11 sociétés qui sont soit dormantes (sans activité, ni effectif), soit récemment créée (une société ouverte en novembre 2023) ou dans des pays où l'activité a été suspendue (Israël, Russie). Pour des raisons légales et d'obligation de confidentialité, des données RH (âge et genre) ne sont pas communiquées, notamment en provenance des Etats-Unis représentant environ 20 % du périmètre.

Les sociétés mises en équivalence ne sont pas intégrées dans le calcul des principaux indicateurs du Groupe.

1. A-2 Base de publication d'informations relatives à des circonstances particulières

L'horizon de temps de la stratégie du Groupe s'inscrit dans un standard de 1 à 5 ans. La déclaration extra-financière 2022, fixait la stratégie du Groupe jusqu'en 2030. Le Groupe de travail ESG a jugé plus adapté dans une perspective de révision régulière de définir les objectifs sur un horizon de temps à plus court terme.

Court terme
1 an

Moyen terme
1 à 5 ans

Long terme
Au-delà de 5 ans

Par rapport à la précédente publication, le périmètre de couverture du rapport sur la durabilité a augmenté passant de 85 % du chiffre d'affaires et 80% des effectifs en 2022 pour couvrir l'intégralité du périmètre de consolidation financier en 2023 à l'exception des restrictions indiquées en note méthodologique dans le paragraphe 1.D.1.

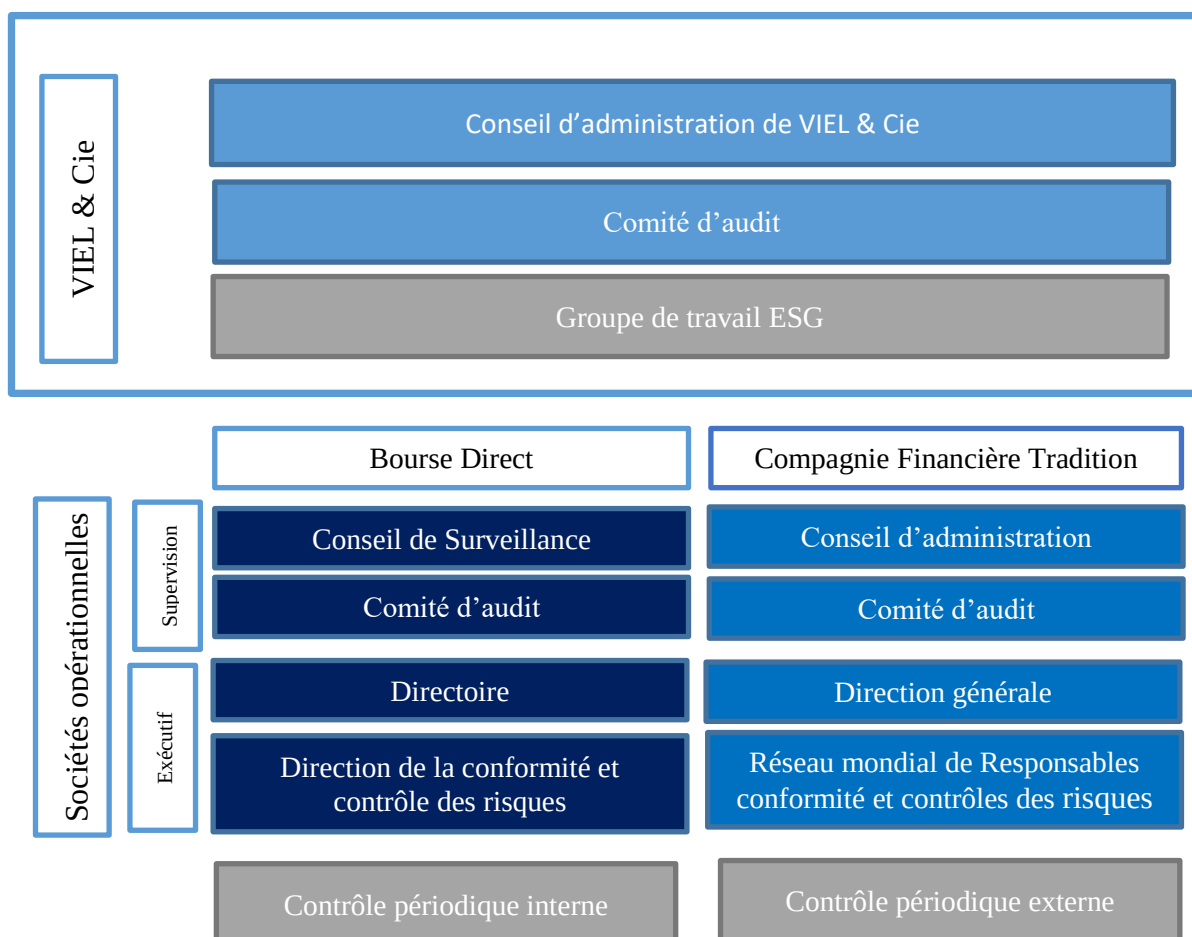
Par ailleurs, les indicateurs retenus en 2023 restent inchangés par rapport à l'exercice précédent à l'exception de l'indicateur relatif aux formations dispensées aux collaborateurs au sein du Groupe qui a été ajusté afin de se concentrer principalement sur les formations sur les sujets LCB-FT (Lutte Contre le Blanchiment des capitaux et le Financement du Terrorisme) et code de conduite.

1. B – GOUVERNANCE

1. B-1 Rôle des différentes instances de la gouvernance

Organisation, rôle et responsabilité

La gouvernance relative à la stratégie ESG du Groupe s'appuie sur l'organisation mises en place historiquement dans le cadre du fonctionnement du Groupe.



✓ Supervision par le Conseil d'administration

Les enjeux RSE sont discutés au plus haut niveau de l'organisation, par le Conseil d'administration de VIEL & Cie après analyse du Comité d'audit dans le cadre d'échange avec le Groupe de Travail ESG. Le Conseil d'administration de VIEL & Cie respecte les recommandations du Code de Gouvernance Middlednext et comporte des membres indépendants qui se réunissent deux fois par an.

En complément de ses travaux sur les publications financières, le Comité d'audit de VIEL & Cie analyse les travaux menés par le Groupe sur les enjeux ESG.

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie est composé de sept membres dont notamment un membre du Comité d'audit de Compagnie Financière Tradition (« Tradition ») et un de Bourse Direct, ainsi que du **Directeur général de Tradition** et du Directeur général de Bourse Direct. Cette organisation permet aux instances de gouvernance de VIEL & Cie de disposer d'une information exhaustive et pertinente des activités des pôles opérationnels.

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie apprécie et valide la stratégie à long terme du Groupe présentée par le Directeur général de VIEL & Cie, et valide la stratégie ESG du Groupe analysant les risques et opportunités liés à cette dernière, ainsi que des mesures prises en conséquence telles que le Groupe de travail ESG a pu les identifier dans le cadre de ses travaux avec les pôles opérationnels.

Deux Comités du Conseil d'administration des pôles opérationnels, contribuent à assister le Groupe de travail ESG dans le cadre de ses travaux et participent à la gouvernance du dispositif ESG en fonction du périmètre de leurs responsabilités.

Ces Comités sont les suivants :

- Comité d'audit,
- Comité des rémunérations.

✓ Groupe de Travail ESG et son rôle clé dans la gouvernance

Le Conseil d'administration de VIEL & Cie délègue la supervision de la mise en œuvre de la stratégie RSE et de la gestion des risques et opportunités à un groupe de travail dédié, le Groupe de Travail ESG qui rapporte directement au Comité d'audit de VIEL & Cie. Ce Groupe est composé de trois personnes : deux membres de la direction financière et un membre de la direction de la compliance du Groupe.

Le Groupe de travail ESG étudie lors de ses séances de travail, les indicateurs de risque et collecte des filiales opérationnelles, via des rapports périodiques les informations nécessaires pour leur compréhension et analyse. Les membres permanents du Groupe de Travail ESG sont le Directeur financier de VIEL & Cie, le Responsable consolidation de VIEL & Cie et le responsable de la conformité et du risque opérationnel du Groupe. Le responsable des ressources humaines, le Directeur juridique du Groupe, ainsi que d'autres responsables de départements sont invités de manière ponctuelle à participer en tant qu'experts sur des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance de l'entreprise. Ce groupe de travail se réunit à minima quatre fois par an mais peut se réunir autant de fois qu'il le juge nécessaire pour traiter des questions relatives aux enjeux ESG.

Ce groupe de travail définit la politique ESG qui fait l'objet de discussions avec les instances de gouvernance des entités opérationnelles : les Responsables conformité locaux, les directions générales. Il revient ensuite aux responsables locaux (Direction générale et Responsable conformité) de mettre en œuvre l'organisation et les actions pour se conformer aux objectifs RSE du Groupe définis dans sa politique mais aussi de répondre le cas échéant aux attentes des parties prenantes locales (employés, clients, fournisseurs, régulateurs). Les Directions générales locales présentent ensuite leurs travaux aux instances de gouvernance des pôles opérationnels (Comités d'audit puis Conseil d'administration ou de surveillance) où sont nécessairement présents des membres du Groupe de Travail ESG de par sa définition. Ces directions locales peuvent ainsi remonter les préoccupations des parties prenantes locales afin d'alimenter la stratégie globale du Groupe. Enfin le Comité d'audit du Groupe dans le cadre de ses échanges avec le Groupe de Travail ESG émet ses recommandations au Conseil d'administration de VIEL & Cie sur l'évolution de la stratégie ESG.

La politique ESG s'appuie sur des éléments de la cartographie des risques du Groupe et a fait l'objet de discussions avec les responsables conformité de l'ensemble du réseau international. Elle est adoptée par les Directions générales des pôles opérationnels et fait l'objet d'une validation par les Comités d'audit opérationnels, leurs Conseils d'administration pour être ensuite présentée au Comité d'audit et au Conseil de la société – mère VIEL & Cie.

✓ Rôle du Comité d'audit de VIEL & Cie

Dans le cadre de la revue du dispositif ESG, le Comité d'audit de VIEL & Cie s'assure que les travaux de revue de la conformité avec les obligations réglementaires des pôles opérationnels ont été effectués. Par ailleurs, il analyse la stratégie ESG du Groupe élaborée par le Groupe de Travail ESG en coordination avec les pôles opérationnels et s'assure que cette dernière s'inscrit dans la stratégie extra-financière globale du Groupe par rapport à ses valeurs, ses risques et ses opportunités. Le Comité présente ensuite ses recommandations au Conseil d'administration de VIEL & Cie. Le Comité dédie une séance de travail complète à l'analyse des travaux du Groupe de Travail ESG.

✓ Rôle du Comité d'audit des sociétés opérationnelles

Le Comité d'audit assiste le Conseil d'administration dans la surveillance des processus destinés à piloter la conformité avec les lois et les réglementations relatives notamment à l'ESG et s'assure que les entités opérationnelles sont en conformité avec les échéances réglementaires. Par ailleurs, le Comité d'audit supervise les activités de l'audit interne et s'assure que le plan d'audit intègre de manière adaptée les enjeux RSE

✓ Rôle du Comité de rémunération des pôles opérationnels

Les principes de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux du Groupe répondent aux critères d'exhaustivité, d'équilibre, de cohérence, de lisibilité, de mesure et de transparence définis par le Conseil d'administration des pôles opérationnels. Le Comité de rémunération supervise le respect de ces principes en tenant compte des enjeux et de la politique RSE du Groupe. Ils reportent au Comité d'audit des pôles opérationnels qui s'assure de la cohérence de la politique de rémunération avec la stratégie ESG du Groupe.

Une gouvernance efficace et fondamentale au niveau des structures opérationnelles du Groupe assure la transposition des orientations stratégiques

Le Conseil d'administration de Tradition et le Conseil de Surveillance de Bourse Direct, ainsi que leurs Comités respectifs assurent la transposition des orientations stratégiques et la supervision de leur déploiement opérationnel au niveau local au sein de toutes les entités. Des membres des Comités d'audit des pôles opérationnels sont également membres du Comité d'audit de la société holding du Groupe, VIEL & Cie. Dans ce cadre, ils sont en mesure de présenter les mesures prises dans les pôles opérationnels dans le cadre de leur démarche ESG au Comité d'audit du Groupe ainsi qu'à son Conseil d'administration.

Des Comités d'audit et des risques et des Comités de rémunération sont organisés également au niveau de chacune des structures opérationnelles.

Articulée par le Groupe de Travail ESG, la mise en œuvre de la stratégie RSE du Groupe est discutée au niveau des Comités d'audit dans le cadre d'une revue globale des risques du Groupe. Les risques et opportunités relatifs aux enjeux RSE constituent un volet des analyses du comité d'audit.

La Direction générale joue un rôle majeur dans la diffusion d'une culture ESG au sein du Groupe et dans l'exécution de l'engagement du Groupe à mettre en œuvre un dispositif adapté comportant notamment une forte sensibilisation aux enjeux ESG, des Comités d'audit, des Conseils d'administration et de surveillance, de l'ensemble des équipes opérationnelles. Une communication auprès des principales parties prenantes notamment investisseurs, clients et fournisseurs, et la mise en place de rapports réguliers relatifs à un certain nombre d'indicateurs de mesure des actions ESG dans le Groupe à remonter régulièrement au Groupe de Travail ESG est mis en place.

L'objectif de la Direction générale du Groupe est d'amener l'ensemble de ses filiales à intégrer les considérations ESG dans la gestion de ses risques, le processus de prise de décision et les activités quotidiennes et d'en apprécier les opportunités.

Un réseau de responsables conformité et gestion des risques en charge de l'analyse et de l'évaluation des risques et opportunités ESG, doit accompagner le suivi et l'analyse des risques et opportunités ESG de manière périodique et participer à l'évolution de la politique du Groupe.

Le contrôle périodique s'assure de l'efficacité du dispositif mis en place

La fonction d'audit interne doit jouer un rôle important dans l'évaluation du dispositif ESG dans les années à venir.

Elle s'assure de la prise en considération adéquate des risques ESG dans le calibrage du plan d'audit interne et du périmètre de ses missions afin de s'assurer que le dispositif ESG est déployé conformément aux exigences du Groupe. Ce contrôle périodique est organisé au sein des pôles opérationnels. Il est internalisé au sein du Pôle Bourse Direct et externalisé auprès d'un grand cabinet au sein de Tradition. L'audit périodique reporte directement au Comité d'audit de chaque pôle opérationnel sur une base trimestrielle sur l'avancée de ses travaux et de ses recommandations.

Compétence des instances de gouvernance

Dans le cadre du déploiement de sa démarche ESG, le Groupe a fait le choix de se faire accompagner par un cabinet de conseil spécialisé sur ce thème, DarwinX.

Des sessions de sensibilisation aux thématiques ESG ont été organisées auprès de l'ensemble des membres des conseils d'administration, des Comités d'audit et des Comités de rémunération de VIEL & Cie (taux de présence de 85 %), Bourse Direct (taux de présence de 100%) et Tradition (taux de présence de 76 %). Ces formations ont porté principalement sur :

- un rappel des notions liées à la durabilité (ESG, RSE) ,
- la réglementation applicable et à venir (NFRD, CSRD),
- le climat : incidences, risques, opportunités et transition.

Des formations de sensibilisation ont également été organisées auprès des principaux managers des différentes zones géographiques ainsi que des représentants des métiers (Compliance, IT, RH, Finance).

Au total 57 personnes ont suivi ces formations au sein du Groupe.

1. B-2 Actions de ces instances de gouvernance

Au cours de l'année 2023, une séance complète du Comité d'audit de VIEL & Cie a été consacrée à la politique ESG du Groupe. Au cours de ce Comité, un document de travail a été communiqué aux membres, comportant les travaux du Groupe de Travail ESG dont notamment :

- la collecte des données de l'ensemble des filiales : nature des données, méthodologie, point d'avancement ;
- le bilan des formations et sessions de sensibilisation organisées au sein du Groupe ;
- l'évolution de la réglementation applicable dans le cadre de la collecte des informations, les formations et séances de sensibilisation organisées ainsi que les plans d'actions élaborés.

A l'issue de cette réunion, un plan d'actions a été établi par le Groupe de Travail ESG pour être présenté au Comité d'audit du pôle opérationnel principal du Groupe, Tradition. Ce plan a eu pour objectif de définir les conditions d'implémentation d'actions concrètes au sein des filiales de Tradition sur les questions majeures de durabilité pour VIEL & Cie :

- l'atténuation du changement climatique et la consommation énergétique,
- la cybersécurité et la protection des données,
- la formation des effectifs, la diversité, l'égalité et l'inclusion,
- l'éthique des affaires et les diligences fournisseurs.

1. B-3 Prise en compte de l'ESG dans les plans d'incitation

Le Groupe n'a pas mis en place à ce stade de plan d'incitation lié aux questions de durabilité dans le calcul des performances de l'ensemble des collaborateurs. Ce sujet fera l'objet d'échange lors des prochaines séances des comités de rémunération.

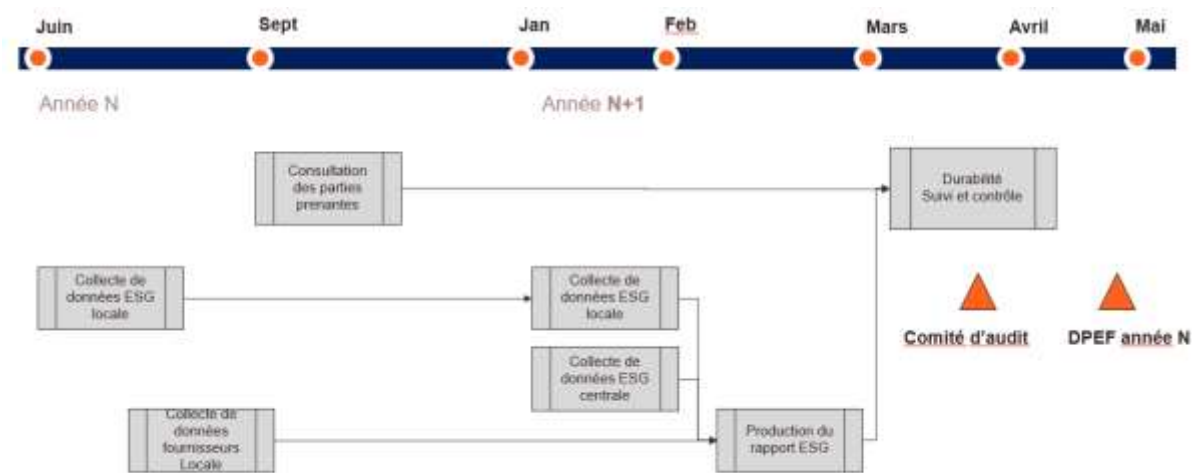
1. B-4 Gestion des risques et contrôle interne sur le rapport ESG

Les procédures de gestion des risques et de contrôle interne liées à l'information en matière de durabilité s'appuie sur l'organisation mise en place dans le cadre du contrôle de gestion des risques opérationnels du Groupe.

Les principaux enjeux ont porté sur l'exhaustivité et l'intégrité des données collectées, ainsi que les délais de mises à disposition des informations.

La collecte s'est organisée en 2023 sur une période de 9 mois avec une collecte de données intermédiaires à fin juin, à la fois en local dans les différentes filiales du Groupe mais également en central. Les données collectées ont fait l'objet de contrôle de qualité et de cohérence.

Le processus global sur l'ensemble de la chaîne de valeur est présenté ci-dessous.



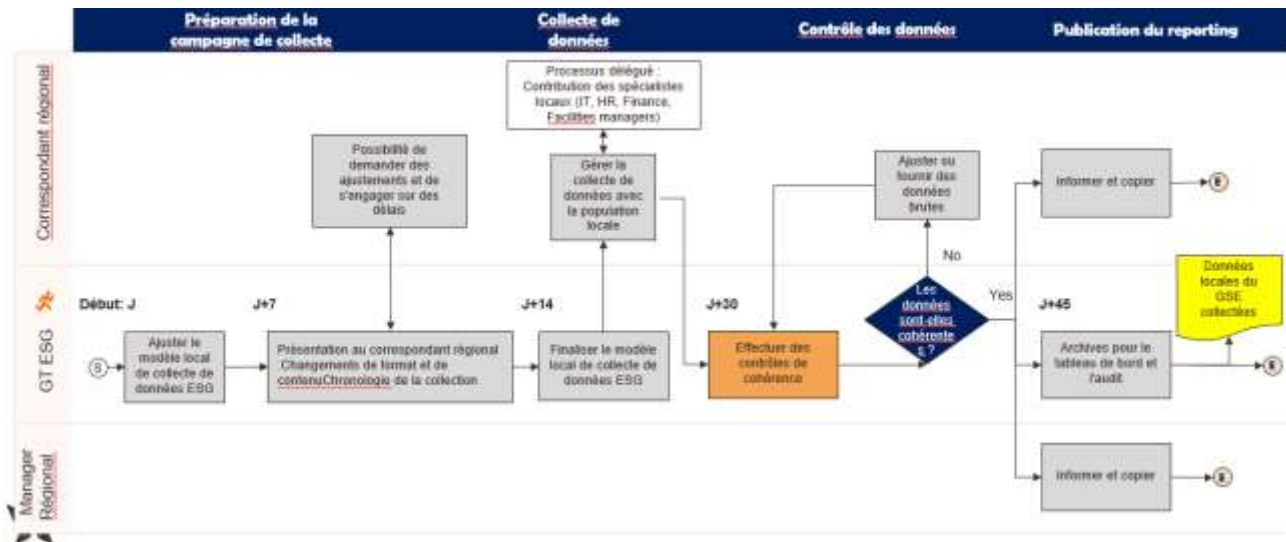
Les différents processus de traitement des données et collecte des informations sont décrits dans les schémas présentés ci-dessous :

Légende



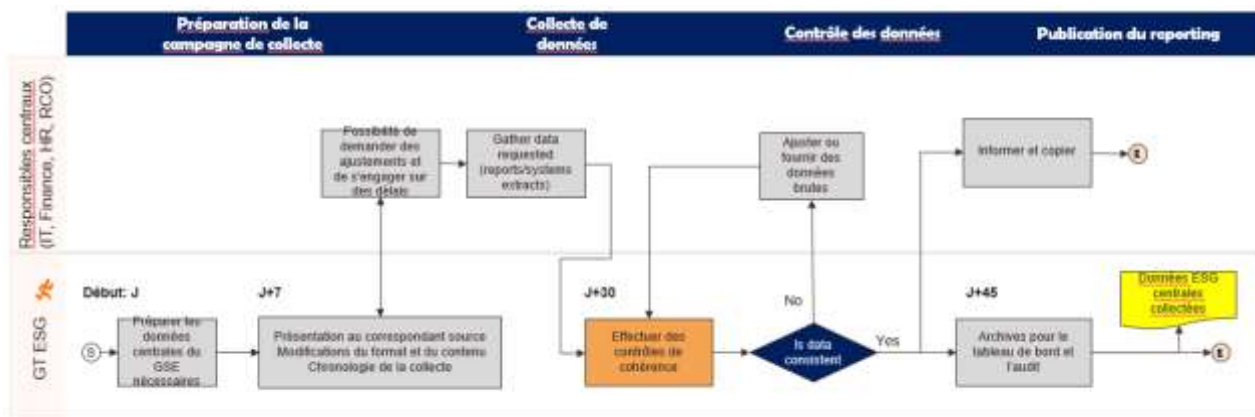
Collecte de données en local

Le Groupe de travail ESG initie et suit le processus deux fois par an, en juin et en janvier. L'objectif est de collecter des données locales afin de calculer les indicateurs nécessaires au suivi de l'alignement de Viel & Cie sur sa stratégie ESG. Le processus s'étale sur environ 45 jours avec une étape de contrôle de la qualité des données à l'issue de la collecte. Si la qualité des données est satisfaisante ces dernières sont retenues pour le rapport ESG, sinon des échanges s'engagent avec les bureaux locaux.



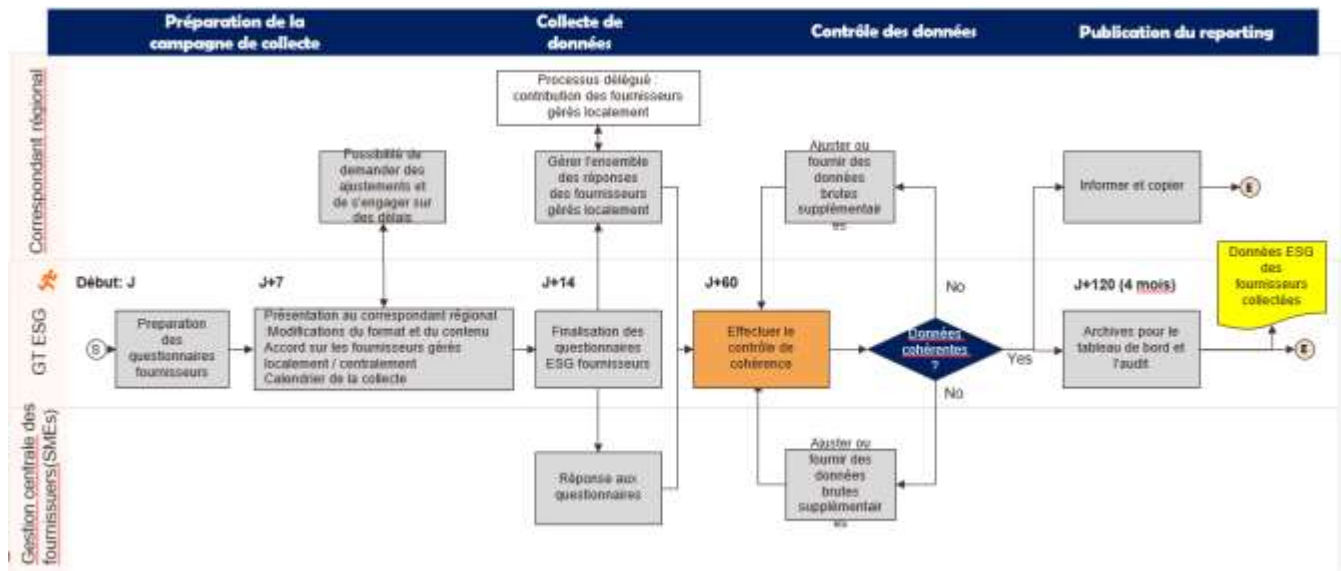
Collecte de données en central

Le Groupe de travail ESG initie et suit le processus une fois par an en janvier. L'objectif est de rassembler les données gérées de manière centralisée afin de calculer les indicateurs nécessaires au suivi de l'alignement de VIEL & Cie sur sa stratégie ESG.



Collecte de données auprès des fournisseurs

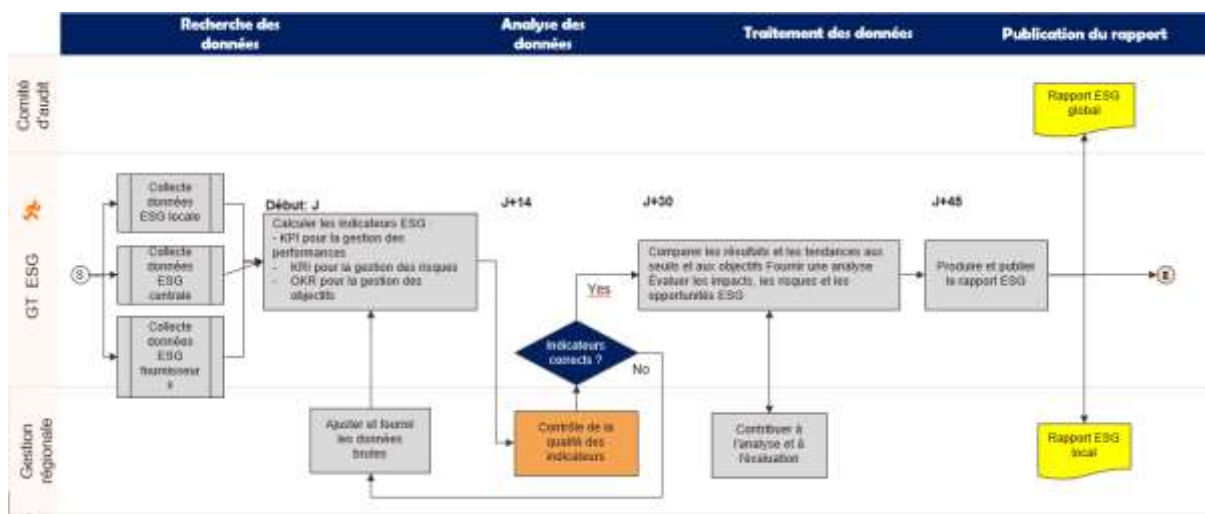
Le Groupe de travail ESG initie et suit le processus une fois par an en septembre. L'objectif est de collecter les informations ESG des fournisseurs afin de calculer les indicateurs nécessaires au suivi de l'alignement de VIEL & Cie sur sa stratégie ESG. Les travaux s'étendent sur une durée de 4 mois selon le processus présenté ci-dessous :



Production du rapport ESG



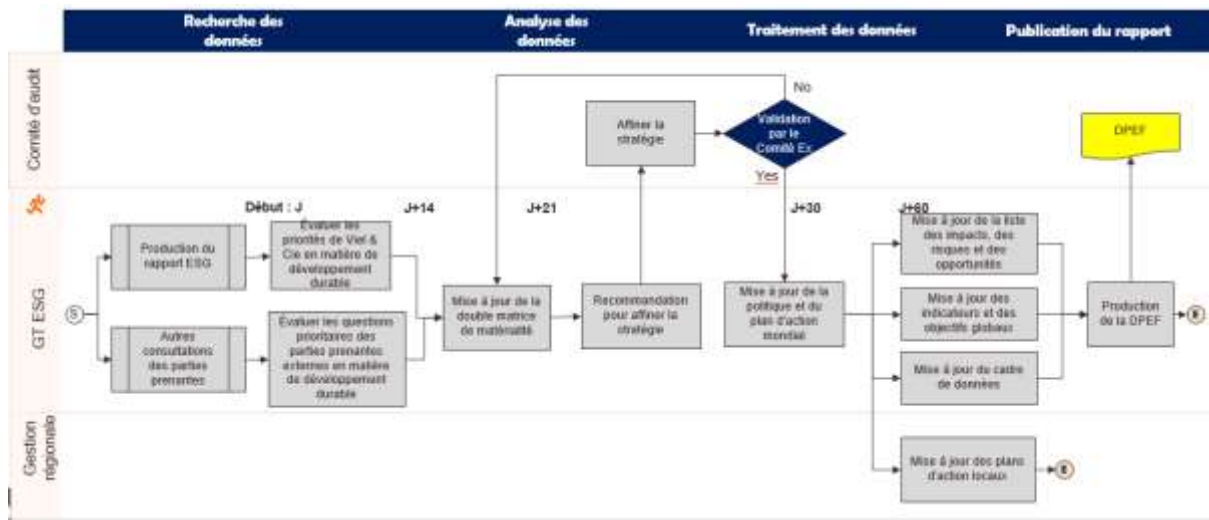
Le Groupe de travail ESG organise ces travaux une fois par an en février. L'objectif est de fournir des indicateurs et d'analyser les plans d'action pour suivre l'alignement de VIEL & Cie sur sa stratégie ESG.



Suivi des thèmes durabilité et contrôle



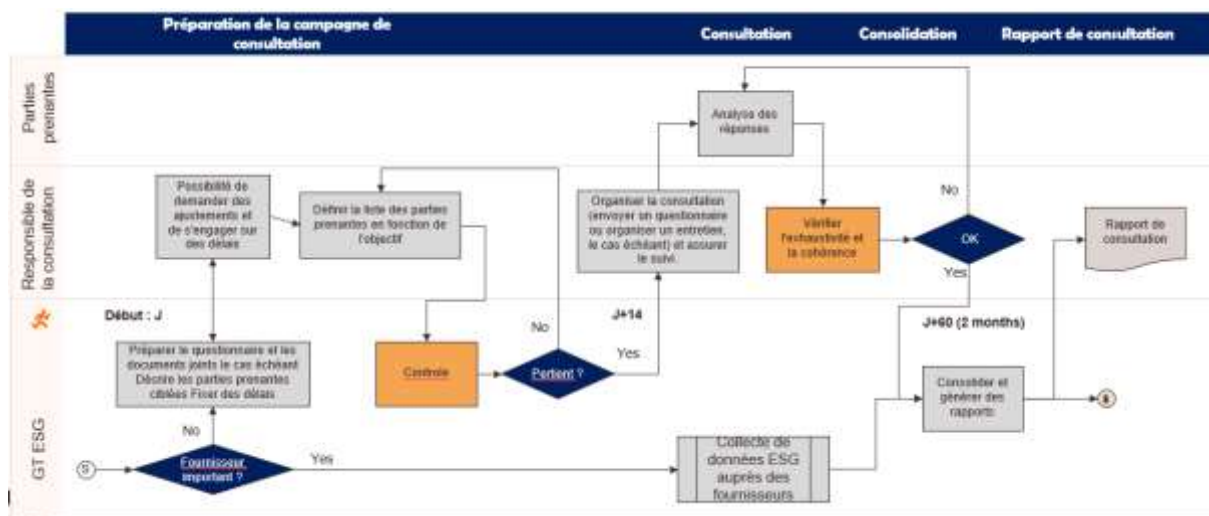
Le Groupe de travail ESG lance et suit le processus une fois par an, en mars. L'objectif est d'aligner la stratégie ESG du Groupe sur les priorités des sociétés du Groupe et des parties prenantes externes. Ce processus comprend la validation de la stratégie ESG du Groupe par le comité exécutif. Ce processus est organisé par étape sur une durée d'environ 3 mois comme suit :



Consultation des parties prenantes



Le Groupe de travail ESG lance et suit le processus au plus tous les 3 ans, sauf évènement majeur, au début de la période définie pour le type de partie prenante. L'objectif est de collecter les informations nécessaires pour identifier les questions ESG prioritaires et les attentes des parties prenantes.

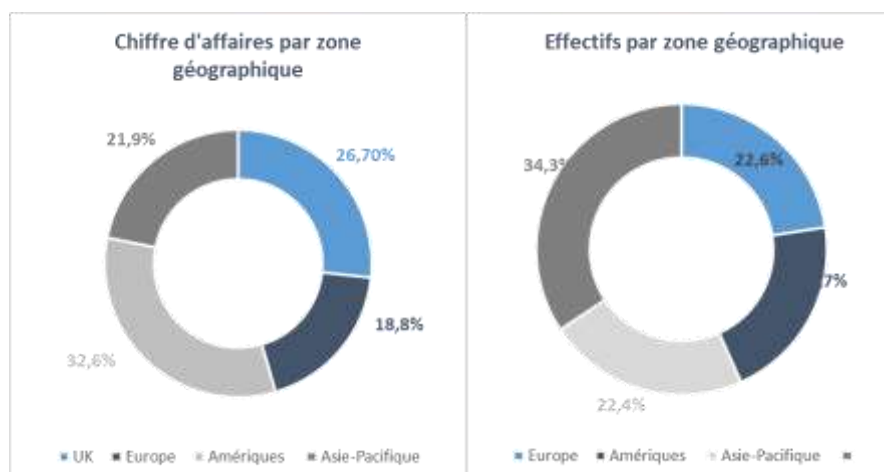
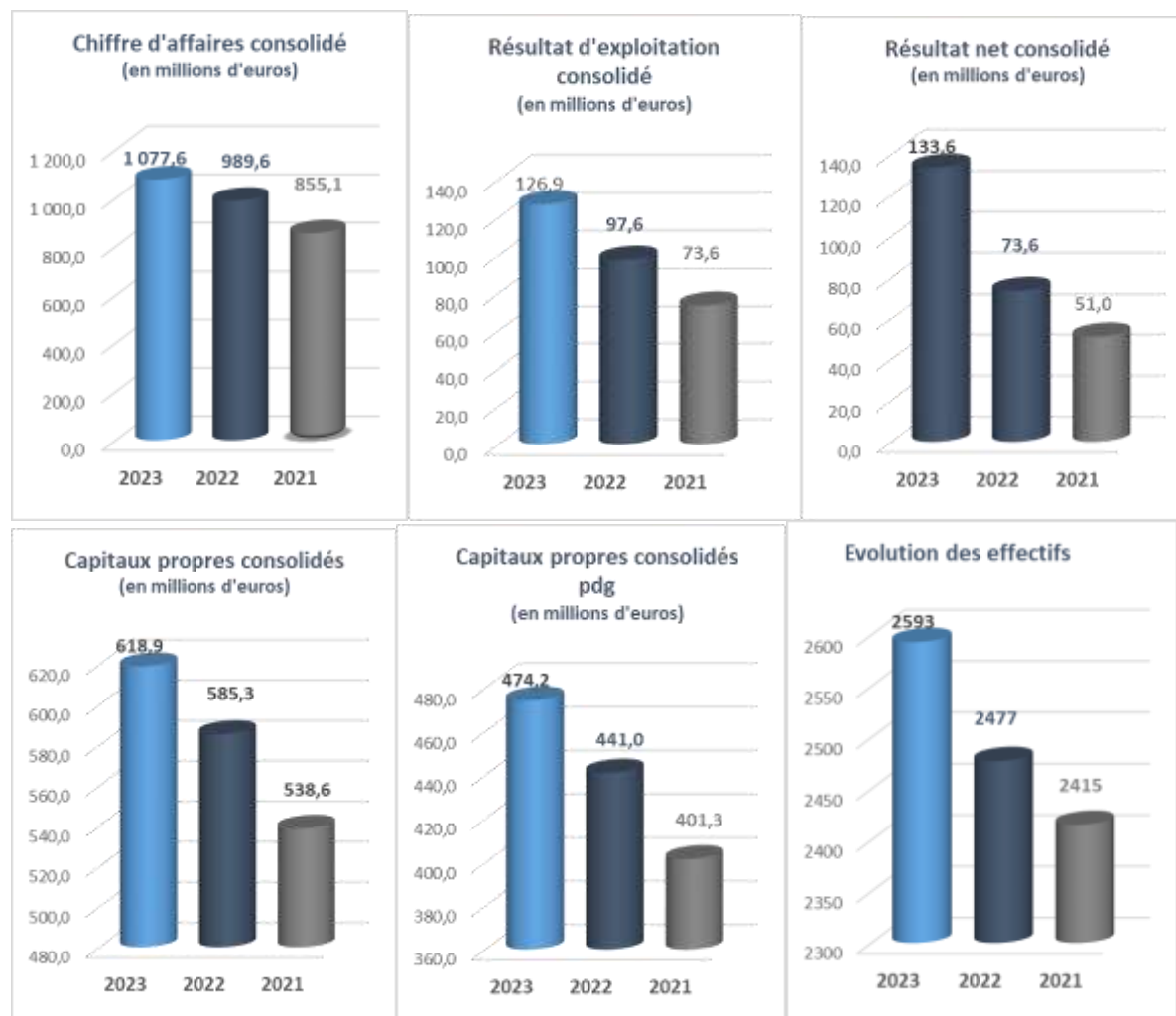


A l'issue de la consultation des parties prenantes, les questions prioritaires relatives à l'atténuation du changement climatique ont fait l'objet d'ateliers de travaux spécifiques en vue d'en évaluer l'ampleur et d'élaborer une stratégie de diminution des émissions de gaz à effet de serre et de résilience face aux événements climatiques, avec un focus particulier sur les incidences du numérique. Les risques retenus sur les volets relatifs aux conditions de travail, à l'égalité des traitements et l'égalité des chances, ainsi que l'éthique des affaires ont, quant à eux, été pilotés suivant la procédure de gestion des risques opérationnels du Groupe. Leur évaluation au regard de leur probabilité, leur ampleur inhérente et ampleur résiduelle a permis de définir les actions de mitigations prioritaires à conduire.

1. C – STRATEGIE

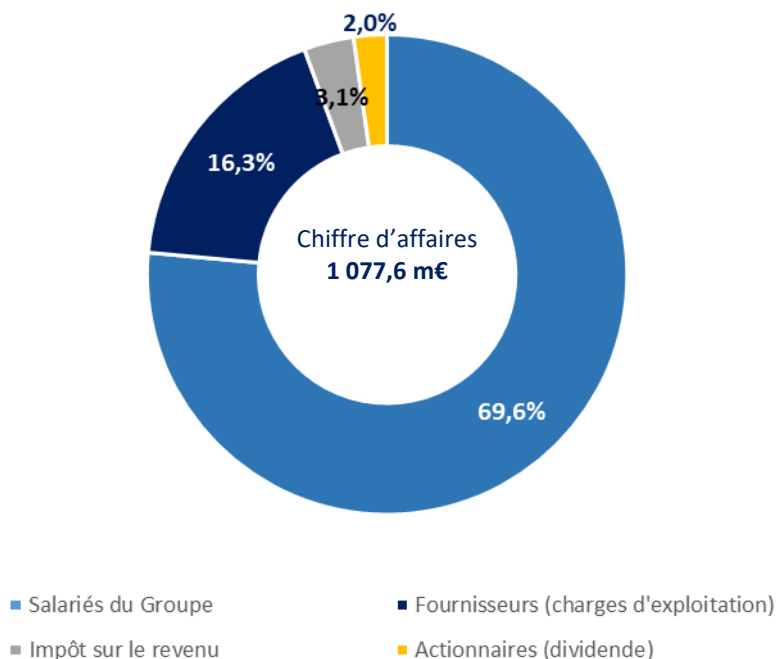
1. C-1 Stratégie, modèle d'affaires et chaîne de valeur

1.C.1.a) Chiffres clés



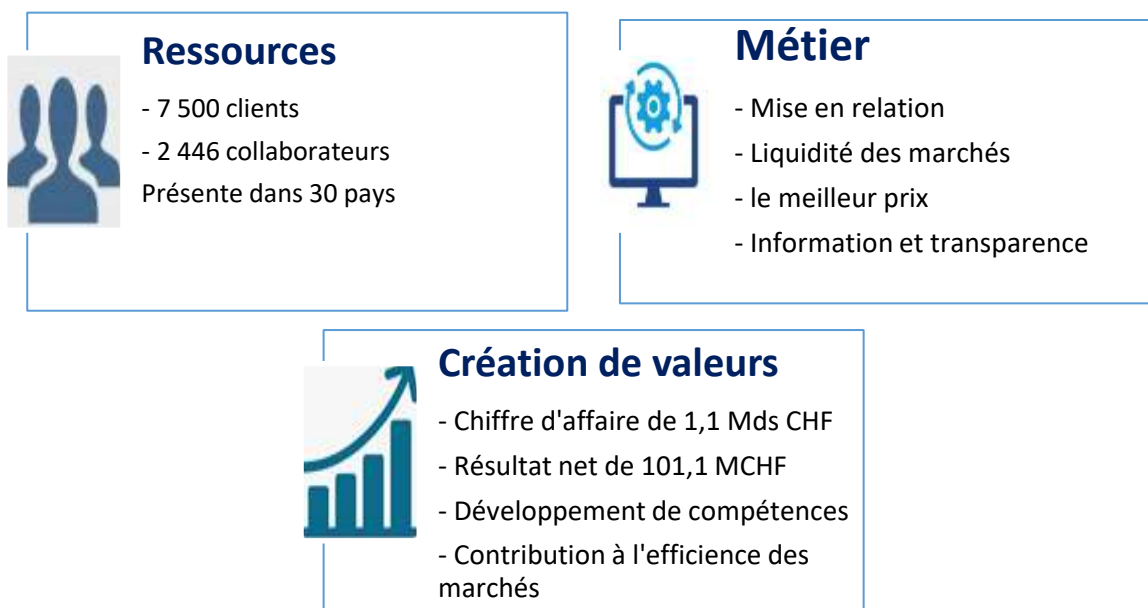
Partage de la valeur ajoutée

Partage de la valeur ajoutée entre les parties prenantes : les salariés du Groupe, fournisseurs, actionnaires



1.C.1.b) Notre modèle d'affaires et stratégie métier

Intermédiation professionnelle



L'activité d'intermédiation professionnelle vise à mettre en relation des clients pour réaliser des opérations financières sur une vaste gamme d'instruments financiers sur un plan mondial. L'intermédiaire financière constitue une véritable place de marché, centre de liquidité et de fixation des prix.

Le pôle opérationnel d'intermédiation professionnelle du Groupe, Tradition assure une couverture mondiale avec des bureaux dans plus de 30 pays. Il compte parmi ses clients, les grands acteurs de la finance mondiale : banques, hedge funds, fonds de pensions, etc. ... Les activités de Tradition sont localisées au plus près de ses clients à Londres, New-York, Tokyo, Hong-Kong, Singapour, Paris, dans les grands centres des marchés financiers. Tradition se positionne comme le 3^{ième} acteur mondial après un acteur anglais et un américain. Dans ce secteur, qui est depuis longtemps dominé par les anglo-saxons, Tradition est une société suisse majoritairement contrôlée par VIEL & Cie, société française.

Tradition propose des services d'exécution à la voix, hybrides et électroniques, ainsi que des services d'information ; elle favorise la formation des prix et la liquidité transactionnelle pour un ensemble diversifié de classes d'actifs financiers et non financiers comme les matières premières, pour les instruments au comptant et dérivés et pour les transactions allant de la plus simple à la plus complexe.

À travers ses activités, Tradition aide ses clients à négocier les déséquilibres entre l'offre et la demande ou à gérer des situations de crise sur les marchés locaux ou mondiaux. Elle constitue, pour son réseau mondial de clients, une plateforme dénuée de tout conflit et hautement efficace pour négocier, compenser des positions ou transférer des risques.

Les plateformes électroniques

Tradition met à disposition des plateformes de courtage électronique principalement développées en interne : Trad-X pour les dérivés de taux d'intérêt en euros et en sterling, ParFX pour le change au comptant.

La société détient une participation significative dans un courtier en ligne au Japon, spécialisé sur les produits FX à destination d'une clientèle de particuliers. La société compte plus de 600 000 clients particuliers et représente environ 4 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Fin 2022, Tradition a fait l'acquisition d'une plateforme d'exécution aux Etats-Unis axée sur des produits obligataires pour des institutionnels.

La vente d'information de marché

Le Groupe a mis en place une organisation afin d'accélérer la commercialisation des données de marché, soit directement, soit par l'intermédiaire de fournisseurs de données via sa société TraditionData. Cette activité représente un chiffre d'affaires en croissance constante et a vocation à croître dans l'environnement des activités de la société.

Initialement considérée comme une activité complémentaire, la commercialisation des données devient progressivement un segment important du métier de Tradition, doté d'un fort potentiel de croissance. D'une part, les clients sont à la recherche de sources indépendantes d'informations fiables sur les prix et les volumes pour les marchés de gré à gré et, d'autre part, le marché potentiel des données en temps réel, à la clôture ou historiques, et de l'analyse de données est en plein essor. De par son positionnement d'acteur global, Tradition dispose d'une gamme très riche de données de marché.

Ce modèle d'affaires implique une forte utilisation des outils informatiques, qui devrait augmenter dans les années à venir avec l'exploitation croissante des données et puissance de calcul dans le cadre de services spécialisés en « datascience ». Cette tendance aura pour conséquence d'accroître l'empreinte carbone du Groupe ainsi que son exposition aux aléas de ressources énergétiques à maîtriser.

Par ailleurs, les activités du Groupe reposent sur des compétences spécifiques avec un niveau de technicité élevé impliquant des enjeux significatifs sur la rétention des ressources humaines.

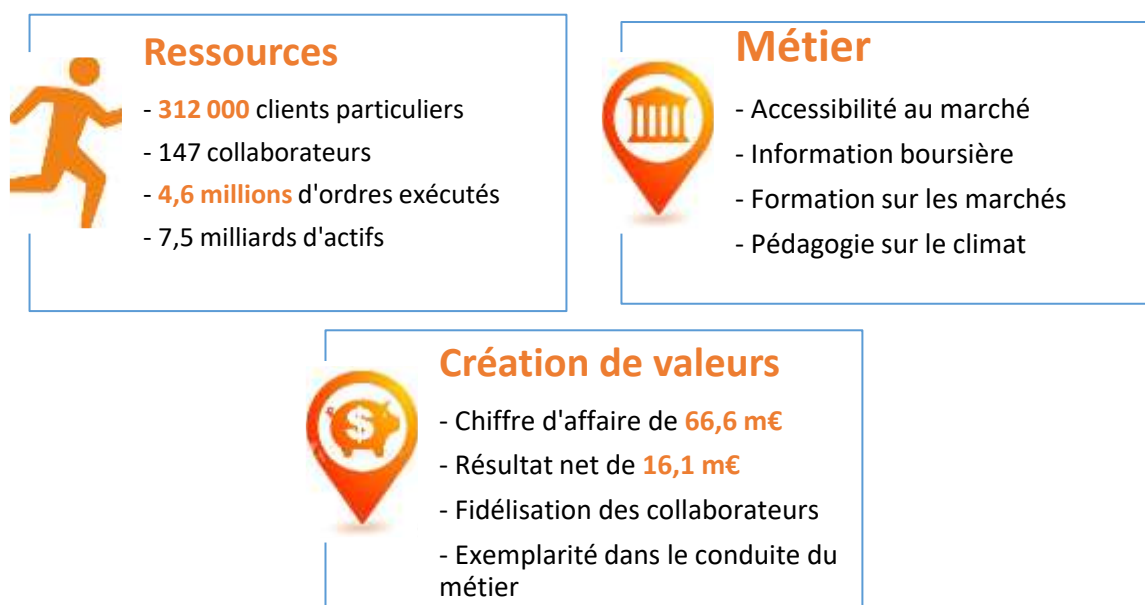
Ces ressources sont présentes partout dans le monde en raison du caractère international et global du Groupe afin de répondre à une demande de clients tout aussi internationaux. La diversité constitue un enjeu clé d'évolution du Groupe.

Les activités de marché s'inscrivent dans un cadre très régulé, les risques de corruption étant jugés élevés. Ainsi, les risques de conformité et de réputation sont au cœur des dispositifs de contrôle au sein du Groupe.

Le Groupe a acquis en 2021, la société Starfuels, intermédiaire spécialisé sur les produits énergétiques.

Un objectif de transformation progressive de l'offre d'intermédiation vers des énergies plus durables est envisagé en fonction de l'évolution de la demande des clients sur ces nouveaux instruments. Starfuels dispose déjà d'un desk traitant les biocarburants.

[La bourse en ligne et sa filiale](#)



Bourse Direct, acteur majeur français de la bourse sur internet, est présent sur différents métiers : le courtage en ligne sur l'ensemble des produits de bourse, une gamme complète de produits d'épargne et de défiscalisation ainsi qu'une offre de prestation de services de back-office pour une clientèle d'institutionnels, un service d'exécution d'ordres pour la clientèle professionnelle au travers de sa filiale EXOE.

Depuis plus de 25 ans, Bourse Direct se met au service des investisseurs particuliers pour les accompagner dans la gestion de leur portefeuille boursier et aujourd'hui de leur épargne au global tout en privilégiant une approche pédagogique. La société EXOE a été créée en 2006.

Bourse Direct offre un service de bourse en ligne à des clients particuliers. Les clients ouvrent un compte, déposent des fonds et font ensuite leurs choix d'investissement parmi une large gamme de produits financiers : actions françaises et étrangères, OPCVM, produits dérivés.

Bourse Direct exerce son activité en France. Ses principaux concurrents sont des acteurs français qui développent également des métiers de banque en ligne, des acteurs étrangers, notamment européens, proposant une gamme de service plus ou moins étendue.

Sous la marque Direct Securities, Bourse Direct propose une solution globale de back-office en marque blanche, à destination des établissements financiers, pour le traitement et la gestion des comptes de leurs clients. Cette prestation de sous-traitance leur apporte une maîtrise technique de l'ensemble du processus : transmission et réception d'ordres en temps réel, négociation et compensation, tenue de comptes et conservation de titres.

Le service de Direct Securities s'adapte à chaque catégorie de clients institutionnels : sociétés de gestion, établissements financiers, groupes d'assurance, courtiers en ligne, en totale adéquation avec leurs besoins. Direct Securities fournit également un outil administratif (intranet) qui permet aux établissements financiers d'assurer un suivi complet de leur clientèle ainsi qu'un site web transactionnel dans le respect de leur charte graphique pour leurs propres clients (site blanc).

Les services d'EXOE s'adressent principalement à des sociétés de gestion. Outre les exécutions d'ordres, EXOE s'assure de la meilleure exécution des ordres de ses clients et fournit des rapports complets répondant aux obligations réglementaires (MIFID).

Bourse Direct diversifie son offre de service vers des produits d'Epargne. Les clients peuvent souscrire dans le cadre d'une offre complètement digitalisée, des contrats d'assurance-vie. Parallèlement, une large gamme de produits d'Epargne ou de défiscalisation est proposée aux clients au travers d'un accompagnement par des experts.

Comme pour les activités de Tradition, Bourse Direct évolue dans un environnement fortement informatisé avec des plateformes internet et des nouveaux services liés à l'exploitation de la donnée. Cette caractéristique implique une exposition significative aux enjeux énergétiques et à la maîtrise des risques liés à cette ressource ainsi qu'à la trajectoire de l'empreinte carbone de la société.

Bourse Direct s'adresse principalement à une clientèle de particuliers, auxquels la société doit assurer une accessibilité permanente aux outils dans un environnement le plus sécurisé possible.

Les enjeux liés à la conformité et la réputation de l'entreprise sont inhérents à son métier évoluant dans un environnement fortement régulé.

[La banque privée](#)

Le groupe détient une participation dans une banque privée en partenariat avec le groupe SwissLife France. Le projet de SwissLife banque est de développer un modèle assur-banque en proposant une offre d'épargne optimale dans le cadre de la gestion de patrimoine haut de gamme de la clientèle SwissLife. Cette participation étant minoritaire et VIEL & Cie n'ayant pas de rôle opérationnel dans la banque, ce pôle d'activité n'est pas couvert dans le document courant.

SwissLife Banque Privée s'adresse à des clients aisés et patrimoniaux, auprès desquels la banque propose une offre de gestion patrimoniale alliant assurance vie et services de banque privée, grâce à son modèle d'assureur gestion privée. À cette clientèle, SwissLife Banque Privée offre du conseil, des produits et des services de façon personnalisée. Enfin, le modèle de multidistribution de SwissLife Banque Privée lui permet d'accélérer sa croissance.

Ce modèle original s'appuie sur une gouvernance, une gestion des risques et une conformité stricte. Il intègre les grands principes de la responsabilité sociétale d'entreprise permettant à SwissLife Banque Privée de se développer durablement et d'être une entreprise citoyenne et engagée

L'écosystème SwissLife Banque Privée a pour ambition de réunir toutes les expertises nécessaires à une vie. L'histoire de la banque s'est construite autour d'une collaboration forte entre deux experts de dimension

internationale, le groupe SwissLife, actionnaire à hauteur de 60%, et le groupe VIEL & Cie, un leader mondial de l'intermédiation financière.

VIEL & Cie n'intègre pas SwissLife Banque Privée dans le périmètre de son rapport mais s'assure que ce Groupe, au travers de ses publications, est aligné sur ses objectifs de durabilité,

1.C.1.c) La stratégie RSE du Groupe

Au travers de ses filiales, VIEL & Cie propose des services financiers sûrs, performants et innovants, aux entreprises, aux institutionnels, aux professionnels et aux particuliers, sur un plan mondial, tout en s'efforçant de répondre aux préoccupations aujourd'hui essentielles, notamment en matière d'environnement et d'inclusion sociale.

VIEL & Cie a pour objectif le respect des règles éthiques dans l'ensemble de ses filiales et l'engagement progressif de ces dernières en matière de responsabilité économique, sociale et environnementale. L'intégrité des pratiques et l'exemplarité est un gage de confiance vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes du Groupe : clients, fournisseurs, partenaires, investisseurs.

La stratégie RSE de VIEL & Cie à horizon 2025 – 2030, s'appuie sur les engagements de ses différentes branches d'activité par rapport aux enjeux de leurs métiers. Concernant l'activité d'intermédiation de Tradition, l'enjeu est mondial. Pour ce qui concerne les activités de Bourse Direct, la démarche vise un métier numérique tourné vers les particuliers.

Les principaux piliers de la stratégie du Groupe sont les suivants :



L'intermédiation professionnelle

Tradition - un acteur global de l'intermédiation financière qui investit dans des services liés aux données

La stratégie de Tradition s'est inscrite dans une recherche de taille critique afin de se positionner comme un acteur majeur international. Etre un acteur global suppose de disposer de la gamme de produits financiers la plus large possible et de couvrir la zone géographique la plus étendue. Cependant, tout en étant un acteur parmi les plus importants du secteur de l'intermédiation financière, la démarche de Tradition consiste à mettre en

place des structures locales dans de nombreuses zones géographiques. Chaque bureau s'entoure de collaborateurs originaires du pays et traite des produits locaux avec une clientèle locale. C'est donc ce maillage produits / zone géographique qui a fait du groupe Tradition un acteur global.

Le développement de Tradition s'est appuyé sur une stratégie de croissance organique et de construction et renforcement progressifs des activités.

Cette stratégie implique une forte décentralisation en termes d'organisation avec la mise en place de management par zone géographique : Amériques, Asie-Pacifique, Royaume-Uni et EMEA et enfin Europe continentale.

Au cours des dernières années, via ses enseignes Tradition Green et Tradition Energy, Tradition investit dans les services qui contribuent à l'accélération de la décarbonation de l'économie.

Les activités développées dans le cadre des énergies bas carbone de TFS Green représentent près de 2 % du chiffre d'affaires mondial du Groupe en 2023, en hausse de 16,6 % par rapport à 2022. L'objectif est de faire croître ces activités sur des énergies durables en fonction de la demande des clients du Groupe pour ces instruments financiers.

Tradition Green apporte son expertise sur les marchés de l'environnement, avec des services professionnels de courtage, des conseils innovants, des acquisitions financières et des financements de projets sur les marchés de la biomasse, des biocarburants, des énergies renouvelables et du carbone. Les services de courtage de produits environnementaux sont proposés à Londres, New York, Milan et Santiago, avec une assistance locale assurée par 25 autres bureaux. Tradition Green propose des services sur une large gamme de produits sur les marchés financiers comprenant les quotas d'émission de carbone et les crédits carbone, la biomasse, les biocarburants, les énergies renouvelables et le plastique pour le recyclage.

Tradition Energy se place sur le marché américain comme le consultant indépendant le plus important et le plus expérimenté du pays en matière de gestion des risques énergétiques, d'approvisionnement et de solutions de développement durable. Elle assiste ses clients dans la gestion de leurs dépenses énergétiques, met en œuvre des solutions d'énergie renouvelable et élabore des stratégies intégrées de développement durable afin de réduire leur empreinte carbone. Tradition Energy fournit un ensemble intégré de processus, d'outils et de capacités opérationnels pour réduire les coûts d'énergie, améliorer les offres alternatives et gérer les risques associés.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe reste exposé à des activités liées aux énergies fossiles. En 2022, ses opérations d'intermédiation sur les produits liés au charbon ont été arrêtées. Cependant, des activités persistent notamment dans le cadre de desk d'intermédiation sur les produits dérivés listés liés au gaz et au pétrole. Le Groupe s'est aussi porté acquéreur d'une petite société d'intermédiation, Starfuels, qui intervient principalement en tant qu'intermédiaire sur des opérations sur les énergies fossiles.

Les activités du sous-groupe Starfuels, représentent en 2023, 3 % du chiffre d'affaires mondial du Groupe. Il est à noter que Starfuels développe des activités dans le domaine des biocarburants s'inscrivant ainsi dans une démarche de transition vers des énergies bas carbone.

La valeur ajoutée du métier d'intermédiation professionnelle, réside dans la forte contribution à la liquidité des marchés financiers et au fonctionnement de l'économie mondiale.

Dans le cadre de cette stratégie de croissance rentable, le Groupe s'inscrit dans une démarche responsable sur plusieurs plans :

- en tant que Groupe - l'éthique est au cœur des métiers et de son activité gage de confiance pour les clients. Le métier s'exerce dans un environnement fortement régulé et contribue à la lutte contre le

blanchiment, terrorisme, corruption. Les règles mises en place au sein de Tradition, le code éthique diffusé à l'ensemble des filiales internationales s'inscrivent dans ses valeurs ;

- en tant qu'employeur - acteur mondial engagé dans la diversité, le respect des cultures locales, qui investit dans la formation et l'accroissement des compétences de ses employés ;
- dans sa stratégie de croissance, la hausse du volume d'affaires, du nombre de collaborateurs et de filiales dans le monde implique une approche environnementale responsable dans les consommations d'énergie, l'impact en Co2 lié à son activité (équipements IT, voyages etc ..) ;
- des opportunités de décarbonation notamment avec l'abandon des activités sur le charbon ou le déploiement de TFS Green.

La bourse en ligne

Bourse Direct – La valeur engagement au service de clients toujours plus nombreux

Accélération du développement de la bourse en ligne

Bourse Direct est un acteur majeur de la bourse en ligne en France. En 2023, la société a exécuté plus de 4,5 millions d'ordres pour des clients particuliers et enregistre plus de 310 000 comptes de clients particuliers. La société a connu un fort développement au cours des trois dernières années en recrutant plus de 100 000 nouveaux comptes sur la période. Bourse Direct regroupe les clients les plus actifs du secteur de la bourse en ligne en France.

Bourse Direct dispose d'un savoir-faire technique mis au service de ses clients. Expert de la bourse en ligne, Bourse Direct propose aux investisseurs particuliers une plateforme complète de services, d'outils et de produits financiers via Internet : actions françaises et étrangères, produits dérivés, CFD (Contract For Difference), trackers, warrants, certificats, turbos, OPCVM, assurance-vie. La majorité des outils mis à la disposition des clients de Bourse Direct est développée en interne par des équipes techniques basées à Paris et travaillant en coordination avec la Direction générale pour mettre en œuvre la stratégie produit définie.

Bourse Direct est une société qui opère sur les marchés financiers mais également une société axée sur l'internet, dont la communication et les contacts avec ses clients et prospects se fait très majoritairement via ses sites internet.

La société dispose cependant d'implantations à Paris et en province qui permettent de maintenir un contact moins dématérialisé avec sa clientèle. Ainsi, la clientèle qui le souhaite peut se rendre sur rendez-vous au siège parisien de la société ou dans les agences de Lyon, Toulouse et Lille, afin de rencontrer des équipes commerciales ou avoir un contact direct avec les collaborateurs de la société. Ces structures permettent d'établir et de maintenir ce contact entre la société et ses clients ou prospects.

Bourse Direct s'inscrit dans le cadre d'une démarche pédagogique forte et propose des formations gratuites à ses clients et ses prospects. Ces formations peuvent se tenir en présentiel ou en webinaire. 4 à 5 formations sont proposées toutes les semaines.

Le développement de Bourse Direct s'accompagne d'une stratégie RSE claire. La raison d'être de la société est :

*"Rendre accessible les investissements financiers au plus grand nombre
dans une démarche durable et responsable"*

Engagement vis-à-vis de ses clients

Bourse Direct rend la bourse accessible au plus grand nombre en offrant un service à bas prix et en mettant à disposition des clients des outils faciles à utiliser. Bourse Direct s'est aussi engagée dans une démarche pédagogique afin de permettre à l'ensemble de ses membres ou clients de se former et de mieux comprendre le fonctionnement des marchés boursiers. Ces formations sont gratuites et traitent de thèmes variés pour répondre aux attentes des plus novices aux plus expérimentés. Une équipe de boursiers expérimentés est disponible pour accompagner les clients et répondre à toutes leurs questions pendant l'ouverture des marchés.

L'écoute des clients et de leurs besoins est au cœur des préoccupations de la société afin de les accompagner pour toutes leurs demandes ou interrogations, de la plus simple à la plus complexe, quel que soit la taille de leur portefeuille ou leur niveau de connaissance des marchés financiers. Les équipes de conseillers dédiés sont disponibles par téléphone, mail ou messagerie et accordent également beaucoup d'importance à pouvoir recevoir nos clients physiquement s'ils le souhaitent, au sein de nos 3 agences en province ou au siège.

Engagement dans son métier

La valeur d'intégrité est au cœur de la façon dont Bourse Direct conduit ses activités avec comme priorité la primauté des intérêts des clients et le respect de la réglementation. Cette démarche permet de préserver la confiance des clients et des autres parties prenantes (collaborateurs, actionnaires, régulateurs, partenaires commerciaux). La manière dont les affaires sont menées est définie notamment dans le code de conduite, mettant en avant l'éthique des affaires, le respect et la préservation de l'intégrité des marchés financiers, la lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme et la lutte contre la corruption.

Entreprise pionnière dans l'offre de services d'investissement numériques, la cyber-sécurité et la protection des données personnelles sont des enjeux primordiaux. Bourse Direct investit significativement dans son dispositif de prévention et de lutte contre le risque de cybercriminalité, afin de préserver l'intégrité de son environnement informatique et protéger sa clientèle.

Engagement vis-à-vis de ses équipes

Bourse Direct s'engage sur la promotion de l'égalité et la diversité, en créant une culture cohésive et inclusive. La société a conscience que les collaborateurs d'horizons et d'expériences différents sont une richesse pour l'entreprise et l'environnement de travail. Les sujets en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes sont importants, et mène des actions de sensibilisation à destination de tous ses collaborateurs pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement afin de favoriser un environnement professionnel, fédérateur et bienveillant. Bourse Direct souhaite que chaque personnalité puisse s'exprimer sans contrainte de genre, d'âge, d'origine, d'orientation sexuelle ou de handicap. Le Comité exécutif reflète la parité qui est souhaitée au sein de l'entreprise (7 femmes et 7 hommes). Bourse Direct est attentive au bien-être de ses collaborateurs, et a mis en place les actions nécessaires pour qu'ils puissent travailler dans un environnement sécurisé, et propice au développement de l'autonomie et la prise d'initiative.

Stratégie d'investissement

La stratégie d'investissement du Groupe s'appuie également sur un dispositif permettant de s'assurer que l'investissement s'inscrit dans le cadre de la politique RSE définie et de l'ensemble des enjeux prioritaires présentés dans la matrice de matérialité. Cette démarche implique une due diligence adaptée nécessitant une revue de ces enjeux.

Un investissement significatif de VIEL & Cie concerne la participation minoritaire détenue dans la société SwissLife Banque Privée (SLBP). SwissLife Banque Privée, détenue majoritairement par le Groupe SwissLife s'inscrit ainsi dans la démarche de son actionnaire majoritaire. Le plan SwissLife 2024 fait de la responsabilité

sociétale un objectif stratégique, intégré à l'ensemble des activités et des décisions de SwissLife, et au cœur de son modèle d'entreprise responsable. L'ambition de SwissLife est de permettre aux générations actuelles et futures de vivre selon leurs propres choix.

Dans le cadre de sa stratégie, SwissLife donne la priorité aux domaines dans lesquels l'entreprise peut exercer une influence directe. Concrètement, SwissLife agit de manière responsable :

- ♣ en tant qu'assureur et conseiller ;
- ♣ en tant qu'investisseur ;
- ♣ en tant qu'employeur ;
- ♣ en tant qu'acteur citoyen ;
- ♣ dans la conduite de ses activités.

Ces piliers constituent le cœur de la stratégie RSE de l'entreprise, et reposent sur des principes de conduite responsable, à la base de toutes ses activités. Dans ce cadre, SwissLife intègre les notions de responsabilité sociétale au sein de tous les processus décisionnels de l'entreprise, s'appuie ainsi sur une gouvernance solide, une gestion des risques rigoureuse, un comportement éthique, et mène toutes ses activités en maîtrisant son empreinte environnementale.

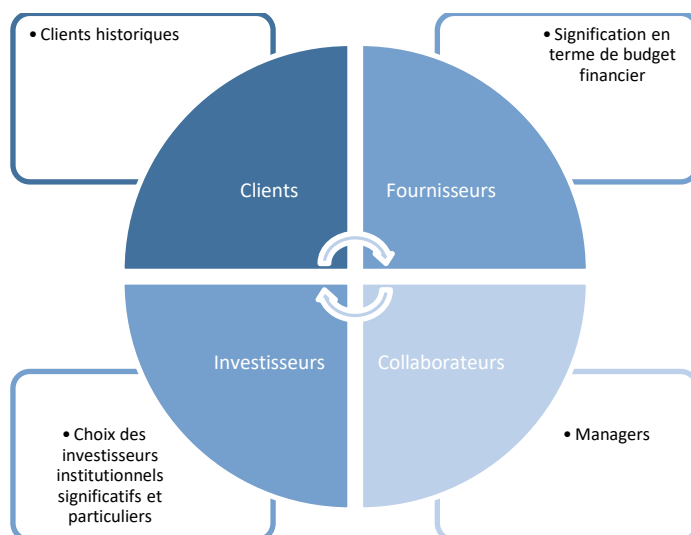
Par ailleurs, dans le cadre de ses investissements financiers, VIEL & Cie a fait le choix de sélectionner des programmes d'investissements favorables à la production d'énergie renouvelable, notamment l'éolien, afin de soutenir ces initiatives au travers de fonds d'investissement élaborés par un établissement bancaire.

1. C-2 Implications des parties prenantes dans cette stratégie

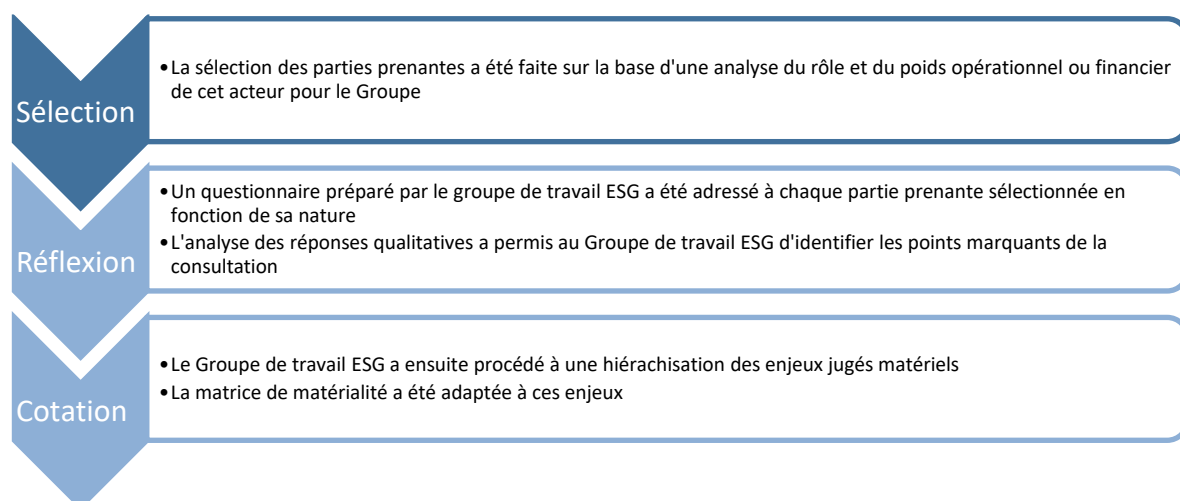
En 2023, VIEL & Cie a fait évoluer son processus d'analyse de matérialité. La liste normée par l'ESRS* a été jaugée à l'aune des enjeux du secteur, documentés par le SASB** utilisés lors de l'exercice précédent pour l'identification des enjeux pertinents. Un échantillon représentatif de parties prenantes – parmi les actionnaires, fournisseurs, clients, managers – a été identifié et questionné sur la base de cette liste de sujets pour récolter les attentes en termes de RSE

** Normes européennes d'information en matière de durabilité – C(2023) 5303 Règlement délégué (UE) de la commission complétant la directive comptable (2013/34/UE), telle que modifiée par la directive sur la publication d'informations en matière de durabilité (CSRD - 2022/2464)*

*** Sustainability Accounting Standards Board® – industries : Services bancaires et courtage, Bourses de valeurs mobilières, Logiciels et services IT - <https://sasb.org/>*



Cette approche a été déclinée en trois temps :



1. C-3 Impact significatif, risques et opportunités et interactions avec le modèle d'affaires (voir tableau en section 1.D.1.b))

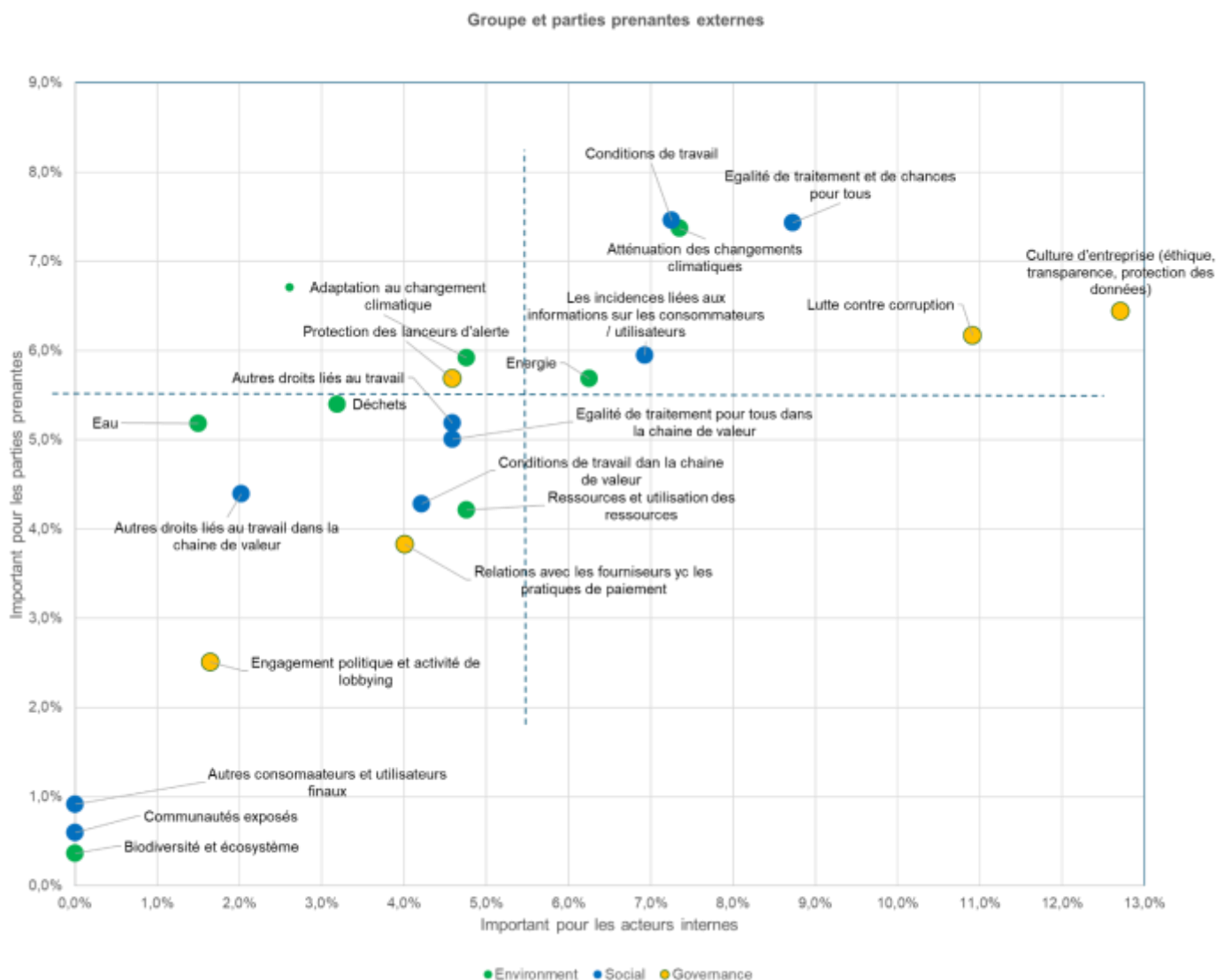
Le seuil de matérialité défini dans le cadre des activités régulées du Groupe correspond à un pourcentage des fonds propres consolidés réglementaires de la société holding de tête du Groupe, compagnie financière. Ce seuil est fixé à un peu moins de 1 million d'euros.

En 2023, les travaux du Groupe ont mis en évidence des enjeux prioritaires pour les responsables métiers des filiales et pour les représentants des parties prenantes. Cette analyse a conduit au constat suivant concernant les sept sujets prioritaires pour les externes et les internes (classés du plus important (1) au moins important) :

Enjeux prioritaires		
	Importance pour les acteurs internes	Importance pour les parties prenantes
Atténuation du changement climatique	4	3
Conditions de travail des effectifs de l'entreprise	5	1
Egalité de traitement et égalité des chances pour tous	3	2
Culture d'entreprise dans la conduite des affaires (éthique, transparence, protection des données)	1	4
Lutte contre la corruption et les pots de vin	2	5
Incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finaux	6	6
Energie	7	7

La consultation des parties prenantes selon le processus décrit ci-dessous, a mis en évidence l'importance des enjeux portant sur des thèmes sociaux notamment l'égalité de traitement et de chance pour tous et l'atténuation du changement climatique par rapport aux enjeux identifiés en 2022. Une actualisation de la matrice de matérialité a ainsi été réalisée et est présentée ci-dessous :

Matrice de matérialité 2023



Hiérarchisation des risques identifiés dans la matrice de matérialité 2023

La matrice de matérialité met évidence les principaux risques suivants par ordre de priorité :

Nature	Risques principaux pour les acteurs internes et les parties prenantes
G	Culture d'entreprise (éthique, transparence, protection des données)
S	Egalité des traitements et des chances pour tous
S	Conditions de travail
E	Atténuation des changements climatiques
G	Lutte contre la corruption
S	Incidence liée aux informations sur les consommateurs / Utilisateur
E	Energie
E	Adaptation au changement climatique
G	Protection des lanceurs d'alerte
S	Autres droits liés au travail
S	Egalité de traitement pour tous dans la chaîne de valeur
E	Déchets
E	Eau
S	Autres droits liés au travail dans la chaîne de valeur
E	Ressources et utilisation des ressources
G	Relations avec les fournisseurs y compris les pratiques de paiement
G	Engagement politique et activité de lobbying
S	Autres consommateurs et utilisateurs finaux
S	Communautés exposées
E	Biodiversité et écosystème

E : Environnement, S : social, G : Gouvernance

1. D – IMPACT, RISQUES ET OPPORTUNITES

D-1 Description du processus pour identifier les impacts, risques et opportunités

1.D.1.a) Approche méthodologique

Afin de réaliser la matrice de matérialité décrite ci-avant, le Groupe s'est appuyé sur une évaluation de critères de matérialité pour classer les sujets extra-financiers sur les piliers Environnement, Social et Gouvernance, rassemblés thématiquement en 21 enjeux, en fonction de leur pertinence pour les parties prenantes externes et les acteurs internes du Groupe.

Les entités du sous-groupe Starfuels acquis en 2021, et qui représentent 1,8 % de l'effectif total du Groupe, sont exclues du périmètre de reporting pour les informations environnementales.

La méthodologie appliquée se base sur une évaluation de l'importance pour le Groupe de ces 21 enjeux de durabilité selon deux points de vue ; d'une part, celui du management dans le cadre de l'approche des risques opérationnels et opportunités ; d'autre part, celui de ses parties prenantes externes notamment, ses clients, fournisseurs, investisseurs. Sont consultés également en interne les participants aux ateliers d'élaboration de la stratégie bas carbone et les membres du Comité RSE de Bourse Direct dont un représentant du personnel.

Un travail d'analyse interne, mené par le Groupe de travail ESG et les directions risques du groupe, assistés par un cabinet de conseil expert a été initié sur cette base pour évaluer en détail l'importance des risques, opportunités et impacts et alimenter la stratégie RSE.

Concernant les enjeux environnementaux, cette analyse a été effectuée dans le cadre d'un groupe de travail de 13 personnes, représentantes des activités de Londres et Paris de Tradition sur des fonctions diverses : conformité, finance, risques, IT. Plus de 20 heures d'ateliers de travail et de réflexion ont été organisées et

encadrées par un expert. Ces ateliers visent à disposer au sein du Groupe d'une meilleure maîtrise de ces sujets, et fort de cette expérience, de pouvoir partager dans les mois et années à venir auprès d'autres représentants du Groupe dans d'autres zones géographiques, cette expertise et approche.

La perception interne est donc établie par l'approche du management dans le suivi des risques opérationnels et les travaux menés régulièrement par les services de conformité, et des collaborateurs en lien avec les travaux sur la politique RSE. Le point de vue externe est évalué par l'importance prise par ces enjeux selon les parties prenantes mais également selon les concurrents et principaux acteurs du secteur dans lequel évolue le Groupe. Les résultats de cette étude, présentés dans le graphique évoqué ci-avant, permettent de distinguer les enjeux en fonction de leur importance pour chaque groupe interrogé. Comme en 2022, ces résultats mettent en avant comme enjeux très importants : la culture d'entreprise (éthique, transparence, protection des données), la lutte contre la corruption pour ce qui concerne la gouvernance. Concernant le volet social, l'égalité de traitement et de chance pour tous, les conditions de travail, les incidences liées aux informations sur les consommateurs et/ou les utilisateurs finals ressortent comme des enjeux très importants. Enfin, les enjeux relatifs à l'environnement identifiés comme très importants concernent l'atténuation du changement climatique et l'énergie. Les indicateurs, les politiques et les diligences associées à ces enjeux sont ensuite plus particulièrement développés dans les chapitres suivants notamment en termes d'analyse de risques, opportunités et impact.

1.D.1.b) Tableaux des incidences, risques et opportunités

L'identification des incidences, risques et opportunités s'appuie sur les verbatims des parties prenantes externes, la consultation des responsables risques et conformité de chaque secteur géographique, l'avis du groupe de travail ESG et du Président du groupe. Les informations détaillées liées aux piliers et E, S et G sont détaillées dans les sections 2, 3 et 4 de ce document ci-après.

L'analyse s'appuie ensuite sur les processus de mesure, gestion et suivi des risques du Groupe. Ainsi, les dimensions financières, économiques, sociales, environnementales, réglementaires, opérationnelles et business conditionnent cette analyse.

Chaque enjeu est évalué aussi sous l'angle d'une opportunité favorable au développement du Groupe. L'analyse de ces opportunités pourra ensuite influencer sur la stratégie du Groupe.

Les incidences, risques et opportunités sont classés selon les piliers, E- environnement, S – sociale, G – gouvernance. Un horizon de temps est fixé selon 3 possibilités, court terme, moyen terme et long terme. Enfin, une probabilité d'occurrence est définie pour chaque enjeux de faible à haute. Chaque incidence, risque, opportunité implique un plan d'action et un indicateur de suivi détaillés dans les tableaux ci-dessous. Sont indiqués en gras, les indicateurs publiés.

Les travaux menés au cours des derniers mois ont conduit à repositionner l'enjeu relatif à la culture d'entreprise (éthique, transparence et protection des données) comme prioritaire. Au total, ce sont donc 28 risques identifiés, 10 opportunités et 5 impacts qui sont ressortis dans l'analyse globale, rationalisés ensuite en différentes thématiques présentés ci-dessous avec les sections en référence pour chaque thème et chiffrage des indicateurs :

Risques	Horizon de temps	Indicateurs (section 2.D)
Adaptation au changement climatique		
Renforcement des législations concernant le réchauffement climatique	Moyen terme	Contenu des réglementations internationales (SEC, CSRD, CS3D, CH..)
Bâtiments ou fournisseurs mis en péril par des événements extrêmes ne permettant plus d'assurer les activités	Moyen terme	Indicateur d'exposition aux risques physiques par région basé sur scénario GIEC
Atténuation du changement climatique		
Risques de réputation (essentiellement clients, investisseurs) liés à l'inaction climatique	Moyen terme	
Exposition de variations des coûts de matières premières carbonées.	Moyen terme	Bilan Carbone et exposition en milliers d'euros (voir 2-D)
Energie		
Délestages interrompant l'activité des plateformes électroniques	Moyen terme	
Hausse des coûts opérationnels (internes et fournisseurs)	Moyen terme	Consommation électrique (voir 2-D) Cout/Kwh
Opportunités		
Adaptation au changement climatique		
Développement de nouvelles activités services	Moyen terme	% de croissance des actifs « Low Carbon » (Tradition Green, Tradition Energy)
Energie		
Amélioration de l'efficacité énergétique informatique	Court terme	Consommation électrique Cout/Kwh IT
Impact positif		
Energie		
Financement de la transition au travers d'investissements	Court terme	Millier d'Euro ou % des investissements et durée d'engagement
Impact négatif		
Atténuation du changement climatique		
Emissions de GES contribuant au réchauffement climatique, et à l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris	Moyen terme	Bilan carbone (voir 2-D)

EFFECTIF DE L'ENTREPRISE (section 3-A)			
Risques	Horizon de temps	Indicateurs	
Condition de travail			
Perte de talents liée au processus de recrutement	Moyen terme	Taux de rotation du personnel (section 3-A) Ratio des salariés ayant bénéficié d'une mobilité géographique ou fonctionnelle par rapport au salariés sortants (section 3-A)	
Perte de compétences voire d'activité due au départ de personnel clé ou de toute une équipe	Court terme		
Absentéisme, démotivation ou perte de talent lié à la rémunération ou au manque de dialogue social	Moyen terme		
Litiges juridiques avec les employés	Court terme		
Traitement équitable et égalité pour tous			
Harcèlement ou traitements discriminatoires de collaborateurs	Court terme	Taux d'employés par genre (section 3-A)	

Autres droits liés au travail		
Non-respect des droits de l'homme	Court terme	Nombre de traités des Nations Unies signés par les pays où le groupe opère (section 3-A)
Opportunités	Horizon de temps	Indicateurs
Condition de travail		
Attractivité de l'entreprise et rétention des talents avec des avantages en termes de rémunération, de formation, d'évolution professionnelle et d'environnement de travail	Court terme	Taux d'employés par genre (section 3-A) Taux d'employés par tranche d'âge (<30, 30-50, >50) (section 3-A) Moyenne d'âge des employés (section 3-A)
Traitement équitable et égalité pour tous		
Attractivité de nouveaux talents	Long terme	Idem indicateurs précédents
Impact positif	Horizon de temps	Indicateurs
Traitement équitable et égalité pour tous		
Contribution aux corrections d'inégalités sociales et économiques locales aux filiales	Moyen terme	Nombre de traités des Nations Unies signés par les pays où le groupe opère (section 3-A)
CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX		
Inclusion sociale des consommateurs et/ou des utilisateurs		
Impact positif	Horizon de temps	Indicateurs
Déploiement de plateformes techniques accessibles au plus grand nombre	Court terme	Nombre de comptes de clients de Bourse Direct
Incidences liées aux informations sur les consommateurs		
Risques, opportunités et impacts gérés avec l'utilisation et la protection des données métier en général dans la gouvernance		

CONDUITE DES AFFAIRES (section 4 – A)		
Risques	Horizon de temps	Indicateurs
Culture d'entreprise		
Perte, endommagement ou fuite de données clients, données physiques de l'entreprise et archives : risque de réputation	Court terme	Taux de formation des effectifs à la cybersécurité (section 4-A 3)
Indépendance des instances de gouvernance et conflits d'intérêts	Court terme	Formations obligatoires effectuées (base déclarative) : AML, Code of conduct (nouveaux entrants) (section 4-A 3),
Intégrité des employés dans leurs décisions	Court terme	
Embauche d'un employé présentant des conflits d'intérêts	Court terme	
Stratégie de développement du métier en contradiction avec les objectifs de durabilité	Moyen terme	
Difficulté à mettre en œuvre des évolutions réglementaires dans leur forme et délais	Court terme	Qualité des relations avec le régulateur (section 4-A 3)
Responsabilité sociale et environnementale considérée comme peu ambitieuse ou mal communiquée	Court terme	
Rapport extra-financier incomplet	Court terme	DEPF publiée
Manque de recul et de vision des instances de gouvernance	Long terme	
Manque d'expérience et d'expertise de l'encadrement	Moyen terme	Nombre moyen d'années d'ancienneté du top management dans le groupe (section 4-A 3)
Incapacité à déléguer et transmettre le savoir	Court terme	

Incapacité du service fourni à tenir les engagements ou à satisfaire les attentes du client	Court terme	
Litiges juridiques avec les clients ou les intermédiaires	Court terme	Nombre de litiges (hors employés) (section 4-A 3)
Non prise en considération des exigences ESG des clients	Moyen terme	
Corruption		
Corruption active ou passive	Court terme	
Intégrité des partenaires	Court terme	
Violation des règles de conduite par les employés	Court terme	
Opportunité	Horizon de temps	Indicateurs
Culture d'entreprise		
Résilience du modèle économique	Court terme	Nombre d'employés sortants/entrants Nombre moyen d'année d'ancienneté du top management
Bénéfice d'image par le choix de partenaires réputés et hautement responsables	Long terme	
Bénéfice de réputation en tant qu'intermédiaire reconnu hautement responsables	Moyen terme	DPEF publiée
Optimisation de la productivité	Long terme	Nombre de formation
Valorisation, fidélisation des employés	Moyen terme	
Fidélisation des clients	Moyen terme	Nombre de réclamations clients (section 4-A 3)
Meilleure qualité de services avec des infrastructures sécurisées plus résilientes, en particulier pour l'activité Bourse Direct	Court terme	Nombre de réclamations clients (section 4-A 3)
Impact positif	Horizon de temps	Indicateurs
Culture d'entreprise		
Intégrité professionnelle, meilleure protection du client	Court terme	

Définition des principaux indicateurs figurant dans le tableau

Approche méthodologique

Les indicateurs couvrent 100 % du chiffre d'affaires consolidés du Groupe et 100 % des effectifs à l'exception de 11 sociétés qui sont soit dormantes (sans activité, ni effectif), soit récemment créée (une société ouverte en novembre 2023) ou dans des pays où l'activité a été suspendue (Israël, Russie). Pour des raisons légales et d'obligation de confidentialité, des données RH (âge et genre) ne sont pas communiquées, notamment en provenance des Etats-Unis représentant environ 20% du périmètre.

Concernant le bilan carbone, lorsque des informations sont manquantes, les données ont été extrapolées en fonction des normes d'émissions et/ou des données d'autres entités. Pour correspondre à la réalité de l'activité du groupe, et comme le préconise l'annexe A de la norme ISO 14064-1, le contrôle opérationnel abordé a été choisi. Toutes les entités du groupe qui sont contrôlées opérationnellement ont été couvertes, à l'exception d'Israël et de la Russie, pour correspondre au champ d'application du DPEF. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a pris une participation minoritaire au capital et qui n'ont pas de contrôle opérationnel sont considérées dans la catégorie « Investissement ».

Pour le scope, les données souhaitées sont spécifiques à la consommation directe (compteur de gaz ou factures) pour un score de qualité de 100 %. Le score de complétude est basé sur le fait que nous avons ou non au moins des informations concernant le système de chauffage. Si aucune information n'est fournie (le gaz est mis à zéro et l'électricité est choisie par défaut comme système de chauffage (en cat. 6)), le score est fixé à 0 %. La note globale est pondérée par la surface

Pour le scope 2, les données souhaitées de consommation électriques sont spécifiques (compteur de gaz ou factures) pour un score de qualité de 100 %. Si aucune donnée spécifique n'est fournie, une consommation semi-spécifique est calculée sur la base de la surface occupée et de la consommation par mètre carré par défaut associée à un score de 50 %. En ce qui concerne les équipements informatiques dans le centre de données d'un tiers, les données sont spécifiques si elles sont basées sur les rapports du fournisseur (score de qualité de 100

%), extrapolées à partir de l'année dernière dans le cas contraire (score de qualité de 80 %). Les scores totaux sont pondérés par la consommation

Formations obligatoires effectuées (base déclarative)

Nombre de collaborateurs ayant suivi une formation en relation avec des sujets réglementaires au sein du Groupe rapporté à l'effectif total du Groupe. Cet indicateur est défini sur une base déclarative.

Qualité des relations avec le régulateur

Cet indicateur qualitatif est basé sur les réunions tenues avec les régulateurs dans l'ensemble des filiales dans le monde, le nombre de contrôle en cours ou procédures en cours. Cet indicateur est lié à l'appréciation par le responsable de la conformité au niveau mondial sur les bases des échanges avec les différents régulateurs.

Nombre moyen d'années d'ancienneté du top management dans le Groupe

Le nombre moyen d'années d'ancienneté du top management dans le Groupe correspond à la moyenne des années d'ancienneté des principaux managers du Groupe dont les Directeurs opérationnels de zone géographiques, le directeur financier du groupe Tradition et des holdings, le directeur juridique, le directeur du contentieux, le directeur de la communication.

Nombre de litiges

Cette donnée correspond au nombre de litiges pour lesquels une procédure judiciaire est en cours avec un client du Groupe.

Taux de formation des effectifs à la cybersécurité

Ce taux est calculé sur le nombre de collaborateurs ayant suivi une formation sur le thème de cybercriminalité au cours des deux dernières années au sein du Groupe. Ce taux est calculé par rapport au nombre de formation sur ce thème octroyé sur la période citée sur l'effectif total du Groupe.

Taux de rotation du personnel

Le taux de rotation du personnel correspond à la moitié du nombre de départs et d'arrivées cumulés sur l'effectif total au sein du Groupe sur une période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année concernée.

$$[(\text{Nombre de départs} + \text{nombre d'arrivées}) / 2] / \text{effectif au 1}^{\text{er}} \text{ janvier}$$

Ratio de salariés ayant bénéficié d'une mobilité géographique ou fonctionnelle par rapport au salariés sortants

Ce pourcentage est calculé sur la base du nombre de salariés ayant changé de filiales ou de fonction ramené au nombre de salariés ayant quitté le groupe (hors mobilités).

Taux d'employés par genre

Ce taux se calcule sur la base du nombre de femmes / hommes / autres au 31 décembre de l'année concernée sur l'effectif total du Groupe à la fin de l'année 2023.

Taux d'employés par tranche d'âge (<30, 30-50, >50)

Ce taux correspond au nombre de collaborateurs par tranche d'âge ramené au nombre de collaborateurs totaux du Groupe en date du 31 décembre 2023.

Taux de croissance en chiffre d'affaires de Tradition Green et Tradition Energy

Ce taux correspond à l'évolution de l'activité de Tradition Green et Tradition Energy sur l'ensemble de l'année 2023 comparé à l'année précédente.

Bilan carbone

Ce bilan a été mené afin de répondre à la fois aux exigences de la DPEF et au décret français 'BEGES', basé sur la méthodologie du Bilan Carbone (c) avec de légères adaptations. Pour correspondre à la réalité de l'activité du groupe, et comme le préconise l'annexe A de la norme ISO 14064-1, le contrôle opérationnel abordé a été choisi. Toutes les entités du groupe qui sont contrôlées opérationnellement ont été couvertes, à l'exception d'Israël et de la Russie où les bureaux n'ont plus d'activité sur site à ce jour, pour correspondre au champ d'application de la DPEF. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a pris une participation minoritaire au capital et qui n'ont pas de contrôle opérationnel sont considérées dans la catégorie « Investissement ». L'inventaire est basé sur l'exercice 2023 et l'ensemble de la chaîne de valeur a été étudié. L'approche physique (facteur d'émission basé sur une mesure physique telle que la consommation d'énergie, les kms parcourus, l'ACV des actifs détenus ...) est systématiquement privilégiée par rapport aux facteurs monétaires afin de réduire l'incertitude et d'identifier des leviers potentiels de réduction. La collecte des données a été effectuée par les représentants opérationnels locaux et contrôlée sur la base de données brutes (factures, rapports d'agences ...) lorsqu'elles sont disponibles. Lorsqu'elles sont manquantes, les données ont été extrapolées en fonction des normes d'émissions et/ou des données d'autres entités. Ces informations sont fournies dans l'approche méthodologique en préambule de ce paragraphe.

Consommation électrique (données disponibles 2023)

La consommation électrique est calculée sur la base des informations recueillies dans l'ensemble des filiales du Groupe faisant partie du périmètre de déclaration extra-financière.

1. D-2 Exigences de déclarations couvertes par le rapport

Certaines thématiques, qui figurent dans la transposition française de la directive européenne sur le reporting extra-financier, n'ont pas été jugées pertinentes au regard de l'analyse de matérialité et des risques du Groupe, et ne sont donc pas développées dans ce rapport.

Il s'agit de l'économie circulaire, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la lutte contre la précarité alimentaire, du respect du bien-être animal, de l'alimentation responsable, équitable et durable. Par ailleurs, conformément à l'article 6 de la loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, le Groupe a considéré les enjeux culturels et sportifs de ses activités dans le cadre de son analyse de matérialité et des risques. Ces enjeux n'ont pas été jugés pertinents au regard des activités du Groupe. Ils ne sont donc pas développés spécifiquement dans ce rapport.

Ne sont pas matériels non plus au niveau du Groupe les thèmes portant sur :

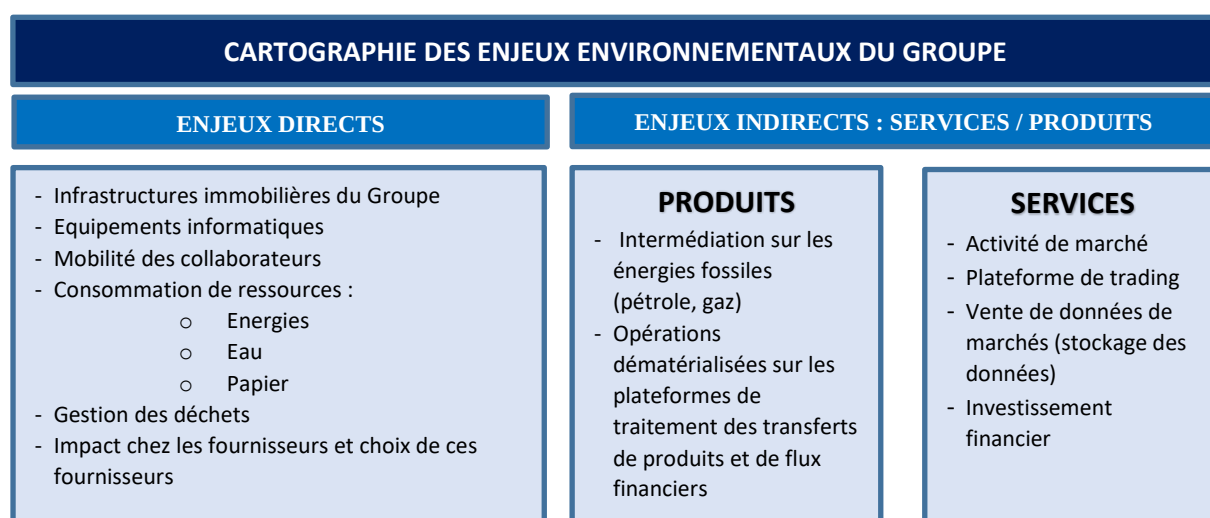
- la consommation d'eau et ressources marines : les indicateurs montrent des niveaux de consommation faibles ;
- la biodiversité et l'écosystème, le Groupe ne dispose d'aucun site à proximité de zones naturelles protégées ;

- l'utilisation des ressources et l'économie circulaire : le matériel informatique qui n'est plus utilisé fait l'objet de recyclage notamment chez Bourse Direct ;
- l'atteinte des communautés : de par son activité, le Groupe ne traite pas de produits pouvant avoir une incidence sur des communautés ou pouvant contrevenir aux droits économiques, sociaux ou culturels des populations ;
- le bien-être animal ;
- des actions politiques ou lobby actif ;
- Les travailleurs de la chaîne de valeur : dans le cadre de sa politique de gouvernance, le groupe s'assure de l'éthique et du respect des droits de l'homme par les partenaires.

La politique de la réserve militaire repose sur l'obligation faite par la loi aux employeurs civils de libérer leurs salariés-réservistes 10 jours par année civile dans le cadre de leur activité de réserve (article L.3142-89 du Code du travail). Le Groupe n'a pas connaissance de collaborateurs réservistes au sein de ces effectifs n'ayant eu aucune déclaration de collaborateur sur ce thème.

2 – INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT

Le Groupe a produit une cartographie des enjeux environnementaux de ses activités présentée ci-dessous :



2. A – TAXONOMIE

Avec l'entrée en vigueur en 2022 de la directive européenne sur la taxonomie (UE 2020/852 du 18 juin 2020), la réglementation impose aux entreprises d'identifier et de déclarer le degré de durabilité de leurs activités, conformément au système de classification « Taxonomie verte » de l'Union Européenne.

Ce système fournit des définitions des activités économiques pouvant être considérées comme écologiquement durables. C'est un langage commun qui introduit une nomenclature des activités économiques selon leur contribution aux six objectifs environnementaux définis par la commission européenne. La taxonomie définit donc des critères harmonisés pour déterminer si une activité économique est durable d'un point de vue environnemental.

En juin 2021, un premier acte délégué est venu compléter le texte pour définir les critères techniques permettant de qualifier l'alignement des activités économiques aux deux premiers objectifs (Lutte contre le changement climatique et Adaptation au changement climatique).

Les critères techniques pour le calcul de l'alignement sur les quatre autres objectifs sont venus compléter le dispositif en juin 2023 (l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et maritimes, la transition vers une économie circulaire, la prévention et le contrôle de la pollution, la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes). L'alignement au regard des objectifs couverts doit tenir compte de l'impact sur tous les autres (principe de « Do Not Significantly Harm »).

La Taxonomie verte s'articule autour de deux notions :

- le critère d'éligibilité : une activité économique est dite éligible si elle est décrite dans le premier Acte Délégué de juin 2021 en raison de sa contribution potentielle à un ou plusieurs objectifs environnementaux ;
- l'alignement qui évalue la contribution effective et significative d'une activité éligible sur la base de critères vérifiables.

Ainsi, à compter de 2023, VIEL & Cie publie les trois indicateurs d'éligibilité relatifs aux 6 objectifs environnementaux :

- un indicateur d'éligibilité à la taxonomie des activités de courtage (CA),
- un indicateur d'éligibilité à la taxonomie des investissements du groupe VIEL & Cie (CapEx),
- un indicateur d'éligibilité à la taxonomie des charges d'exploitation du groupe VIEL & Cie (Opex)

Et pour les montants éligibles, un indicateur d'alignement de ces montants avec les objectifs environnementaux de l'Union Européenne.

2.A.1 Eligibilité du chiffre d'affaires

Le périmètre retenu pour le calcul de la taxonomie correspond au périmètre consolidé publiable.

Les filiales opérationnelles du groupe VIEL & Cie retenues dans le cadre de cette analyse sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale et exercent toutes la même activité d'intermédiation financière. Toutes les activités sur le plan international sont donc catégorisées sur la base des codes NACE (nomenclature européenne pour les activités des entreprises) :

- *Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a. (6619B),*
- *Courtage de valeurs mobilières et de marchandises (6612Z).*

Ces activités ne sont, en conséquence, pas éligibles au titre de la Taxonomie. Il n'existe pas, par ailleurs, de sous-activité partielle s'inscrivant en dehors de cette activité d'intermédiation qui pourrait faire l'objet d'une étude plus approfondie quant à sa potentielle éligibilité. Le chiffre d'affaires n'est pas du tout éligible.

2.A.2 Eligibilité de l'OPEX et CAPEX , double approche

1. Approche « Bottom Up » : Une liste exhaustive des catégories éligibles aux catégories d'activité relatives aux 6 objectifs a été revue sur base de « l'EU Taxonomy Compass ». Sur cette base, des types de dépenses opérationnelles ont été identifiées comme :

- I. très certainement engagées par le Groupe : Information and communication ;
- II. potentiellement engagées par le Groupe : Construction and real estate ; Energy ; Human health and social work activities ; Transport ; Fabrication d'équipements électriques et électroniques à usage industriel, professionnel et domestique, Collecte et transport des déchets dangereux, Collecte et transport de déchets non dangereux et dangereux ;
- III. non engagées par le Groupe : (Toutes les autres).

Les dépenses relatives aux catégories identifiées ont été évaluées au travers du prisme comptable caractérisant les « dénominateurs » :

Capex : Les six catégories de coûts de CapEx pour les entreprises non financières qui appliquent les normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par le règlement (CE) no 1126/2008.

Opex : les coûts directs non-inscrits à l'actif qui concernent la recherche-développement, la rénovation des bâtiments, les contrats de location à court terme, l'entretien et la réparation, et toute autre dépense directe, liée à l'entretien courant d'actifs corporels par l'entreprise ou par le tiers auprès de qui ces activités sont externalisées, qui est nécessaire pour que ces actifs continuent de bien fonctionner

2. Approche « Top Down » : les dépenses extraites de la comptabilité ont été filtrées selon les règles caractérisant les « dénominateurs ». Chacune des dépenses a été caractérisée selon les catégories éligibles selon la catégorisation de « l'EU Taxonomy Compass ».

Les 2 approches ont été confrontées. Il en résulte que :

- Les dépenses immobilisées (CapEx) liées au traitement des données, hébergement et activités connexes (ie. « datacenter ») sont éligibles au titre de l'adaptation au changement climatique et, en tant qu'activité de transition, à l'atténuation du changement climatique.
- Ce même type de dépenses, lorsqu'elles ne sont pas immobilisées (Opex), liées aux bâtiments et opérateurs permettant l'exploitation des serveurs des filiales de Groupe sont éligibles et entrent dans le calcul de l'ICP des OpEx au titre de l'adaptation au changement climatique et, en tant qu'activité de transition à l'atténuation du changement climatique.
- Les dépenses capitalisées liées à l'achat d'équipements électriques et électroniques (ex. serveurs des filiales du groupe) à destination des collaborateurs du groupe sont éligibles au titre de l'économie circulaire. Ce type de dépenses n'entrant pas dans la définition du dénominateur de l'ICP des Opex, elles ne sont comptabilisées que dans l'ICP des Capex.
- Dans le cas où les contrats de location des bureaux sont comptés comme CapEx (i.e comptabilisation du droit d'utilisation sur l'actif) et catégorisés en immobilisation corporelle, alors leurs frais de fonctionnement et de maintenance, entrent au dénominateur et sont partiellement éligibles (Energies renouvelables) (OpEx).

L'analyse de ces informations s'appuie sur les informations financières figurant dans les comptes consolidés publiés notamment par la revue détaillée des charges d'exploitation consolidées mais également des éléments d'actifs immobilisés (cf. Rapport annuel 2023 / Comptes consolidés).

2.A.3 Eligibilité des dépenses – calcul du dénominateur

Le règlement délégué de la commission européenne (UE 2021/2178) du 6 juillet 2021 précise les éléments comptables entrant dans le calcul des indicateurs (ICP) pour les entités non financières.

A ce titre, ont été identifiées les dépenses suivantes :

CAPEX:

- IAS 16 Immobilisations corporelles,
- IAS 38 Immobilisations incorporelles,
- IFRS 16 Contrats de location,
- IAS 40 Immeubles de placement,

Le groupe VIEL & Cie n’a pas d’investissement comptabilisés en IAS 41 Agriculture et IAS 40 Immeubles de placement sur les exercices concernés.

En 2022, le calcul du dénominateur a été fait sur la base des actifs net des sorties. Or la définition de l’indicateur ne mentionnant que les « entrées d’actifs corporels et incorporels de l’exercice considéré », les indicateurs ont été calculés en 2023 sans tenir compte des sorties et les valeurs historiques ajustées en conséquence. (Annexe I du règlement (UE) 2021/2178 paragraphe 1.1.2.1).

OPEX :

- les coûts directs de rénovation, entretien et réparation des bâtiments,
- les contrats de location à court terme.

Le groupe VIEL & Cie n’a pas d’autres dépenses liées à l’entretien courant d’actifs corporels. Conformément aux précisions de la Commission Européenne publiées au Journal Officiel C382 du 6 octobre 2022, les frais généraux et les consommations énergétiques des bâtiments ont été exclus des calculs.

2.A.4 Eligibilité des dépenses – quotité éligible

De l’observation des critères techniques d’éligibilité, il résulte que parmi les dépenses entrant dans les calculs des indicateurs, les dépenses de traitement des données, hébergement et activités connexes sont éligibles en OpEx et en CapEx.

Selon les contrats ces dépenses sont comptabilisés en actif corporel ou en contrat de location court terme.

Tenant compte de cet état comptable, les dépenses de « Traitement des données, hébergement et activités connexes » sont ainsi intégrées dans le calcul de l’un ou l’autre des indicateurs à hauteur de leur montant :

- dans l’ICP des CapEX pour les contrats comptabilisés en actif corporel,
- dans l’ICP des OpEx pour les contrats comptabilisés en location court terme.

Les dépenses liées à l’achat d’équipements électriques et électroniques (ex. serveurs des filiales du groupe) à destination des collaborateurs du groupe n’étant éligibles qu’à l’ICP des CapEX, seules les dépenses immobilisées ont été prises en compte dans la quotité éligible.

2.A.5 Taux d’éligibilité des dépenses

CapEx : au titre de « Traitement des données, hébergement et activités connexes » et au titre de « [Fabrication d’équipements électriques et électroniques](#) » les dépenses capitalisées éligibles sont :

Capex (k€)	2023	2022
Eligible	5 997	4 646
Total	13 467	23 643
Ratio	45%	20%

Répartition par objectif :

	Part des CAPEX/CAPEX Total	
	Alignée sur la taxinomie par objectif	Éligible à la taxinomie par Objectif
CCM	0 %	23 %
CCA	0 %	23 %
WTR		0 %
CE		21 %
PPC		0 %
BIO		0 %

La variation 2022-2023 s'explique par une baisse significative des dépenses d'investissement

OpEx : au titre de « Traitement des données, hébergement et activités connexes » les charges d'exploitation liées au fournisseur de DataCenter éligibles sont :

Opex (k€)	2023	2022
Eligible	1585	1469
Total	7 719	6 097
Ratio	21 %	24 %

Répartition par objectif :

		Part des OPEX/OPEX Total		
		Alignée sur la taxinomie par objectif	Éligible à la taxinomie par objectif	
CCM	0 %	21 %		Transition
CCA	0 %	21 %		
WTR		-%		
CE		20 %		
PPC		-%		
BIO		-%		

2.A.5 Alignement des dépenses éligibles pour les deux objectifs relatifs au changement climatique

Les fournisseurs entrants dans les dépenses de « Traitement des données, hébergement et activités connexes » ont été interrogés sur les critères techniques de contribution substantielle à l'alignement :

- l'application des pratiques du dernier code de conduite européen ou du document du CEN-CENELEC CLC TR50600-99-1 relatifs à la gestion de l'énergie dans les centres de données,
- le cas échéant, le contrôle et audit du dispositif par des tiers indépendants,
- les pratiques non applicables et alternatives mises en œuvre,
- le respect du seuil du potentiel de réchauffement planétaire (Global Warming Potential - GWP) des réfrigérants utilisés dans le système de refroidissement des centres de données.

Quel que soit le site, le fournisseur ne répondant pas à l'ensemble des critères techniques, l'alignement est 0 %.

Dans le cadre de sa stratégie environnementale (cf. C - Environnement : enjeux majeurs liés à l'énergie et au changement climatique), l'objectif du Groupe est de contribuer à réduire ses consommations d'énergie et son empreinte carbone lié à son fonctionnement et son développement mais également au travers de ses principaux fournisseurs.

Le reporting détaillé en application du règlement délégué (UE) 2021/2178 annexe II modifié par le règlement (UE) 2023/2486 du 27 juin 2023 annexe V est disponible en annexe du rapport.

2. B - CHANGEMENT CLIMATIQUE

En 2023, le Groupe a mis en place une approche pour qualifier les risques liés aux enjeux Energie-Climat, c'est-à-dire les risques physiques et de transition. Cette approche s'inscrit dans le cadre d'une démarche progressive visant l'amélioration constante des analyses et plans d'actions afin d'accompagner cette transition.

Des formations de sensibilisation ont été organisées auprès des principaux managers des différentes zones géographiques ainsi que des représentants des métiers (compliance, IT, RH, Finance).

Au total 57 personnes ont suivi ces formations au sein du Groupe. Ces formations ont concerné également les membres des Conseils d'administration de Tradition, VIEL & Cie et le Conseil de Surveillance de Bourse Direct. Au sein de ces instances de gouvernance du plus haut niveau 85 % des membres du Conseil d'administration de VIEL & Cie ont suivi la formation (75 % des membres du Conseil d'administration de Tradition et 100 % des membres du Conseil de Surveillance de Bourse Direct). Six sessions de formation ont été déployées sur différentes zones géographiques.

Un groupe de travail dédié aux enjeux sur le climat s'est réuni dans le cadre de cinq sessions de trois heures chacune afin d'analyser les facteurs d'impact, les risques et potentielles opportunités. La zone UK a été identifiée comme la région la plus exposée aux risques de transition comparée à l'Asie ou aux US. Les travaux se sont donc concentrés sur cette zone spécifiquement. Ce groupe de travail Climat a rassemblé 13 personnes représentantes des sites anglais et français de Tradition. Ces deux sites représentent environ 35 % du chiffre d'affaires du Groupe. Ces sites ont été choisis comme « sites pilotes » pour affiner la méthodologie et l'approche pour la construction du plan de transition. Les bureaux des autres zones géographiques seront progressivement intégrés dans cette démarche. La mise en place de ce groupe de travail Climat a été décidée en central et les ateliers ont été menés par des experts externes à l'entreprise.

Les risques qualifiés de court terme sont à moins d'un an, les risques à moyen terme sont entre 1 et 5 ans et les risques long terme sont à une échéance supérieure à 5 ans.

Le Groupe a procédé dans le cadre de ses ateliers de travail sur le Climat à l'identification des principaux risques et opportunités liés à ses activités en respectant la taxonomie proposée par la TCFD/CDP (Task force on Climate-related Financial Disclosures)/CDP, notamment les risques de transition comme décrit ci-dessus.

Le risque physique fait référence à l'impact financier d'une dégradation de l'environnement, et notamment d'un changement climatique, y compris des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et des changements graduels du climat. Concernant le changement climatique, les risques physiques aigus sont des risques induits par des événements, y compris la gravité accrue des événements météorologiques extrêmes, tels que les sécheresses, les vagues de chaleur, les feux de forêts, les cyclones, les ouragans ou les inondations. Les risques physiques chroniques font référence à des changements à plus long terme dans les régimes climatiques (par exemple, des températures plus élevées et soutenues) qui peuvent entraîner une élévation du niveau de la mer, des vagues de chaleur chroniques, un stress hydrique ou un changement de la nature et de l'affectation des terres.

Les régions où des infrastructures nécessaires sont déployées, ont été examinées sur la base du scénario SSP5-8.5 du GIEC, afin d'identifier les événements météorologiques extrêmes qui pourraient se produire à court ou à moyen terme - y compris l'impact sur les fournisseurs – sur le périmètre des activités londoniennes du Groupe. À court et à moyen terme, aucun risque chronique physique n'a été identifié comme matériel, et les principaux risques aigus identifiés sont liés aux phénomènes météorologiques notamment l'inondation.

Nature du risque	Impacts	Risques résiduels	Probabilité	Horizon temporel	Mesures d'atténuation (non exclusives)
RISQUES AIGUS					
Phénomènes météorologiques violents :					
Inondation	Menace sérieuse pour le fonctionnement du bureau à Londres, car la zone est considérée comme très exposée à des inondations potentielles importantes à moyen terme.	Moyen	Moyen	MT	Le plan de secours en place s'appuie sur un modèle virtuel et permet de fonctionner en mode dégradé.
	Menace sérieuse pour les datacenters car la zone est considérée comme très exposée à des inondations potentielles importantes à moyen terme.	Moyen	Moyen	MT	Deux lignes principales sont déployées : bâtiments conçus pour la résilience par le fournisseur de DataCenter, et basculement déployé entre les deux DataCenter.
Tempêtes, ouragans, incendies et inondation	La dépendance à l'égard de la résilience des fournisseurs face aux phénomènes météorologiques extrêmes a été classée en trois catégories : impact élevé/fort/moyen/moyen sur les activités de l'entreprise.	Moyen	Moyen	MT	Un processus de diligence raisonnable est déployé pour étudier la politique des risques physiques liés au climat des fournisseurs essentiels.
Evènements majeurs en ressources énergétiques :					
Panne d'électricité	Dans le cadre des activités de marché, une longue période de rationnement de l'électricité pourrait perturber les activités commerciales, en particulier aux heures d'ouverture du marché.	Moyen	Moyen	MT	Des solutions de secours peuvent prendre le relais pendant une période déterminée (onduleurs/ datacenter).

La transition vers une économie décarbonée et plus durable implique d'importants changements juridiques, réglementaires, technologiques et commerciaux qui répondent aux exigences d'atténuation et d'adaptation liées au changement climatique et à la préservation de l'environnement et des écosystèmes. En fonction de la nature, de la rapidité et de l'orientation de ces changements, les risques de transition peuvent poser divers niveaux de risque financier et de réputation pour les sociétés.

L'évaluation des risques et opportunités de transition menée par le Groupe reflète les enjeux liés au climat. Cette approche a été choisie pour s'assurer que les risques sont bien saisis (cf. Risque et opportunités de transition, basé sur le scénario 'Net Zero 2050' du NGFS <https://www.ngfs.net/ngfs-scenarios-portal/explore/>). Des quantifications financières des risques sont utilisées dans la mesure du possible. À mesure que les modalités de déclaration liées au climat s'améliorent au fil du temps, l'analyse quantitative sera de plus en plus ajustée dans les futures mises à jour d'évaluation. À ce stade, l'évaluation reste avant tout fondée sur la connaissance du groupe de travail Climat mis en place au sein du Groupe.

Les risques et opportunités de transition, leur appréciation et leur évaluation est présentée ci-dessous :

Risques	Description du risque	Risques	Probabil ité	Mesures	Horizon temporel	Estimation financières
REGULATION						
Hausse des obligations réglementaires	Hausse des coûts liés à l'accroissement des obligations réglementaires	Fort	Forte	Plan climat à horizon 2025	MT	1 million d'euros
JURIDIQUE						
Exposition à des litiges	CS3D : des amendes allant jusqu'à 5 % des revenus en l'absence d'une politique climatique ambitieuse	Faible	Faible	Plan climat à horizon 2025	MT	50M€ (5 % du CA)
	Perte de chiffre d'affaires due à la suspension temporaire des agréments, conformément à la pression exercée par la CS3D pour mettre fin à l'activité si aucune politique climatique ambitieuse n'est mise en place	Faible	Faible		MT	
REPUTATION						
	La perte de liquidité de grandes banques désireuses de ne traiter qu'avec des courtiers ayant une politique climatique ambitieuse pourrait avoir un effet de cascade sur d'autres clients	Faible	Faible	Plan climat à horizon 2025	MT	Perte de 25 % du CA : 250 m€
	Perte de courtiers en raison de l'interruption de l'activité due à la perte de clients ou à la suspension de licence	Faible	Faible	Plan climat à horizon 2025	MT	Perte de 20 % du CA : 200 m€
	Les investisseurs s'éloignent en raison de l'absence d'une politique climatique ambitieuse	Moyen	Moyenn e	Plan climat à horizon 2025		Perte de valeurs des actions du Groupe
MARCHE						
Charges opérationnelles en hausse	Hausse des coûts des énergies fossiles	Moyen	Moyenn e	Plan climat à horizon 2025	MT	Non chiffré
	Hausse des coûts de l'électricité	Moyen	Moyenn e		MT	Non chiffré
Impossibilité d'attirer des co-financeurs et/ou des investisseurs en raison des risques incertains liés au climat	Un abandon rapide de l'énergie pétrolière/gazière entraînerait une diminution des revenus des bureaux exposés aux fossiles	Moyen	Moyenn e		MT	30 millions d'euros

Des travaux sur la mise en place d'un plan climat ont été lancés en 2022, basés notamment sur des formations, la rationalisation du calcul du bilan carbone. Ce plan s'inscrit principalement sur une optimisation de la gestion des équipements IT. Une « CMDDB » (Configuration Management DataBase) a déjà été mise en place sur sein de Bourse Direct et des études sont en cours sur les autres activités du Groupe. Par ailleurs, un objectif de notation CDP, B a été fixé à horizon 2025.

Opportunités	Description de l'opportunité	Opportunités	Probabilités	Mesures	Horizon de temps	Estimation financières
PRODUITS ET SERVICES						
Développement et/ou expansion des biens et services à faibles émissions	Soutenir la décarbonisation du portefeuille des clients avec de nouveaux produits	Moyen	Moyenne	Favoriser le développement de nouveaux produits par des échanges avec les clients sur les enjeux RSE	MT	1 million d'euros
Autres : État des marchés	Augmentation de la volatilité des taux en raison de politiques d'atténuation rigoureuses	Moyen	Moyenne		MT	
Développement de nouveaux produits ou services grâce à la R&D et à l'innovation	Développement d'une expertise en matière de produits de transition pour développer des produits sur le marché national	Moyen	Moyenne	Favoriser l'innovation dans le cadre d'une forte culture décentralisée	MT	50 M€ (5 % du CA)
Développement de nouveaux produits ou services grâce à la R&D et à l'innovation	Développer des produits pour soutenir les marchés du recyclage	Moyen	Moyenne	Mise en place d'une équipe de data science favorisant la recherche	MT	
Développement de nouveaux produits ou services grâce à la R&D et à l'innovation	Développer des produits pour soutenir l'obligation de mise au rebut des actifs dans le secteur pétrolier et gazier	Moyen	Moyenne		MT	
Développement et/ou expansion des biens et services à faibles émissions	Développement des bureaux de bas CO2 (Volontaire + ETS)	Moyen	Moyenne		MT	
Développement de nouveaux produits ou services grâce à la R&D et à l'innovation	Développement de services de données de marché basés sur le prix du carbone	Moyen	Moyenne		MT	
Développement et/ou expansion des biens et services à faibles émissions	Développement de services de données pour mesurer l'exposition des portefeuilles aux risques de transition	Moyen	Moyenne		MT	
Développement et/ou expansion des biens et services à faibles émissions	Développement de nouveaux produits Transition en partenariat avec les corporate/banques	Moyen	Moyenne		MT	
MARCHE						
Accès à de nouveaux marchés	Accéder à de nouveaux marchés tels que le boisement ou les solutions techniques de captage du carbone par le biais de partenariats	Moyen	Moyenne		MT	

2 C - BILAN CARBONE

Le bilan 2023 du groupe sur les émissions à effet de serre est présenté ci-après selon les recommandations du décret n° 2022-982 du 1^{er} juillet 2022. L'approche contrôle opérationnel a été retenu. Il est à noter que les émissions liées aux consommations électriques sont calculées à partir des Facteurs d'Emission (FE) des réseaux nationaux (ie « location based » du GHG protocol).

Sur la base de notre analyse, accompagnés par un tiers expert (le cabinet de conseil, DarwinX), nous arrivons à une estimation de l'ordre de 44 349 tonnes dont 41,5 % liés au poste les plus contributeurs : les fournisseurs (scope 3).

Le groupe n'a pas identifié d'émissions liées au transport amont et aval compte tenu de la nature de son activité.

Approche méthodologique

Le calcul du bilan carbone du groupe a été réalisé sur la base d'une analyse détaillée des émissions de gaz à effet de serre (GES), en évaluant l'empreinte carbone de ses activités opérationnelles et de ses investissements. Le niveau de détail des données traitées donne des indications précieuses sur les sources et l'ampleur des émissions de GES, permettant ainsi d'identifier les domaines à améliorer et de développer des stratégies ciblées pour réduire son impact sur l'environnement.

Ce bilan carbone a été réalisé pour répondre aux exigences du CSRD (ESRS E1) et du décret français "BEGES", sur la base de la méthodologie Bilan Carbone(c) avec de légères adaptations (détails ci-dessous).

Pour correspondre à la réalité de l'activité du groupe, et comme le préconise l'annexe A de la norme ISO 14064-1, le contrôle opérationnel abordé a été choisi. Toutes les entités du groupe qui sont contrôlées opérationnellement ont été couvertes, à l'exception d'Israël et de la Russie, pour correspondre au champ d'application du DPEF. Les sociétés dans lesquelles le Groupe a pris une participation minoritaire au capital et qui n'ont pas de contrôle opérationnel sont considérées dans la catégorie « Investissement ». L'inventaire est basé sur l'exercice 2023 et l'ensemble de la chaîne de valeur a été étudié. Le tableau de ventilation des émissions est basé sur les catégories ISO 14069.

L'approche physique (facteur d'émission basé sur une mesure physique telle que la consommation d'énergie, les kms parcourus, l'ACV des actifs détenus...) est systématiquement privilégiée par rapport aux facteurs monétaires afin de réduire l'incertitude et d'identifier des leviers potentiels de réduction. La collecte des données a été effectuée par les représentants opérationnels locaux et contrôlée sur la base de données brutes (factures, rapports d'agences ...) lorsqu'elles sont disponibles. Lorsqu'elles sont manquantes, les données ont été extrapolées en fonction des standards d'émissions et/ou des données d'autres entités. Une approche quantitative est proposée pour estimer l'incertitude. Un score de qualité des données d'activité est calculé sur la base de l'exhaustivité estimée des données collectées et de la nature des données d'activité collectées (spécifiques, semi-spécifiques ou génériques). Ce score est couplé à l'incertitude des facteurs d'émission pour obtenir une incertitude globale par catégorie d'émissions.

Le scope 1 (émissions directes de GES provenant de sources contrôlées) et le scope 2 (émissions indirectes de GES résultant de l'achat d'électricité, de chaleur ou de vapeur consommée) ont été étudiés afin de couvrir 100 % des émissions.

En ce qui concerne le scope 3 (émissions indirectes de GES provenant de sources échappant au contrôle direct de l'organisation) et la couverture des catégories significatives comme l'exigent le BEGES et la CSRD, une étude détaillée du Modèle d'affaire a été menée afin d'identifier les principaux postes d'émissions dans la chaîne de valeur, rapprochées avec l'ensemble des flux financiers (Opex/Capex) afin de s'assurer qu'aucune source significative ne soit omise. Toutes les catégories de scope 3 ont été étudiées.

Les principaux domaines opérationnels qui ont été identifiés et particulièrement scrutés sont :

--> Bureaux : activité réglementée nécessitant des bureaux locaux dans chaque endroit où le groupe opère - presque aucun travail à distance. Les politiques immobilières (surface, sources d'énergie, politique d'économies d'énergie, bâtiment bas carbone ...) sont essentielles pour décarboner l'entreprise. L'évaluation détaillée réalisée se décompose sur le scope 1 (fuites de climatisation et chauffage au gaz), le scope 2 (électricité pour le chauffage, l'éclairage et l'informatique, y compris les serveurs en propre) et le scope 3 cat 8 : autres émissions liées à l'énergie, ainsi que le scope 3 cat 10 biens d'équipement (selon la recommandation Bilan carbone (c), amorti sur 50 ans comme recommandé par l'ADEME).

--> Déplacements et dépenses : l'activité commerciale nécessite un investissement important dans les voyages et relations clients, et un accent particulier a été mis sur :

- les divertissements des clients sont déclarés dans le scope 3 'Biens et Services',
- la typologie des vols (distance, classe) a été étudiée afin d'obtenir une meilleure estimation de leurs émissions qui sont divulguées sur le scope 3 'voyages d'affaires'. Comme le suggère le décret BEGES, recommandé par le Bilan Carbone (c) et le gouvernement britannique (1), les effets non CO2 (traînées de condensation, non incluses dans le Protocole de Tokyo) ont été pris en compte cette année.

--> IT : L'intensité digitale de l'activité est forte et croissante, et une politique Green IT est essentielle pour la transition du Groupe. Un inventaire détaillé des actifs et de leur consommation a été réalisée, dont les résultats sont ventilés comme suit :

scope 1 (climatisation des locaux techniques des bureaux),
scope 2 (consommation d'énergie des bureaux, mais aussi des actifs informatiques propres des datacenters opérés par un tiers, comme le préconise l'Uptime Institute (2),
Champ d'application 3. Cat 23 : Autres émissions liées à l'énergie pour le refroidissement des datacenters tiers, scope 3 cat 10. biens d'équipement pour les appareils informatiques (amortis sur leur durée de vie opérationnelle), scope 3 cat 9 'Services achetés' pour le SaaS (sur la base de l'empreinte carbone du fournisseur s'il existe, facteur monétaire dans le cas contraire), scope 3 cat 11 'Déchets' (sur la base du flux collecté cette année).

Quant aux autres services achetés (scope 3 cat 9), et à l'investissement (scope 3 cat 15), ils sont basés sur l'empreinte carbone de l'entreprise si elle existe, le facteur monétaire EXIOBASE dans le cas contraire.

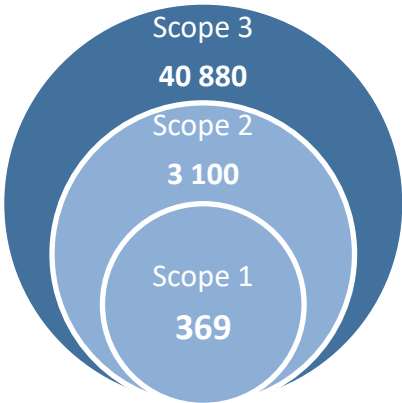
Les repas du midi, même s'ils sont potentiellement significatifs et s'inscrivent dans la méthodologie du Bilan Carbone (c), n'ont pas été déclarés conformes aux normes internationales car ils ne sont pas financés par l'entreprise (à l'exception de la filiale de Bourse Direct).

En ce qui concerne les émissions dites ‘aval’, l'impact du cœur de métier de l'intermédiation a été étudié sur la base des travaux récents du PCAF sur les émissions facilitées (3), mais les réponses apportées sont trop limitées (en termes de périmètre des produits financiers couverts) pour pouvoir être évaluées. S'agissant des services de données numériques du Groupe consommés par les clients, une évaluation au premier ordre a montré un impact potentiel qui ne semblait pas significatif, qui devrait être confirmé par d'autres études. En conclusion, aucune émission de scope 3 aval n'est reportée.

(1) <https://www.ecologie.gouv.fr/decret-bilan-des-emissions-gaz-effet-serre-beges> & <https://www.gov.uk/government/publications/greenhouse-gas-reporting-conversion-factors-2023>
(2) <https://journal.uptimeinstitute.com/accounting-for-digital-infrastructure-ghg-emissions>
(3) <https://carbonaccountingfinancials.com/files/PCAF-PartB-Facilitated-Emissions-Standard-Dec2023.pdf>

Bilan carbone

Sur la base de notre analyse, accompagnés par un tiers expert (le cabinet de conseil, DarwinX), nous arrivons à une estimation de l’ordre de 44 349 tonnes d’émission par le Groupe de gaz à effet de serre en 2023, détaillés comme suit :

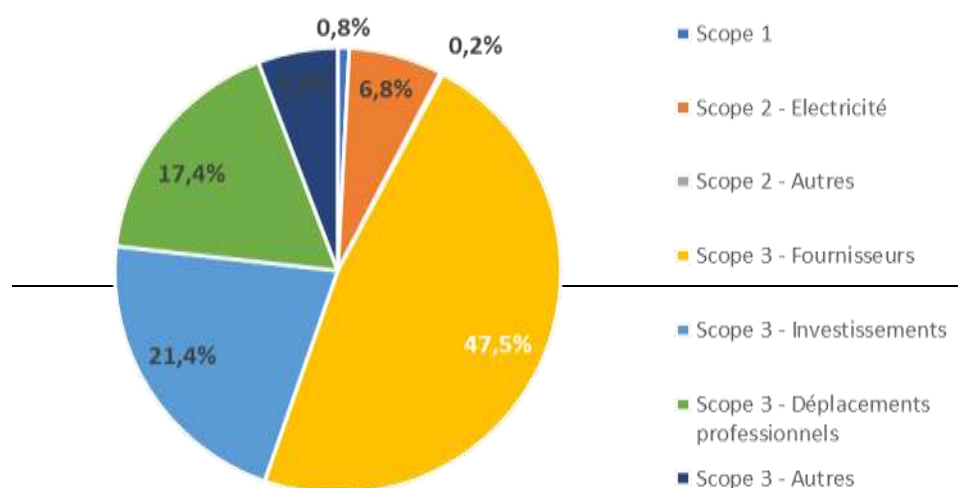


Bilan carbone ISO14069

Scope	Categorie	Description des catégories	Emissions 2023 (tCO2e)	Emissions 2022 (tCO2e)	Difference 2023/2022 (tCO2e)	Incertitude 2023
Scope 1	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	166	21	-	-
	2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	45	6	-	-
	3	Emissions directes des procédés			-	-
	4	Emissions directes fugitives	157	Non reporté	-	-
	5	Emissions directes issues de l'UTCF				
		Total Scope 1	367	27	340	29%
Scope 2	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	3 016	2 458	-	-
	7	Emissions indirectes liées à la consommations d'énergie du réseau (hors électricité)	86	105	-19	93%
		Total Scope 2	3 102	2 563	539	17%
Scope 3	8	Emissions liées à l'énergie non incluse dans les postes de 1 à 7	271	273	-3	53%
	9	Achat de produits et services	21 067	Non reporté	N/A	64%
	10	Biens immobilisés	1 502	1 498	4	51%

11	Déchets générés	87	<i>Non reporté</i>	N/A	110%
12	Transport de marchandises amont et distributions				
13	Déplacements professionnels	7 738	1 171	6 567	58%
14	Actifs en leasing amont				
15	Investissements	9 504	<i>Non reporté</i>	N/A	42%
16	Transport de visiteurs et de clients	-	-	-	-
17	Transport de marchandises aval et distribution	-	-	-	-
18	Stade d'utilisation des produits	-	-	-	-
19	Fin de vie de produits	-	-	-	-
20	Franchise en aval	-	-	-	-
21	Actifs en leasing en aval	-	-	-	-
22	Déplacement des salariés	498	509	-11	66%
23	Autres émissions indirectes	213	247	-34	20%
Total Scope 3		40 880	3 698		36%
Total scope 1+2+3		44 349	6 288		33%

Répartition par nature



Variations par rapport à 2022

Détail de la différence 2022-2023 sur les voyages d'affaires, prenant en compte les données manquantes en 2022, les émissions hors protocole de Kyoto ('trainées blanches') calculées cette année, l'extension du périmètre couvert par rapport à 2022, la croissance des voyages, et les autres dépenses non recensées en 2022.



Sur la base du relevé présenté, le Groupe se fixe comme objectif la réduction de 15 % de ses émissions de GES à horizon 3 ans.

Pour l'ensemble du Groupe, les démarches suivantes ont été entreprises dès 2022 afin de s'inscrire dans une trajectoire de réduction de l'impact carbone du Groupe :

- Installer les bureaux dans des bâtiments à haute performance énergétique et/ou mettre en place des systèmes d'économie d'énergie dès que cela est possible par rapport aux implantations géographiques des différents bureaux du Groupe notamment par une réduction du chauffage pendant les période d'hiver. Il sélectionne les équipements informatiques les mieux notés en efficacité énergétique, des éclairages adaptés utilisant des détecteurs de présence munis de capteurs à infrarouge et en cas de déménagement, nous optons pour des locaux plus économiques en énergie, voire éco-certifiés. En outre, les sources d'énergie consommée au sein des bureaux sont diversifiées lorsque c'est possible afin de favoriser les énergies renouvelables. L'objectif de cette mesure est de disposer d'une meilleure maîtrise de la consommation énergétique et de l'origine des énergies consommées.
- Maintenir, dans la mesure du possible, des centres de données décarbonés, dotés de technologies plus récentes et plus efficaces. Les bureaux de Paris, New York et Londres ont confié leurs centres de données à des prestataires externes à la politique d'efficacité énergétique ambitieuse et qui ont pour objectif à terme d'acheter une part importante d'énergies renouvelables.
- Améliorer le cycle de vie des équipements informatiques, c'est-à-dire réduire sur le long terme le nombre d'équipement, allonger la durée de vie de ces équipements et gérer la fin de vie en s'assurant que tout ce qui peut être réutilisé, reconditionné et recyclé, et mettre en place une infrastructure de gestion des déchets afin d'augmenter la proportion de déchets recyclés dans l'ensemble des filiales du Groupe dans le cadre d'une approche d'économie circulaire. Les échanges par moyens électroniques étant au cœur de l'activité du Groupe, le Groupe se procure beaucoup de matériels informatiques et de télécommunication. Au terme de leur durée de vie, les filiales veillent à ce que ces équipements ne soient pas perdus en confiant les vieux PC, portables et écrans à des spécialistes du recyclage qui veillent à ce que les données soient détruites et réutilisent ou recyclent les matériaux valorisables.

- Optimiser les déplacements professionnels en optant pour la vidéoconférence pour les réunions à distance et encourager les transports plus écologiques. Comme dans la majeure partie du secteur des services financiers, les déplacements locaux et mondiaux font normalement partie intégrante de l'activité. Les politiques de voyages ont été modifiées en y intégrant des critères plus stricts de justification des déplacements afin de décourager les déplacements inutiles et les déplacements en classe affaires, qui ont un impact carbone élevé.

2. D- PRINCIPAUX INDICATEURS

Les principaux indicateurs mesurés par le Groupe sur le volet environnement sont les suivants :

Indicateurs	Mesure 2023	Mesure 2022	Var 22/23	Commentaire
Consommation d'énergie	8,0 millions de Kwh	9,9 millions de kWh	-19,2%	
Empreinte carbone *	44 347 tonnes*	6 300 tonnes	Non pertinent	Explication de la variation dans le graphique ci-dessus
Croissance du chiffre d'affaires de TFS Energy	9,9%	0,4%		
Croissance du chiffre d'affaires de TFS Green	16,6%	2,2%		

** par rapport à 2022, les calculs ont été affinés par une collecte de données plus exhaustive et une variation de périmètre par rapport aux sociétés intégrées dans le calcul en 2022*

3 – INFORMATION SOCIALE

3. A - SALAIRES DE L'ENTREPRISE

3- A-1. Politiques relatives à son propre effectif

Le métier d'intermédiaire financier requiert des qualifications techniques spécifiques à la finance et, concernant la plateforme électronique de négociation de Bourse Direct, des compétences informatiques pointues mais également de bonnes connaissances des marchés financiers pour accompagner les clients. Ces postes hautement qualifiés peuvent être difficiles à pourvoir et provoquer des taux de rotation élevés.

Outre le respect des normes de travail communément admises et le respect des droits des travailleurs, l'approche RH du Groupe s'attache particulièrement à s'assurer de l'équité des rémunérations et du bien-être au travail pour conserver les équipes et leur motivation.

L'envergure internationale du Groupe lui permet aussi de répondre à des souhaits de mobilité géographique de ses employés, tant pour motifs personnels que professionnels. La capacité du Groupe à assurer une mobilité fonctionnelle, d'opérateurs de terrain vers le management ou vers les fonctions support est aussi un atout pour préserver la richesse de son capital humain. En outre, la pratique de management se veut horizontale : les employés étant par nature très autonomes compte tenu de leur niveau de qualification, et le management, issu principalement des rangs opérationnels, reste très accessible. Le code de conduite du Groupe définit les principales règles de comportement dans son environnement.

Les engagements sociétaux du Groupe en faveur du développement durable s'inscrivent donc dans une démarche favorisant l'épanouissement et le bien-être de ses collaborateurs à travers le monde. En premier lieu, la prévention en matière de santé et de sécurité est une préoccupation prioritaire et permanente pour le Groupe dans toutes ses activités. Partout, le Groupe s'engage pour garantir l'intégrité physique et morale de ses

collaborateurs. Favoriser, le développement professionnel et personnel de chaque collaborateur s'inscrit également dans le cadre de cet engagement.

La stratégie de croissance organique des filiales du Groupe est créatrice d'emplois dans de nombreux pays. L'exercice du métier de courtier implique un haut niveau de technicité et une fine connaissance des instruments financiers. Avec son positionnement international, afin de permettre le développement personnel et professionnel de ses employés et l'approfondissement de leur compétence, le Groupe propose des programmes de formations et facilite la mobilité des collaborateurs même si les équipes restent majoritairement locales. Cette mobilité est perçue comme une source d'opportunité et de motivation pour les employés. Les budgets estimés au sein du Groupe s'élèvent à 2 millions d'euros.

Compétition du secteur

Grâce à la compétition qui caractérise le secteur, le Groupe doit continuer à attirer et à retenir les meilleurs talents. Pour y parvenir, il crée les conditions d'un cadre de travail sûr, recrute une main-d'œuvre diversifiée et donne de l'autonomie aux collaborateurs motivés qui souhaitent se développer personnellement et professionnellement, le tout avec des rémunérations ambitieuses, compétitive et équitable. Lorsque les collaborateurs ont les moyens de donner le meilleur d'eux-mêmes au travail, la productivité et les bénéfices s'accroissent habituellement au même rythme que le moral du personnel et la culture de l'entreprise.

Dans le respect de la politique groupe et de l'environnement réglementaire, chaque filiale met en œuvre localement ses propres processus afin de se rapprocher au mieux des attentes des ressources locales et préserver ainsi la motivation du personnel et favoriser l'attractivité du Groupe auprès des talents recherchés. Tous les salariés du groupe VIEL & Cie sont informés et doivent signer une déclaration d'absence de conflit d'intérêt à l'embauche.

Mobilité

En outre, les collaborateurs du Groupe peuvent exercer plusieurs fonctions et explorer aisément les opportunités offertes au sein du Groupe pour développer leur profil professionnel en recherchant de nouvelles expériences d'apprentissage, profiter de l'acquisition de nouvelles compétences et de connaissances d'autres segments des activités, améliorer la compréhension collective du Groupe sur le secteur, échanger des informations et proposer de nouvelles idées pour mieux travailler ensemble. Le Groupe considère que ces conditions contribuent à son agilité et motivent les collaborateurs, car ils peuvent constater l'impact de leur travail sur la réussite de l'entreprise et réaliser ainsi que chacun a un rôle crucial à jouer dans l'écosystème.

Les démarches favorisant le développement personnel et professionnel des collaborateurs sont essentielles pour maintenir le positionnement de l'entreprise et des services de qualité. Le Groupe est convaincu que l'engagement croissant des collaborateurs et le faible taux de rotation du personnel sont directement liés aux efforts visant à leur donner davantage d'autonomie. C'est pourquoi le Groupe a l'intention de saisir chaque opportunité qui se présente pour favoriser une forme de développement organisationnel durable, socialement conscient et tourné vers l'avenir afin de maximiser les bénéfices pour toutes les parties prenantes.

Pour ce qui concerne la promotion de l'activité physique et sportive des collaborateurs au sein du Groupe aucune action particulière n'a été initiée dans ce domaine considérant qu'il ne s'agit pas d'un risque majeur au sein du Groupe. Cependant, la majorité des activités françaises est installée dans des locaux disposant d'une salle de sport facilitant ainsi l'accès à des installations sportives pour l'ensemble des collaborateurs.

Diversité, mixité et inclusion

De par sa nature, le Groupe favorise la diversité et la mixité culturelle liée à une implantation dans plus de 30 pays différents à travers le monde. La réalisation du potentiel d'une main-d'œuvre diversifiée est considérée comme essentielle à notre réussite.

Le groupe VIEL & Cie s'assure que la culture et les pratiques RH promeuvent la diversité et l'inclusion dans le recrutement. L'opportunité d'opérer dans ce Groupe déployé à l'international est offert à tous les talents locaux sans discrimination de genre, âge, handicap, croyances, culture, ethnie ou orientation sexuelle. Le groupe VIEL & Cie est aussi à l'écoute des souhaits de mobilité de ses employés, favorisant ainsi la mixité des cultures. Si le secteur est structurellement plutôt masculin, le Groupe veille à s'assurer que des femmes occupent des postes opérationnels dans chacune de ses filiales. Sa politique de recrutement aux postes managériaux a permis une forte représentativité féminine dans les organes de direction.

Parmi, les principales actions, le Groupe s'assure d'une parité au niveau des postes de direction en privilégiant la nomination de femmes. Le nombre de femmes occupant des postes de direction ou de membres du Conseil d'administration de VIEL & Cie constitue un indicateur clé de cet engagement dans la gouvernance.

Le Conseil d'Administration de VIEL & Cie compte aujourd'hui trois femmes sur les sept membres qui le compose.

Le pôle Bourse Direct, les entités françaises de Tradition, ainsi que des directions clés au niveau du Groupe (direction juridique, direction marketing stratégique, direction conformité et risques opérationnels) sont dirigées par des femmes.

Une égalité parfaite entre hommes et femmes est respectée au sein du Comité de Direction de Bourse Direct. Même si les femmes sont moins nombreuses au sein de l'entreprise, les femmes sont très représentées au sein de la direction puisque le Directoire est composé de 2 femmes. Bourse Direct publie les résultats en matière d'écart de rémunération entre les femmes et les hommes conformément aux dispositions de l'article D.1142-5 du code du travail, avec un index à 85/100 en 2023.

Par ailleurs, Bourse Direct a signé la charte de la diversité et également participé à la semaine du handicap. Des actions ont été menées en 2023 pour l'inclusion des personnes en situation de handicap notamment par la mise à disposition de matériel adapté pour un collaborateur en situation de handicap (bureau, chaise ergonomique ...). Une semaine de sensibilisation a été organisée au sein de Bourse Direct lors de la semaine du handicap. Des centres de travail pour handicapés (ESAT) sont utilisés régulièrement dans le cadre de services liés à l'activité de Bourse Direct.

Le Groupe s'investit dans la promotion de l'égalité et la diversité, en créant une culture de cohésion et d'intégration. Il reconnaît que des employés issus de milieux et d'expériences différents peuvent apporter des connaissances précieuses à l'environnement de travail. L'objectif des entités du Groupe est de recruter et de conserver une main-d'œuvre diversifiée qui reflète les marchés mondiaux sur lesquels le Groupe est présent.

Des indicateurs RH sont intégrés dans les processus de suivi du niveau de diversité, d'égalité et d'inclusion au sein du Groupe et comprennent des statistiques par sexe, catégorie d'employé et âge.

Il apparaît que les femmes sont faiblement représentées dans les effectifs des bureaux de Londres notamment en raison du poids prépondérant des opérateurs de marché. En effet, les femmes sont présentes dans les fonctions support de la société. Un plan d'actions est en cours d'écriture avec les bureaux de Londres notamment pour améliorer le ratio de représentativité des femmes dans ses effectifs.

3-A-2. Processus de mobilisation des travailleurs et des représentants des travailleurs au sujet des répercussions

Le Groupe a instauré une gestion très décentralisée du personnel tenant compte des particularités locales, et des enjeux locaux. Ainsi, les managers et dirigeants locaux sont en contact direct avec les collaborateurs des bureaux qu'ils supervisent. Les sujets sont donc traités de façon distincte dans chaque bureau en fonction des caractéristiques du pays ou de la zone géographique concernée. Cette gestion s'appuie sur une politique centralisée décrite dans le cadre du code d'éthique du Groupe.

La représentativité du personnel par des instances élues est très peu répandue dans les pays étrangers à l'exception des pays européens et notamment de la France. Le Groupe ayant 90 % de son activité hors de la zone européenne, les discussions avec les dirigeants des bureaux sont menées sans représentants du personnel. Dans le cadre des orientations RH, le Groupe favorise cette liberté de dialogue au sein des différentes filiales.

En revanche, des accords collectifs ont pu être conclus dans différentes entités du Groupe notamment en France. Un accord porte principalement sur l'organisation de temps de travail et de présence au bureau sur les activités de bourse en ligne favorisant ainsi une plus grande souplesse dans l'organisation du travail pour les collaborateurs par rapport à leur temps de présence et de télétravail.

Par ailleurs, le Comité RSE constitué au sein de la filiale Bourse Direct est composé de représentants du personnel participant directement aux actions menées au sein de cette filiale.

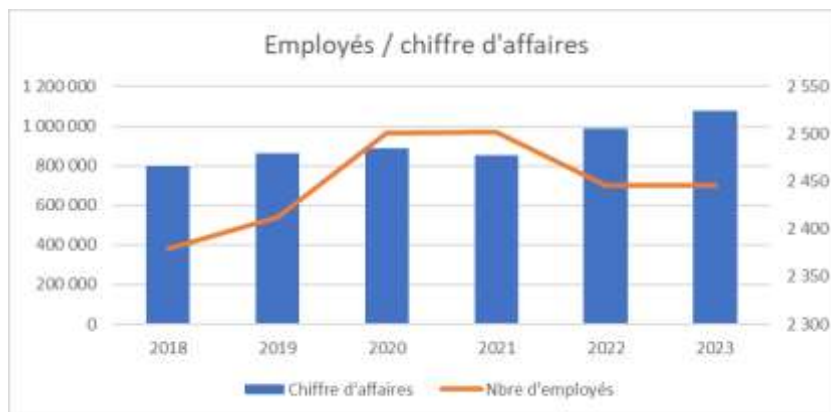
3- A-3. Processus pour remédier aux répercussions négatives et canaux permettant aux propres travailleurs de soulever des préoccupations

A ce stade, aucun impact négatif n'a été identifié concernant les employés du Groupe.

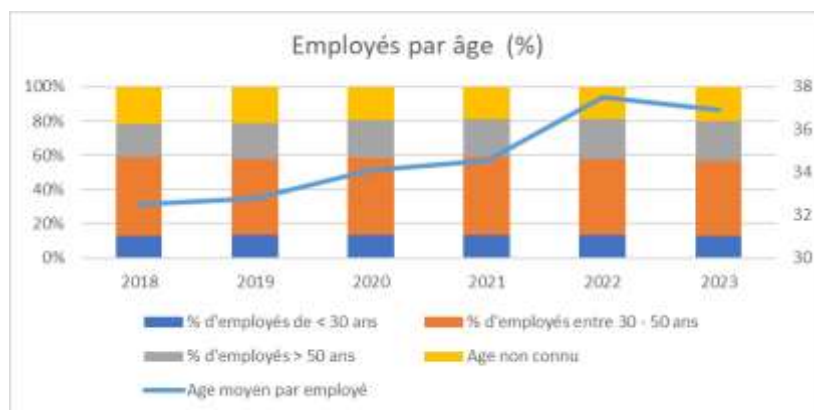
Le Groupe a mis en place un dispositif de recueil et de traitement des alertes permettant aux employés des filiales de signaler un fait grave et non conforme aux règles qui gouvernent la conduite des activités du Groupe. Ce dispositif a été communiqué aux filiales opérationnelles afin d'assurer la convergence des alertes vers le Comité éthique implémenté au niveau du groupe et le suivi de toutes les alertes au sein du groupe. Ce dispositif n'est pas ouvert à l'extérieur de l'entreprise et n'a pas vocation à l'être à l'avenir.

3 - A-4. Caractéristiques des employés de l'entreprise

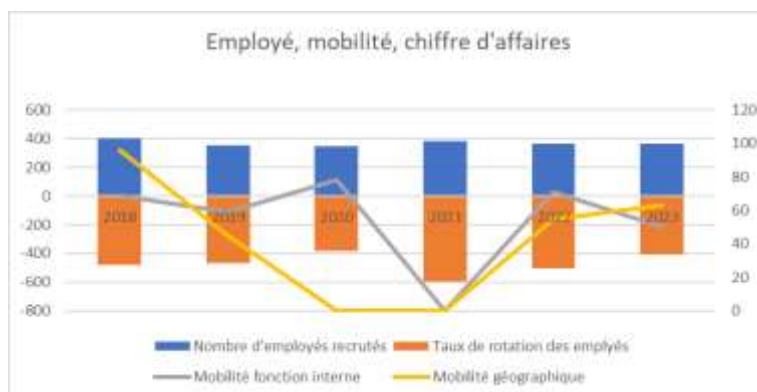
Le groupe comprend près de 2 500 collaborateurs dans le monde, répartis dans 58 sociétés.



L'âge moyen des employés du Groupe s'établit à 37 ans. 44 % des employés s'inscrivent dans la tranche d'âge de 30 à 50 ans et 23 % ont plus de 50 ans. Des restrictions de périmètre sont indiquées dans l'approche méthodologique au paragraphe 1.D.1.b). La répartition des employés par tranche d'âge est la suivante :

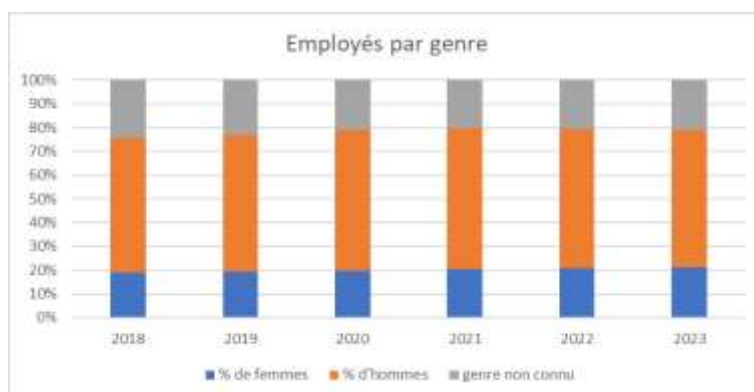


La mobilité interne en terme de fonction ou par zone géographique reste soutenue en 2023 au sein du Groupe. Plus de 110 personnes ont bénéficié de mobilité interne en 2023. Nous constatons que cette mobilité a été stoppée pendant la période COVID pour s'activer ensuite.



3-A-5. Indicateurs de diversité

En 2023, le Groupe compte 21 % de femmes et 58 % d'hommes. Le genre non connu correspond à des employés aux Etats-Unis pour lequel nous n'avons pas obtenu l'information relative au genre pour des raisons de confidentialité territoriale, des législations locales n'autorisant pas la diffusion de ces informations (environ 20 % non couvert).



En revanche, une analyse détaillée par pays montre une faible représentativité de femmes en Angleterre, puisque les équipes sont constituées à 85 % d'hommes. Ce taux s'explique principalement par la prédominance d'hommes dans les salles de marché et les fonctions IT, caractéristiques du secteur. Comme indiqué ci-dessus, un plan d'actions est en cours d'écriture pour améliorer ce ratio à Londres.

3-A-6. Salaires adéquats

Les objectifs de performance sont clairement définis dans le cadre du processus d'évaluation des performances et du développement des employés en assurant l'égalité de rémunération et d'avantages entre les hommes et les femmes pour un travail de valeur égale.

Les salaires totaux versés au sein du Groupe s'élèvent à 756,3 millions d'euros en hausse de 9,2% par rapport à l'année précédente, à cours de change variables. Ce poste représente 70,2 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Le niveau de rotation du personnel est suivi et analysé en tant qu'indicateur de rétention des talents au sein du Groupe. En 2023 le Groupe a enregistré un faible taux de rotation inférieur à 16 % contre 17 % en 2022. Le nombre de salariés ayant bénéficié de mobilité géographique ou fonctionnelle est équivalent à 28 % du nombre départs (contre 25 % en 2022 rapporté au même périmètre d'effectif). Il est à noter que le nombre des personnes qui ont bénéficié d'une mobilité géographique et fonctionnelle a été exclu des sorties d'effectifs pour le calcul du taux de rotation. Ce calcul inclut toutes les personnes disposant d'un contrat à durée déterminée et indéterminée (hors stagiaire).

Des indicateurs RH sont intégrés dans les processus de suivi du niveau de diversité, d'égalité et d'inclusion au sein du Groupe et comprennent notamment des statistiques par sexe, catégorie d'employé et âge telles que présentées ci-dessus.

3-A-7. Indicateurs de mesure

Les principaux indicateurs retenus dans le cadre de la stratégie sociale du Groupe sont les suivants :

Indicateurs	Mesure 2023	Mesure 2022	Mesure 2021	Var 22/23	Commentaires
% des employés de moins de 30 ans	13 %	13 %	14 %	-6,1 %	
% des employés entre 30 et 50 ans	44 %	45 %	45 %	-0,9 %	
% des employés > 50 ans	23 %	23 %	22 %	0,4 %	
% des employés : âge non renseigné	20 %	19 %	19 %	6,0 %	
% de femmes dans le Groupe	21 %	21 %	20 %	2,2 %	
% d'hommes dans le Groupe	58 %	59 %	59 %	-1,7 %	
% de genre non renseigné	21 %	21 %	21 %	2,8 %	
% d'employés ayant suivi une formation (AML/Cyber/Code of conduite)	>90 %	67 %	-	-	
Ratio des salariés ayant bénéficié d'une mobilité géographique ou fonctionnelle par rapport au salariés sortants	23,8 %	33 %	(COVID)	10.8 %	La hausse de plus de 10 % de ce ratio s'explique par la création de succursales en Europe et un attrait pour le site de Dubaï
Taux de rotation du personnel	16 %	17 %	20 %	-	
Nombre de traités des droits de l'homme signés par les pays d'implantation	80 % 10 sur 18	80 % 10 sur 18	N/A	-	

3 - B – RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

La consultation des parties prenantes menée par le Groupe en 2023, telle que décrite ci-dessus a conduit à soumettre un questionnaire à un certain nombre de fournisseurs. Le choix des fournisseurs s'est appuyé sur le poids de ces derniers d'un point de vue financier sur l'ensemble des charges d'exploitation.

Même si ce sujet n'est pas ressorti dans les enjeux prioritaires, en faisant appel à des prestataires externes, le Groupe s'expose indirectement aux risques et opportunités des employés de ces prestataires. Ces employés proviennent principalement des secteurs des services dans le domaine des marchés financiers : fournisseurs de flux, de données, ou dans le secteur du conseil.

Ainsi, concernant ses fournisseurs directs, même si l'immense majorité fournit des prestations intellectuelles depuis des pays à fortes exigences en termes de droit du travail, le Groupe porte attention à leurs propres politiques de vigilance (pertinence et robustesses des informations fournies, pertinence et formalisation de la démarche) un focus particulier s'appliquant aux fournisseurs de matériel informatique, secteur assez exposé à ces risques.

L'enjeu des droits de l'homme est inhérent à de nombreux risques déjà identifiés et pris en compte par le Groupe. Cet enjeu est notamment abordé au travers de la conduite des activités (code de conduite, de déontologie, protection des données), de la responsabilité employeur (diversité, santé, sécurité ...).

Les contrôles sur les fournisseurs sont assurés par les filiales en local.

Le choix des fournisseurs s'effectuent soit dans le cadre d'une démarche locale d'une des filiales, soit dans le cadre d'un appel d'offres mené au niveau central du Groupe si ce fournisseur est en relation avec l'ensemble des filiales. L'appel d'offres doit comprendre les volets relatifs au périmètre des services, les risques et responsabilités, les engagements RSE du fournisseur, les aspects financiers. Le Groupe n'a pas changé de fournisseurs récemment et n'a donc pas lancé d'appel d'offre en 2023.

L'indicateur choisi par le Groupe concernant les droits de l'homme concerne le nombre de traités signés par les pays d'implantation et de ses fournisseurs. Ainsi, sur les 29 pays d'implantation du groupe VIEL & Cie, plus de 80 % ont ratifié au moins 10 des 18 traités des droits de l'homme de l'ONU.

Une charte à destination des fournisseurs a été rédigée dans le cadre des activités de bourse en ligne du Groupe et adressée à la majorité d'entre eux. Cette charte doit faire l'objet d'une validation par les fournisseurs à la fois les fournisseurs existants et les nouveaux fournisseurs.

3 - C – CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

Dans le cadre du processus d'évaluation de la matrice de matérialité, des clients ont été sélectionnés pour répondre à un questionnaire. Cette approche, telle que décrite ci-dessus, a ainsi permis d'enrichir la connaissance du Groupe sur les enjeux relatifs à ses clients.

Les obligations réglementaires, relatives à la directive MIFID soumet le groupe VIEL & Cie en Europe, au régime de la meilleure exécution. Celle-ci consiste à obtenir, lors de l'exécution des ordres, le meilleur résultat possible pour les clients. Cette obligation fait l'objet d'un reporting complet auprès des autorités de régulation (via la plateforme RDT) visant à pouvoir répondre notamment à toute demande de justification précise de prix d'exécution (fonction des cours, carnet d'ordre, liquidités ...). Au-delà de la contrainte réglementaire, l'aptitude du Groupe à satisfaire les besoins exprimés ou implicites des clients, est particulièrement scrutée pour s'assurer de ce positionnement dans le secteur concurrentiel du courtage dans lequel il évolue.

Cette exigence est d'autant plus renforcée dans le domaine du Retail, où Bourse Direct investit fortement dans une qualité de service à la fois technique - pour assurer de très hauts niveaux de disponibilité et robustesse de sa plateforme électronique - et humaine pour répondre avec la meilleure diligence aux demandes de ses clients

particuliers, les former afin de limiter leurs risques, et les accompagner au plus près. Près de 12 000 personnes ont assisté à des formations de Bourse Direct en 2023.

La qualité de service, comme aptitude des services proposés à satisfaire les besoins exprimés ou implicites des clients, est particulièrement critique dans le secteur concurrentiel dans lequel évolue le Groupe. S'engager sur un niveau de services, qu'il soit lié à une qualité des prestations intellectuelles d'intermédiation ou à la robustesse et performance de plateformes informatiques, exige une forte maîtrise de ses processus internes. La répercussion – positive ou négative - de la satisfaction exprimée par le client joue sur la fidélisation et la réputation.

Des enquêtes de satisfaction clients sont régulièrement organisées notamment dans les activités destinées aux clients particuliers. Le « NPS » (Net Promoter Score) est calculé tous les mois afin de connaître le niveau de satisfaction des clients.

Par ailleurs, le modèle d'affaire du Groupe repose sur l'utilisation de logiciels, infrastructures et services informatiques indispensables à la conduite des opérations. Conscient que ces dispositifs sont potentiellement la cible de menaces croissantes pour la sécurité des données de ses clients, le Groupe veille à ce que chaque filiale dispose d'une politique de cybersécurité alignée avec les exigences locales. Cette politique est renforcée chez Bourse Direct de par la nature numérique de ses activités. En outre, aligné avec les principes RGPD, le Groupe s'attache à ne pas exploiter une donnée personnelle d'un client en dehors du cadre strict de sa relation directe avec lui, et s'interdit par exemple son utilisation croisée à des fins de développement marketing.

La politique de sécurité informatique au sein du Groupe est décentralisée par région en fonction des réglementations locales et sa mise en œuvre déléguée dans les filiales. Elle est doublement renforcée chez Bourse Direct qui s'adresse à une clientèle de particuliers en nombre. Celle-ci est par ailleurs soumise à la transmission régulière d'informations spécifiques sur les incidents auprès du régulateur français (ACPR).

Enfin, dans le cadre de toute nouvelle activité, le comité d'activité nouvelle (New initiative committee) vérifie en local que le projet répond aux exigences de sécurité relatives à la protection des données.

Une sensibilisation régulière des collaborateurs est effectuée concernant les risques de Cybercriminalité. Des formations sont également organisées. Le nombre de formations sur ce thème constitue un indicateur clé pour le Groupe.

4 – INFORMATION SUR LA GOUVERNANCE

4 - A – CONDUITE DES AFFAIRES

Présent dans plus de 30 pays, le Groupe travaille avec du personnel formé à l'ensemble des réglementations propres à chaque pays afin d'en garantir leur bonne application. Le management local dispose de l'expérience nécessaire et des compétences propres pour anticiper ses objectifs et transmettre le savoir indispensable aux équipes sur lesquelles repose la mise en œuvre.

L'enjeu le plus important concerne la culture d'entreprise (éthique, transparence, protection des données). La stratégie RSE du Groupe porte une attention particulière au respect des règles éthiques. Dans ce cadre, un code éthique et un code de conduite qui rassemblent les engagements guidant les comportements et l'activité professionnelle des collaborateurs, est déployé depuis de nombreuses années dans l'ensemble des filiales dans le monde sur tous les métiers dans le cadre d'une démarche responsable. L'intégrité des pratiques dans l'exercice des métiers du Groupe est un actif essentiel dans la confiance que peuvent accorder les clients, les fournisseurs, les investisseurs mais aussi les collaborateurs. L'éthique s'inscrit aussi dans le cadre de deux thématiques importantes comme la lutte contre la corruption et de façon générale, la gestion des risques.

4- A-1. Culture d'entreprise, politique interne de l'entreprise

L'environnement réglementaire entourant le Groupe continue d'évoluer à la fois sur le plan national et international. Il est attendu des filiales qu'elles se conforment à un ensemble de règles complexes et exigeantes et qu'elles procèdent et fournissent une divulgation sur des problématiques comme le délit d'initié, l'entente sur les prix et la manipulation de marché. En outre, elles sont sujettes au respect des règles contre des pratiques telles que l'évasion fiscale considérée comme un risque faible au sein du Groupe, la fraude, le blanchiment d'argent, les conflits d'intérêts et la corruption. Au travers de sa gouvernance, le Groupe s'assure de la parfaite conformité réglementaire par le biais de contrôles internes robustes et d'un niveau de services satisfaisant les normes professionnelles les plus élevées de l'industrie. Le Groupe a rédigé une politique anti-corruption en application de la loi Sapin II.

De par l'indépendance des acteurs opérationnels et du management, et leur connaissance des règles d'intégrité, les processus décisionnels sont guidés par l'intérêt du client excluant tout conflit avec des intérêts propres d'autres parties prenantes internes ou externes.

Le groupe VIEL & Cie bénéficie d'une gouvernance forte, suivie et évaluée trimestriellement au travers d'indicateurs de conformité des pratiques dans ses filiales et des recommandations des organes de contrôles internes (audit et contrôle permanent) et externes (audit et régulateurs le cas échéant).

Le Groupe s'engage à maintenir des normes éthiques et d'intégrité élevées en étant conscient que les sociétés capables d'assurer une parfaite conformité réglementaire par le biais de contrôles internes robustes et capables d'offrir des services satisfaisant les normes professionnelles les plus élevées du secteur seront mieux positionnées pour établir une relation de confiance avec les clients, conduisant à une augmentation des revenus, et pour protéger la valeur actionnariale en minimisant les pertes subies en résultat de procédures judiciaires.

Outre le respect des réglementations relatives à la sécurité financière, assurer la conformité avec les réglementations relatives à la durabilité de l'entreprise et de son modèle d'affaire est un enjeu majeur pour VIEL & Cie, qui s'attache à garantir des relations sur le long terme, mutuellement bénéfiques pour ses clients, ses investisseurs et la société au sens large. Ces réglementations sont en forte évolution – en particulier en Europe – et nécessitent une adaptation rapide, en termes de gouvernance et reporting. Le groupe VIEL & Cie assure, au travers de sa veille réglementaire, de la compréhension de ces nouveaux enjeux et anticipe les exigences du régulateur à venir.

Le groupe VIEL & Cie est à l'écoute des régulateurs et s'assure de la bonne qualité des relations locales pour l'anticipation et la mise en œuvre des évolutions. Les relations avec les régulateurs locaux en 2023 ont été stables dans un environnement habituel, sans préoccupations spécifiques. Ces régulateurs sont principalement les régulateurs des activités de marché ou des activités financières : FSA (Londres), NFSA (US), AMF (France), ACPR (France). Cette liste n'est pas exhaustive.

Parallèlement, le Comité d'audit recense et s'assure du traitement de toute recommandation issue d'éventuels audits des régulateurs. L'environnement réglementaire et juridique est pris en compte et évalué dans tout développement d'activités du Groupe. Un comité de validation des nouvelles activités est organisé en local (new initiative committee). Celui-ci examine et propose les mesures pour assurer l'alignement avec les réglementations en cours avant l'approbation du lancement de l'activité par le Comité de direction. Les nouveaux produits et activités sont déclarés par ailleurs en central dans le rapport trimestriel de conformité (Compliance report) afin de s'assurer de la compatibilité avec la politique du groupe.

Le Groupe a mis en place un système d'alerte dans un souci de transparence et de sécurité des collaborateurs et s'assure dans le cadre du dispositif de la mise en place d'une protection des lanceurs d'alerte. Ce dispositif s'appuie sur une adresse mail dédiée, permettant à chaque collaborateur de procéder à une alerte. Cette alerte est adressée à une personne dans le Groupe (le Directeur de la Compliance), seule personne destinataire.

La gouvernance porte sur les parties prenantes et notamment les fournisseurs. La politique de Groupe consiste en une analyse détaillée dans le cadre de l'entrée en relation avec de nouveaux fournisseurs via un process de KYS (« Know Your Suppliers ») couvrant une série de questions s'inscrivant dans le cadre des règles éthiques du Groupe. Les questions portent notamment sur les conditions de travail chez les fournisseurs, les assurances d'absence de travail illégal ou dissimulé

4 - A-2. Prévention et détection de la corruption

Le Groupe a adopté un principe de « tolérance zéro » à l'égard de la corruption. Ce principe se décline à travers un programme compliance spécifique, qui a été déployé dans le Groupe. Il comporte notamment une politique anti-corruption applicable à tous et rappelant les exigences éthiques du Groupe.

En effet, le code d'éthique et le code de conduite anti-corruption fournissent à tous les employés des conseils sur les bonnes pratiques et le bon comportement à adopter dans les affaires. Ils sont complétés par des politiques plus détaillées du Groupe, telles que les politiques relatives à la lutte contre la corruption, à la sécurité financière, aux conflits d'intérêts, ainsi que par d'autres politiques et lignes directrices du Groupe et locales.

La politique du Groupe sur les conflits d'intérêts définit les dispositions relatives à l'identification et à la gestion des conflits d'intérêts. Des exemples pratiques et des scénarios de conflits d'intérêts sont fournis pour aider les employés à identifier les situations à risque et à réagir de manière adéquate et conforme à la politique.

4 - A-3. Indicateurs de mesure

Les principaux indicateurs retenus dans le cadre de la stratégie sociale du Groupe sont les suivants :

Indicateurs	Mesure 2023	Mesure 2022	Mesure 2021	Var 22/23	Commentaires
% de femmes au Conseil d'administration de VIEL & Cie	43 %	43 %	43 %	-	-
% de formation obligatoire suivie dans le Groupe (AML et code de conduite pour les nouveaux entrants)	> 90 %	67 %	Non obtenu	+34,3 %	Politique de formation devenue obligatoire au sein du groupe explique la hausse
Qualité des relations avec les autorités de tutelle *	+	+	+		-
Nombre de litiges clients / nombre de clients **	<1 %	<1 %	Non disponible	-	-
Age moyen d'ancienneté du top management	23,4 ans	22,4 ans	21 ans	+4,5 %	-
% d'employés ayant suivi une formation en cybercriminalité	94 %	>50 %	Non disponible	+50 %	Politique de formation devenue obligatoire au sein du groupe explique la hausse

* la qualité des relations avec les régulateurs se mesurent en fonction du nombre d'entrevues avec les régulateurs au cours de l'année écoulée et des recommandations, instructions ou injections demandés par ces derniers. Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe n'a enregistré aucune amende ou sanction de la part d'un régulateur dans le monde.

** les litiges clients concernent les procédures juridiques engagées dans le cadre d'une relation client. Ces dernières sont prises en charge par des avocats travaillant pour le Groupe en coordination avec les services commerciaux et clients.

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Viel et Compagnie-Finance
Comptes consolidés
Exercice 2023

Compte de résultat consolidé

	<i>Note</i>	2023	2022
Chiffre d'affaires	1	1 077 596	989 632
Autres produits d'exploitation	2	6 196	22 530
Produits d'exploitation		1 083 792	1 012 162
Charges de personnel		-753 166	-696 503
Autres charges d'exploitation	3	-179 492	-193 307
Amortissements		-28 847	-31 382
Gains / Pertes de valeur des actifs		-	-
Charges d'exploitation		-961 506	-921 192
Résultat d'exploitation		122 286	90 970
Quote-Part de résultat d'exploitation de sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe	9	45 264	39 171
Résultat d'exploitation après quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du groupe		167 550	130 141
Produits financiers	4	23 666	18 485
Charges financières	4	-30 145	-25 541
Résultat avant impôts		161 070	123 085
Impôts sur le bénéfice	5	-32 741	-23 990
Résultat net		128 329	99 095
Participations ne donnant pas le contrôle		66 369	56 567
Résultat net part du Groupe		61 960	42 527
<i>Résultat par action (en euros) :</i>			
Résultat de base par action de la période	6	79,81	54,78
Résultat dilué par action de la période	6	79,81	54,78

Etat du résultat Global consolidé

en milliers d'euros	Note	2023	2022
Résultat net comptabilisé au compte de résultat		128 329	99 095
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat			
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		-1 453	388
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies		-3 210	6 075
Réévaluation d'immobilisations		-	-417
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	16	-4 663	6 046
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat			
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie			
-constatés dans la réserve de couverture		-3 845	7 752
-transférés au compte de résultat		-	-
Ecart de conversion		-32 606	-13 150
Transfert d'écarts de conversion au compte de résultat		0	9
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et coentreprises		-338	-265
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat	16	-36 788	-5 653
Autres éléments du résultat net global, nets d'impôts		-41 451	393
Résultat global		86 878	99 488
Part du Groupe		40 540	44 413
Intérêts minoritaires		46 338	55 075

L'impact fiscal sur chacun des autres éléments du résultat global est présenté en note 5.

Bilan consolidé

en milliers d'euros

	Note	31.12.2023	31.12.2022
ACTIF			
Immobilisations corporelles	7	31 764	32 688
Actifs liés au droit d'utilisation	26	47 784	60 426
Immobilisations incorporelles	8	151 365	140 623
Participations dans les sociétés associées et coentreprises	9	212 372	214 942
Actifs Financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	14 a	3 964	5 423
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	13	20 978	18 510
Actifs financiers évalués au coût amorti		3 000	3 000
Autres actifs financiers	10	10 436	11 140
Impôts différés actifs	5	28 071	26 387
Trésorerie non disponible	11	32 463	32 654
Immeubles de placement	7	101 546	103 292
Total actifs non courant		643 744	649 084
Autres actifs courants		18 816	16 489
Instruments financiers dérivés actifs	25	5 528	10 585
Impôts à recevoir	24	6 674	6 943
Clients et autres débiteurs	12	1 554 902	1 640 933
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	13	1 584	1 375
Actifs financiers évalués au coût amorti	14b	30 883	26 240
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	496 425	462 924
Total actifs courant		2 114 811	2 165 488
TOTAL ACTIF		2 758 554	2 814 572
PASSIF			
Capital	16	11 839	11 839
Prime d'émission		-	-
Ecart de conversion		-50 963	-34 920
Réserves consolidées	16	447 116	404 371
Total des capitaux propres Part du Groupe		407 992	381 291
Intérêts minoritaires	17	289 119	280 826
Total des capitaux propres		697 111	662 117
Dettes financières à long terme	20	392 045	417 449
Obligations locatives	26	41 617	54 310
Autres passifs financiers		-	-
Provisions	21	29 183	22 771
Impôts différés passifs	5	1 786	3 392
Produits différés		-	-
Total passif non courant		464 631	497 923
Dettes financières à court terme	20	47 798	41 516
Obligations locatives	26	16 743	17 882
Fournisseurs et autres créanciers	23	1 505 702	1 570 090
Provisions	21	5 753	11 839
Impôts à payer	24	18 541	11 505
Instruments financiers dérivés passifs	25	139	337
Produits différés		2 136	1 363
Total passif courant		1 596 811	1 654 532
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		2 758 554	2 814 572

Tableau des flux de trésorerie consolidés

en milliers d'euros	Note	31.12.2023	31.12.2022
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat avant impôts		161 070	123 085
Résultat avant impôt des activités abandonnées			
Amortissements	7, 8, 26	28 847	31 382
Résultat financier net		1 101	13 361
Quote-part dans le résultat des sociétés associées et coentreprises	9	-45 264	-39 171
Variation de valeur des immeubles de placement		3 056	3 708
Augmentation / (diminution) des provisions	21	-2 253	2 735
Variation des produits différés		823	213
Dépense relative aux paiements fondés sur des actions	19	4 867	1 119
(Augmentation) / diminution des créances / dettes liées aux activités en principal et de teneurs de comptes		-729	5 542
Augmentation / (diminution) du fonds de roulement		8 669	30 228
Provisions payées		-349	-1 401
Plus / (moins) values sur cessions d'actifs immobilisés	2	17	-58
Intérêts payés		-18 027	-16 501
Intérêts perçus		13 980	1 617
Impôts payés		-24 435	-16 779
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		131 373	139 080
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Acquisition d'actifs financiers		-43 651	-12 097
Valeur de vente des actifs financiers		37 229	69 333
Acquisition de filiales, net de la trésorerie acquise		-207	-7 175
Acquisition d'immobilisations corporelles	7	-5 086	-5 736
Valeur de vente des immobilisations corporelles		3	42
Acquisition d'immobilisations incorporelles	8	-5 469	-4 705
Valeur de vente des immobilisations incorporelles		68	-1
Dividendes reçus		29 078	18 448
(Augmentation) / diminution de la trésorerie non disponible		-18	-1 291
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		11 946	56 817
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Augmentation des dettes financières à court terme	20	16 500	7 959
Diminution des dettes financières à court terme	20	-8 233	-109 433
Augmentation des dettes financières à long terme	20	-	-
Diminution des dettes financières à long terme	20	-40 100	-23 580
Paieement des obligations locatives	26	-17 481	-18 149
Augmentation / réduction du capital et prime d'émission		-	-
Acquisition d'intérêts non contrôlants	17	-13 875	-19 937
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	18	-8 004	-6 001
Dividendes et autres versements hors Groupe		-25 481	-22 728
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		-96 673	-191 869
Impact de la variation des taux de change sur la trésorerie consolidée		-11 023	-4 091
Augmentation/diminution de trésorerie et équivalents		35 623	-62
Trésorerie et équivalents au début de la période	15	453 158	453 220
Trésorerie et équivalents à la fin de la période	15	488 781	453 158

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros Excepté le nombre d'actions	Note	Nombre d'actions	Capital social	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 Décembre 2022		776 356	11 839	-34 920	404 371	381 291	280 826	662 117
Résultat net de la période		-	-	-	61 960	61 960	66 369	128 329
Autres éléments du résultat global	16	-	-	-15 337	-6 083	-21 420	-20 031	-41 451
Total du résultat net pour la période			-	-15 337	55 877	40 540	46 338	86 878
Augmentation de capital		-	-	-	-	0	-	0
Dividendes versés	18	-	-	-	-8 004	-8 004	-25 481	-33 485
Variation d'actions Propres		-	-	-	-	0	-	0
Incidence des variations de périmètre		-	-	-706	-8 258	-8 964	-15 615	-24 579
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	19	-	-	-	2 975	2 975	2 908	5 883
Autres variations		-	-	-	155	155	144	299
Capitaux propres au 31 Décembre 2023		776 356	11 839	-50 963	447 116	407 992	289 119	697 111

En milliers d'euros Excepté le nombre d'actions	Note	Nombre d'actions	Capital social	Ecart de conversion	Réserves consolidées	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31 Décembre 2021		776 356	11 839	-25 949	360 973	346 863	267 467	614 331
Résultat net de la période		-	-	-	42 527	42 527	56 567	99 095
Autres éléments du résultat global	16	-	-	-6 582	8 468	1 886	-1 492	394
Total du résultat net pour la période			-	-6 582	50 996	44 413	55 075	99 489
Augmentation de capital		-	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés	18	-	-	-	-6 001	-6 001	-22 728	-28 729
Variation d'actions Propres		-	-	-	-	-	-	-
Incidence des variations de périmètre		-	-	-2 388	-2 948	-5 336	-20 102	-25 438
Composante capitaux propres des plans dont le paiement est fondé sur des actions	19	-	-	-	790	790	374	1 164
Autres variations		-	-	-	561	561	739	1 300
Capitaux propres au 31 Décembre 2022		776 356	11 839	-34 920	404 371	381 291	280 826	662 117

Annexes aux comptes consolidés

Informations générales

Viel et Compagnie-Finance est une société européenne, domiciliée au 23 Place Vendôme 75001, à Paris. Viel et Compagnie-Finance détient une participation majoritaire dans une société cotée VIEL & Cie, ainsi que diverses participations dans des sociétés actives dans le secteur de l'immobilier.

VIEL & Cie, société d'investissement, contrôle deux sociétés cotées spécialisées dans l'intermédiation financière, Compagnie Financière Tradition, présente dans plus de 30 pays, active dans le secteur de l'intermédiation professionnelle et Bourse Direct, intervenant dans le domaine de la bourse sur Internet en France, ainsi qu'un pôle de gestion et de banque privée au travers d'une participation mise en équivalence de 40% dans SwissLife Banque Privée.

Viel et Compagnie-Finance est détenue à hauteur de 91,98 % par une personne privée au 31 décembre 2023.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance au 31 décembre 2023 par décision du 13 mai 2024 et qui sont présentés pour approbation à l'Assemblée générale du 10 juin 2024.

Principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés de Viel et Compagnie-Finance sont établis en milliers d'euros sauf explicitement mentionné, l'euro étant la devise fonctionnelle et la devise de présentation de Viel et Compagnie-Finance.

Les comptes consolidés du groupe Viel et Compagnie-Finance sont établis conformément aux normes comptables internationales (normes IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Ils ont été établis selon le principe du coût historique, sauf indication contraire.

Modification des principes régissant l'établissement des comptes consolidés

Les principes comptables appliqués lors de la préparation des comptes consolidés sont identiques à ceux en vigueur au 31 décembre 2022 à l'exception des modifications suivantes appliquées depuis le 1er janvier 2023 :

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IAS 8 (modifications)	- Définition d'une estimation comptable	1 ^{er} janvier 2023
IAS 1 (modifications)	- Informations à fournir sur les méthodes comptables	1 ^{er} janvier 2023
IAS 12 (modifications)	- Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction	1 ^{er} janvier 2023
IAS 12 (modifications)	- Réforme fiscale internationale - Modèle de règles du Pilier 2	1 ^{er} janvier 2023
IFRS 17	- Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2023
IFRS 17 (modifications)	- Contrats d'assurance	1 ^{er} janvier 2023
IFRS 17 (modifications)	1 ^{ère} application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 – Informations comparatives	1 ^{er} janvier 2023

Des informations complémentaires en relation avec la modification de la norme IAS 12 – Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 sont présentées en note 5

Principales estimations et hypothèses comptables

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la Direction procède à des estimations lors de l'application des conventions comptables.

En raison des incertitudes inhérentes aux activités du Groupe, certains éléments des comptes consolidés ne peuvent pas être évalués avec précision, et ne peuvent faire l'objet que d'une estimation. Ces estimations impliquent des jugements fondés sur les dernières informations fiables disponibles.

Les hypothèses clefs relatives à l'avenir et les autres sources principales d'incertitude relatives aux estimations à la date de clôture, qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs, des passifs, des revenus et des charges ainsi que sur les informations complémentaires fournies au cours de la période, sont les suivantes :

Perte de valeur des goodwills :

Le Groupe effectue des tests de dépréciation de ses goodwills à chaque date de clôture. La valeur d'utilité des goodwills est appréciée par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés sur les unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills sont affectés et est comparée à la capitalisation boursière quand ce critère peut s'appliquer. Les projections de flux de trésorerie futurs sont basées sur des estimations faites par la Direction qui estime également le taux d'actualisation à retenir dans le calcul de leur valeur actualisée. Des informations complémentaires sont données en note 8.

Impôts différés actifs :

Des impôts différés actifs sont enregistrés pour les reports fiscaux déficitaires dans la mesure où il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces reports fiscaux déficitaires pourront être imputés. La Direction estime le montant des actifs d'impôts différés à comptabiliser, sur la base des prévisions de bénéfices imposables futurs. Des informations complémentaires sont données en note 5.

Engagements envers le personnel

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année sur la base d'évaluations actuarielles. Ce type d'évaluation implique l'utilisation d'hypothèses actuarielles, notamment les taux d'actualisation, les augmentations futures des salaires et des retraites ainsi que les taux de mortalité. En raison de leur perspective long terme, ces estimations sont sujettes à incertitudes. Des informations complémentaires sont données en note 22.

Provisions pour litiges

Des provisions sont constatées pour les litiges en cours lorsque l'issue probable d'une action en justice ou de tout autre litige impliquant le Groupe peut être estimée de manière fiable. L'échéance des sorties de trésorerie relative à ces provisions est incertaine car elle dépend de l'issue des procédures en question. Des informations complémentaires sont données en note 21.

Principales méthodes comptables

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés comprennent ceux de Viel et Compagnie-Finance ainsi que ceux de ses filiales, co-entreprises et sociétés associées (appelées collectivement le « Groupe »).

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que le pourcentage de détention, le pourcentage d'intérêt et méthode de consolidation retenue pour chacune de ces sociétés, figurent en note 32.

Regroupements d'entreprises

L'acquisition d'entreprises est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Le prix d'acquisition est mesuré en additionnant les justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais d'acquisition engagés au titre de regroupement d'entreprise sont comptabilisés en charges.

Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui satisfont aux conditions de comptabilisation, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. L'goodwill est comptabilisé en tant qu'actif et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables ainsi constatée. Si, après réévaluation, la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le prix d'acquisition, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

Après la comptabilisation initiale, les goodwills positifs sont évalués au coût d'acquisition diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwills sur les filiales sont présentés au bilan dans les immobilisations incorporelles en note 8.

Dans le cadre du test de dépréciation effectué annuellement, ces goodwills sont alloués à des unités génératrices de trésorerie. Leur valeur d'utilité est appréciée par référence à des flux futurs de trésorerie actualisés.

Les intérêts minoritaires dans l'entreprise acquise sont évalués initialement en fonction de leur quote-part de la juste valeur des actifs nets acquis.

Méthodes de consolidation

Filiales

La méthode d'intégration globale est appliquée à toutes les sociétés contrôlées par Viel et Compagnie-Finance, directement ou indirectement. Il y a contrôle lorsque le Groupe est exposé à des rendements variables résultants de sa participation dans la société ou détient des droits sur ces rendements, et s'il peut utiliser son pouvoir sur la société pour influencer sur les rendements. Les états financiers des filiales sont intégrés aux comptes consolidés à partir de la date de prise de contrôle jusqu'à la date où le contrôle cesse. La part des actionnaires minoritaires à l'actif net des filiales consolidées et au résultat global de l'exercice est présentée distinctement au bilan et au compte de résultat global consolidé même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les intérêts minoritaires.

Co-entreprises

Une coentreprise est un partenariat qui confère au Groupe des droits sur l'actif net de la société dans laquelle le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires. Le Groupe comptabilise ses intérêts dans les coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Les goodwill déterminés sur les coentreprises sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

Sociétés associées

Les sociétés associées sur lesquelles Viel et Compagnie-Finance exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, mais sans toutefois en avoir le contrôle ni le contrôle conjoint, sont intégrées selon la méthode de la mise en équivalence. Une influence notable est notamment présumée lorsque Viel et Compagnie-Finance détient, directement ou indirectement, plus de 20 % des droits de vote de ces sociétés. Les comptes consolidés incluent la quote-part du Groupe dans l'actif net et le résultat des sociétés associées. Les goodwill déterminés sur les sociétés associées sont inclus dans la valeur comptable de l'investissement.

Elimination des opérations réciproques

Lors de l'établissement des comptes consolidés, les soldes et transactions intragroupes ainsi que les gains et pertes non réalisés résultant de transactions intragroupes sont éliminés. Les gains et pertes non réalisés résultant de transactions avec des sociétés associées et des sociétés contrôlées conjointement sont éliminés à hauteur de la participation du Groupe dans ces entités.

Traitement des devises étrangères

Au sein du Groupe, dont l'euro est la monnaie de présentation des comptes, les transactions en devises étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle de chaque entité, aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères à la fin de la période sont convertis aux cours de change en vigueur à cette date. Les différences de change résultant de ces opérations sont constatées au compte de résultat. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur coût historique sont convertis aux cours de change en vigueur au moment de la transaction. Les actifs et les passifs non monétaires libellés en devises étrangères et constatés à leur juste valeur sont convertis aux cours de change en vigueur au moment où la juste valeur est déterminée.

Lors de la consolidation, les actifs et les passifs des filiales étrangères exprimés dans une devise autre que l'euro, incluant les goodwill et les actifs et passifs évalués en juste valeur à la date de la prise de contrôle, sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les produits et charges des filiales étrangères exprimés dans une monnaie autre que l'euro sont convertis en euros aux cours de change moyens de l'exercice, sauf en cas de fluctuation significative des cours de change.

Les différences de change en résultant sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et imputées dans les autres éléments du résultat global, sous la rubrique « Écart de conversion ». Lors de la cession d'une filiale étrangère, le montant cumulé de l'écart de conversion relatif à cette dernière qui était imputé dans les capitaux propres de son pôle de détention est constaté au compte de résultat.

Un tableau des principaux cours de change utilisés au titre des exercices 2023 et 2022 est présenté en note 31.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de revenus de courtages et de commissions liés aux opérations d'intermédiation menées par les filiales opérationnelles de Viel et Compagnie-Finance avec des tiers. Pour les transactions à titre d'agent, le chiffre d'affaires est présenté net des remises et escomptes ainsi que des frais versés aux correspondants et est constaté dès la négociation de l'opération. Dans le cadre des activités en principal où les filiales opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal pour l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers, les revenus de commissions représentent la différence entre le montant de la vente de ces titres et le montant de leur achat et sont constatés en date de livraison.

Résultat financier net

Le résultat financier net comprend les intérêts issus du placement de la trésorerie à court terme, les intérêts payés sur les dettes financières et obligations locatives à court et à long terme, les intérêts liés aux activités de teneur de comptes ainsi que les plus et moins-values sur actifs et passifs financiers. Cette rubrique inclut également les gains et pertes de change sur les actifs et passifs financiers. Les charges et revenus d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat prorata temporis en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts au compte de résultat comprend les impôts courants et différés sur le bénéfice, les ajustements d'impôts d'années précédentes ainsi que les éventuels intérêts et les pénalités. L'effet fiscal des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés ou dans les autres éléments du résultat global est enregistré dans les capitaux propres consolidés, respectivement dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice dû au titre du bénéfice imposable de la période calculé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture ainsi que les ajustements d'impôts d'années précédentes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'imposition attendus lors de la réalisation des actifs ou le règlement des passifs. Tout changement du taux d'imposition est enregistré au compte de résultat sauf s'il est relatif directement à des éléments de capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Des impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables, à l'exception de celles relatives à la reconnaissance initiale des goodwill. Des impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles et reports déficitaires, dès lors qu'il est probable de les récupérer à un horizon prévisible grâce à l'existence de bénéfices futurs. Dans le cas contraire, ils ne sont retenus qu'à hauteur des passifs d'impôts différés pour une même entité fiscale.

Immeubles de placement

Cette rubrique est composée d'immeubles de placement faisant l'objet d'une évaluation à la juste valeur en application de la norme IAS 40, en raison des modalités d'acquisition de ces immeubles et de l'intention de gestion attachée à ces biens, et en application de la norme IFRS 13. Lors de chaque arrêté comptable, ces biens font l'objet d'une évaluation de leur valeur de marché par un expert indépendant qualifié en matière d'évaluation immobilière, sur la base notamment d'une analyse des transactions précédentes sur des biens qui présentent des caractéristiques similaires. Le montant de l'ajustement de la valeur de ces actifs est constaté par le résultat

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, diminuées de l'amortissement cumulé et, si nécessaire, diminuées d'une dépréciation pour perte de valeur. Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée, soit :

- Immeubles : 40 ans
- Agencements et installations : entre 5 et 10 ans
- Matériel informatique et de téléphonie : entre 2 et 5 ans
- Autres immobilisations corporelles : entre 3 et 5 ans

Lorsque des éléments d'une même immobilisation corporelle ont une durée d'utilisation estimée différente, ils sont constatés distinctement dans les immobilisations corporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée respective.

Les immeubles sont comptabilisés au bilan à leur valeur d'acquisition (voir note 7) mais peuvent faire l'objet d'une réévaluation sur la base d'une évaluation appréciant la juste valeur de cet actif. Dans le cas d'une réévaluation les différents composants constitutifs de cet actif sont amortis selon leur durée probable d'utilité.

Les différents composants identifiés et leur durée d'utilité sont les suivants :

Composants	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Murs/ fondations/ Charpentes/ cloisons fixes	40 ans	Linéaire
Toitures	30 ans	Linéaire
Portes et fenêtres	20 ans	Linéaire
Ascenseurs	15 ans	Linéaire
Autres	10 ans	Linéaire

Les immeubles d'exploitation sont comptabilisés au bilan à leur coût présumé déterminé sur la base d'une expertise indépendante en date du 1^{er} janvier 2004. A cette date, les immeubles font l'objet d'une réévaluation dont le montant est constaté en « Ecart de réévaluation » dans les capitaux propres consolidés. Les immeubles ainsi réévalués sont amortis de façon linéaire annuellement. Les différents composants identifiés et leur durée d'utilité sont liés à la nature de chacun des immeubles d'exploitation. Les différentes modalités sont présentées en note 7 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les charges d'entretien et de réparation sont imputées au compte de résultat de l'exercice au cours duquel elles sont encourues. Les dépenses permettant d'augmenter les avantages économiques futurs liés aux immobilisations corporelles sont capitalisées et amorties.

La juste valeur des immobilisations corporelles comptabilisées suite à un regroupement d'entreprises est déterminée sur la base de données du marché. La valeur de marché correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Contrats de location – le groupe comme preneur

Le Groupe évalue si un contrat est, ou contient un contrat de location à la date de passation du contrat. Un contrat est, ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Lorsqu'un contrat est, ou contient un contrat de location, le Groupe comptabilise chaque composante locative du contrat comme un contrat de location distinct, séparément des composantes non locatives du contrat.

Au début du contrat de location, le Groupe comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative, sauf pour les contrats de location à court terme. Les paiements de loyers associés à ces contrats, dont la durée est égale ou inférieure à douze mois, sont enregistrés en charge dans le compte de résultat selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

L'obligation locative correspond initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés, actualisés au taux d'intérêt implicite du contrat de location ou au taux d'emprunt marginal si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut pas être déterminé avec facilité.

Les paiements de loyers comprennent entres autres les paiements fixes, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, montants à payer attendus au titre de garanties de valeur résiduelle ainsi que le prix d'exercice d'options d'achat si le Groupe a la certitude raisonnable de les exercer, ou les pénalités exigées en cas de résiliation du

contrat de location le cas échéant. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'obligation locative est réévaluée en cas de changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements, en cas de variation des paiements au titre de la garantie de valeur résiduelle ou en cas de changement d'appréciation de l'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lors de la réévaluation de l'obligation locative, un ajustement correspondant est enregistré à l'actif au titre du droit d'utilisation ou au compte de résultat si la valeur de l'actif au titre du droit d'utilisation a déjà été ramenée à zéro. Les obligations locatives sont présentées au bilan séparément des autres passifs.

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût comprenant le montant initial de l'obligation locative, les coûts directs initiaux et une estimation des coûts de remise en état, réduits de tous les avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre celle du contrat de location et la durée de vie utile de l'actif sous-jacent. Les actifs liés au droit d'utilisation sont présentés au bilan séparément des autres actifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont générées à l'interne ou acquises, soit séparément, soit dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et sont reconnues lorsqu'elles sont identifiables et peuvent être évaluées de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, diminuée de l'amortissement cumulé et, le cas échéant, d'une dépréciation cumulée pour perte de valeur.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée d'utilisation estimée sauf si cette durée est indéfinie. Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation estimée est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes :

- | | |
|--|------------------|
| ○ Logiciels : | entre 3 et 5 ans |
| ○ Autres immobilisations incorporelles : | entre 3 et 5 ans |
| ○ Ecart d'acquisition : | Indéfinie |

Pertes de valeur des actifs non financiers

Les actifs non financiers sont examinés à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des actifs est estimée. Pour déterminer la valeur recouvrable, le Groupe utilise des données de marché, et lorsque ces dernières ne sont pas disponibles ou fiables, des techniques d'actualisation de flux de trésorerie futurs.

Pour les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, la valeur recouvrable est estimée annuellement qu'il y ait un indice révélant une perte de valeur ou non, ou plus régulièrement lorsqu'il existe des indices révélant une perte de valeur.

Une perte de valeur est constatée dans le compte de résultat dès lors que la valeur comptable d'un actif ou de l'unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie tout d'abord en réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite, aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours des périodes antérieures pour des actifs non financiers, autres que les goodwill, sont revues annuellement et reprises si nécessaire.

Activité de teneur de comptes

Certaines sociétés du Groupe exercent une activité de teneur de comptes au cours de laquelle elles reçoivent des dépôts de la part de leur clientèle, qu'elles déposent à leur tour auprès d'organismes de compensation afin d'assurer la bonne fin des opérations menées par leur clientèle. Par ailleurs, dans le cadre de leurs activités de courtage en ligne sur opérations de change, certaines sociétés du Groupe reçoivent des dépôts de la part de leurs clients, qu'elles déposent à leur tour auprès de leurs banques compensatrices. Les créances et dettes liées à cette activité sont présentées au bilan à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ».

Activité en principal

Certaines sociétés du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont débouclées lorsque les deux opérations de la transaction sont réglées ; le règlement effectué d'une part et la livraison des titres d'autre part (délai technique de règlement – livraison).

Afin de refléter la substance de ces transactions, ces dernières sont constatées à la date de livraison. Les montants à recevoir et à payer aux contreparties découlant des transactions en cours de livraison ayant dépassé le délai de livraison prévu sont présentés au bilan en valeur brute à l'actif dans la rubrique « Clients et autres créances » et au passif dans la rubrique « Fournisseurs et autres créanciers ». Les montants à recevoir et à payer aux contreparties pour les transactions dont la livraison est prévue dans le cadre normal des affaires sont présentés en hors bilan (Cf. note 28).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise de façon ponctuelle des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations. Ces instruments financiers dérivés consistent principalement en des contrats de change à terme et options sur devises.

Les instruments financiers sont initialement constatés à leur juste valeur. Par la suite, tous les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur, soit la valeur de marché pour les instruments cotés en bourse soit une estimation selon des modèles de valorisation couramment utilisés pour les instruments non cotés. Les variations de juste valeur des instruments financiers sont comptabilisées au compte de résultat.

Afin de réduire le risque de taux d'intérêt, le Groupe utilise de manière ponctuelle des swaps de taux d'intérêts pour convertir certaines dettes bancaires à taux variables en dettes à taux fixe. Le Groupe les désigne comme des couvertures de risque de taux d'intérêts sur flux de trésorerie. Au début de la transaction, le Groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les positions couvertes ainsi que l'objectif et la stratégie de gestion du risque qui ont conduit à ces opérations de couverture. En particulier, la documentation inclut l'identification de l'instrument de couverture, la position couverte, la nature du risque couvert et la manière dont le Groupe évaluera l'efficacité de l'instrument de couverture. De telles opérations de couverture sont présumées être hautement efficaces pour couvrir les variations de flux de trésorerie et le Groupe les évalue à intervalles réguliers afin de mesurer leur efficacité réelle durant la période de couverture. La part efficace des gains ou pertes sur les instruments de couverture désignés et qualifiant comme tel est comptabilisée dans les capitaux propres tandis que la part inefficace est comptabilisée immédiatement au compte de résultat. Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés dans le compte de résultat de la ou des période(s) au cours desquelles la transaction prévue couverte affecte le compte de résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se compose de la caisse et des dépôts bancaires à vue alors que les équivalents de trésorerie regroupent les dépôts bancaires à court terme et les placements monétaires à court terme dont l'échéance, à partir de la date d'acquisition, est égale ou inférieure à trois mois. Les placements monétaires à court terme sont constitués d'instruments de trésorerie négociables à court terme tels que les titres d'Etat ou des fonds d'investissement monétaires. Les découverts bancaires sont présentés avec les dettes bancaires à court terme.

Les découverts bancaires remboursables sur demande sont inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie.

Actifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

En cas d'achat ou de vente ordinaire d'actifs financiers, la date de transaction est retenue pour la comptabilisation initiale et la dé-comptabilisation subséquente.

Les créances sont initialement évaluées à leur prix de transaction si elles ne comportent pas une composante de financement importante. Les autres actifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur, augmentée ou diminuée, dans le cas d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition de cet actif financier.

Classement et évaluation ultérieure

Tous les actifs financiers comptabilisés sont ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, en fonction à la fois :

- du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers ;

Un modèle de gestion correspond à la manière dont est géré collectivement un groupe d'actifs financiers pour générer des revenus. Son objectif est de traduire au mieux les pratiques de gestion des actifs concernés. Il est identifié au sein du Groupe à partir des faits objectifs qui peuvent être observés comme l'analyse de l'organisation du métier, de ses systèmes d'information, de ses rapports internes, de son mode de suivi des risques, ou encore de ses décisions de gestion passées (historiques de cessions par exemple). Conformément à la norme IFRS 9, trois types de modèles de gestion peuvent s'appliquer :

- o Un modèle qui consiste à collecter les flux contractuels des actifs (modèle « Collecte »).
 - o Un modèle qui consiste à collecter les flux contractuels des actifs et effectuer des cessions (modèle « Collecte et Vente »).
 - o Un modèle particulier aux autres actifs financiers, notamment ceux gérés à des fins de transaction.
- des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Elles sont appréhendées via le critère/test SPPI (Solely Payments of Principal and Interest). Pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels sont uniquement des paiements de principal et d'intérêts, il faut considérer les termes contractuels de l'instrument et analyser tout élément qui pourrait remettre en cause la représentation exclusive de la valeur temps de l'argent et du risque de crédit.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû, le cas échéant.

Le coût amorti d'un actif financier est la valeur qui lui est attribuée lors de sa comptabilisation initiale, diminuée des remboursements en principal, majorée ou diminuée de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre cette valeur initiale et la valeur à l'échéance et ajustée au titre de la correction de valeur pour pertes.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les futures entrées de trésorerie, estimées sur la durée de vie attendue d'un actif, de manière à obtenir exactement la valeur comptable brute de l'actif financier.

Les clients et autres créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite des pertes de valeur. Ces actifs financiers sont présentés dans l'actif courant à l'exception de ceux qui ont une échéance supérieure à douze mois après la date de clôture du bilan qui sont présentés dans l'actif non courant sous la rubrique « Autres actifs financiers ». Dans l'actif courant, les clients et autres créances comprennent, outre les créances de courtages, les créances liées aux activités de teneur de comptes et les créances liées aux activités en principal. Les dépôts bancaires à court terme ainsi que les obligations qui ont une maturité supérieure à trois mois à partir de la date d'acquisition sont évalués au coût amorti et présentés au bilan dans la rubrique « Actifs financiers évalués au coût amorti ». La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont évalués au coût amorti.

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si la détention de l'actif financier s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers et que les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Pour les instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les produits d'intérêts, les différences de change et les pertes de valeur ou reprises de dépréciation sont comptabilisées dans le compte de résultat et calculées de la même manière que pour les actifs financiers évalués au coût amorti. Les variations de juste valeur

restantes sont comptabilisées par le biais des autres éléments du résultat global. Lors de la décomptabilisation, la variation de juste valeur cumulée comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est recyclée au compte de résultat.

Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global les variations ultérieures de la juste valeur d'un placement dans un instrument de capitaux propres, qui n'est ni détenu à des fins de transaction ni une contrepartie éventuelle comptabilisée par un acquéreur dans un regroupement d'entreprises. Les dividendes reçus sur ces placements sont enregistrés dans le compte de résultat. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé au bénéfice au bilan dans les capitaux propres.

Le Groupe a choisi de classer irrévocablement les titres de participation non cotés dans cette catégorie (cf. note 14 A).

Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, à moins qu'il ne soit évalué au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Cette catégorie comprend les instruments dérivés et les instruments de capitaux propres que le Groupe n'a pas choisi irrévocablement de classer à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Dépréciation des actifs financiers

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti est calculée suivant le modèle des pertes de crédit attendues.

Pour les créances de courtage, la correction de valeur pour pertes est évaluée au montant des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de la créance selon une approche simplifiée. Une analyse est effectuée sur la base de l'échéancier des créances clients en tenant compte de données historiques sur les défauts, de la situation actuelle et prévisible à la date de clôture.

Pour tous les autres instruments financiers, le Groupe comptabilise un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale.

Si le risque de crédit sur l'instrument financier n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Groupe évalue la correction de valeur pour pertes de cet instrument financier au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie représentent les pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir représentent une portion des pertes de crédit attendues pour la durée de vie et s'élèvent aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Pour évaluer si le risque de crédit sur un instrument financier a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale, le Groupe compare le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Pour porter son appréciation, le Groupe tient compte des informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables, telles qu'une modification de la notation de crédit de l'instrument financier.

Un actif financier est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier.

Le Groupe considère qu'un actif financier est en défaut lorsqu'il est peu probable que la contrepartie paie ses obligations de crédit envers le Groupe intégralement, sans recours par le Groupe à des actions telles que la réalisation des actifs reçus en garantie.

La période maximale considérée lors de l'estimation des pertes de crédit attendue est la durée contractuelle maximale sur laquelle le Groupe est exposé au risque de crédit.

Les pertes de crédit représentent la différence entre le total des flux de trésorerie qui sont dus à au Groupe selon les termes d'un contrat et le total des flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Les flux de trésorerie pris en considération comprennent les rentrées provenant de la vente d'actifs reçus en garantie. L'évaluation des pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance.

La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Le Groupe réduit directement la valeur comptable brute d'un actif financier lorsqu'il n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement à l'égard de la totalité ou d'une partie de cet actif financier.

Les pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous « Autres charges d'exploitation ».

Passifs financiers

Comptabilisation et évaluation initiale

Les passifs financiers sont initialement évalués à leur juste valeur diminuée, dans le cas d'un passif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de ce passif financier.

Classement et évaluation ultérieure

Après la comptabilisation initiale, les passifs financiers sont classés en deux catégories :

- Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- Passifs financiers au coût amorti

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net incluent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et passifs désignés lors de la comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. L'évaluation ultérieure de ces passifs est effectuée à la juste valeur. Cette catégorie comprend les instruments financiers dérivés conclus par le Groupe qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans des relations de couverture.

Passifs financiers au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti du passif financier est ajusté de manière à refléter les flux de trésorerie contractuels réels et les flux de trésorerie contractuels estimés révisés. L'ajustement est comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge. Cette catégorie comprend les dettes financières, les obligations locatives ainsi que les fournisseurs et autres créanciers.

Juste valeur

La juste valeur représente le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. L'évaluation d'une juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif, soit en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif.

Le Groupe évalue la juste valeur d'un instrument financier en utilisant le prix coté sur un marché actif pour cet instrument. Un marché est considéré comme « actif » si les transactions sur l'actif ou le passif ont lieu avec une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

S'il n'y a pas de prix coté sur un marché actif, le Groupe utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données d'entrée observables pertinentes et en minimisant celle des données d'entrée non observables.

Le Groupe applique une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Les niveaux retenus sont les suivants :

- Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) auquel le Groupe peut avoir accès, sur un marché actif pour un instrument identique. C'est notamment le cas pour certains instruments de capitaux propres et les emprunts obligataires dont la juste valeur repose sur les cours de clôture à la bourse à la date du bilan.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés. Il s'agit de techniques d'évaluation telles que l'actualisation de flux de trésorerie, des modèles de valorisation standard basés sur des paramètres de marché de taux d'intérêts, des courbes de rendement ou de taux de change, des avis de courtiers pour des instruments similaires et l'utilisation de transactions comparables réalisées dans des conditions de concurrence normale. Par exemple, la juste valeur des contrats de change à terme sur devises et des swaps de devises est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futures estimés. Certains instruments de capitaux propres sont évalués sur la base de multiple de valorisation.

Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur un marché comme par exemple une prévision financière élaborée à partir des données internes de la société.

Autres actifs courants

Les autres actifs courants comprennent principalement les charges payées d'avance imputables au prochain exercice.

Capitaux propres

Toutes les actions émises sont des actions au porteur et sont présentées dans les capitaux propres.

Les actions propres sont enregistrées au bilan à leur coût d'acquisition et portées en diminution des capitaux propres consolidés. Lors de cessions ultérieures, la plus ou moins-value n'a pas d'effet sur le résultat mais est enregistrée comme apport ou réduction aux réserves provenant de primes d'émission.

Provisions

Une provision est constatée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés au titre de laquelle il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation, estimée en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif.

Produits différés

Les produits différés comprennent les produits encaissés d'avance afférents aux prochains exercices.

Engagements envers le personnel

Selon les pays où le Groupe est implanté et en fonction des réglementations en vigueur localement en matière de prestations de retraite, il a été mis en place des régimes de retraite à cotisations ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies donnent lieu à des versements par les employés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les versements par des sociétés du Groupe sont constatés dans le compte de résultat dans l'exercice au cours duquel ils sont exigibles.

Les obligations du Groupe liées aux régimes à prestations définies sont évaluées chaque année, en valeur actuarielle, par des experts indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications des hypothèses à long terme (taux d'actualisation, taux d'augmentation des salaires, etc.) et de la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes. Ceux-ci sont enregistrés intégralement dans les autres éléments du résultat global.

La charge des prestations comptabilisée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice ainsi que les intérêts nets sur les engagements nets des régimes à prestations définies.

Paielements fondés sur des actions

Des options de souscription d'actions sont octroyées aux membres de la Direction générale et cadres supérieurs leur conférant ainsi le droit de recevoir des actions au terme de la période d'acquisition des droits. L'octroi et les conditions de participation des collaborateurs sont définis par le Conseil d'administration. Lors de l'exercice de leurs options de souscription, de nouvelles actions sont créées par l'utilisation du capital conditionnel (cf. note 19).

La juste valeur des options de souscription consenties est reconnue en tant que charge de personnel avec, en contrepartie, une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est déterminée à la date d'attribution des options de souscription et amortie sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur des options de souscription octroyées est déterminée par un expert indépendant en recourant à un modèle de valorisation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date. Le modèle retenu est celui des simulations Monte-Carlo, qui repose sur la création d'un échantillon aléatoire de variations de la valeur de l'action : des milliers de scénarii d'évolution de la valeur de l'action sont ainsi générés et permettent d'estimer, de manière statistique, la valeur des droits optionnels pour chaque scénario, qui est ensuite actualisée pour estimer leur valeur.

A chaque date de clôture, le Groupe révisé ses estimations du nombre d'options sur actions qui seront exercées dans un futur proche. L'impact de cette révision est comptabilisé au compte de résultat avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de la réserve pour options de souscription d'actions au compte de prime d'émission.

Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements postérieurs à la date de clôture sont les événements qui se produisent entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée afin de refléter les événements postérieurs à la date de clôture qui contribuent à confirmer des situations qui existaient à la date de clôture. Les événements postérieurs à la date de clôture qui indiquent des situations apparues postérieurement à la date de clôture sont présentés en note aux comptes consolidés lorsque significatifs.

Nouvelles normes et interprétations

Le Conseil des standards comptables internationaux (IASB) a publié certains amendements de norme qui n'ont pas tous été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2023 et dont la date d'entrée en vigueur pour le Groupe est postérieure à la date des comptes consolidés. Ceux-ci n'ont donc pas été appliqués par anticipation pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2023.

Normes, interprétations ou amendements adoptés par l'Union Européenne

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IAS 1 (modifications)	- Classement des passifs non courants avec des clauses restrictives	1 ^{er} janvier 2024
Amendements à IFRS 16	- Obligation locative découlant d'une cession-bail	1 ^{er} janvier 2024

Normes, interprétations ou amendements non encore adoptés par l'Union Européenne

Norme	Nom	Entrée en vigueur
IAS 1 (modifications)	- Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants	1 ^{er} janvier 2024
IAS 7 et IFRS 7 (modifications)	Accords de financement de fournisseurs	1 ^{er} janvier 2024
IAS 21 (modifications)	Absence de convertibilité	1 ^{er} janvier 2025

Le Groupe prévoit que l'adoption des amendements ci-dessus n'aura pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe lors de la première application.

Surveillance prudentielle

La société Viel et Compagnie-Finance est supervisée par la Banque de France dans le cadre de son statut de compagnie financière. Depuis juin 2021, la société est passée d'un mode dérogatoire selon l'article 15 du CRR à un mode de surveillance sur la base des données consolidées suite à l'entrée en application du référentiel IFR.

Notes aux comptes consolidés

1. Information sectorielle

La structure d'organisation interne et de gestion de Viel et Compagnie-Finance, et son système d'information financière permettant l'élaboration des rapports à l'attention de la Direction Générale et du Conseil d'administration, sont fondés sur une approche métier en premier lieu, déclinée pour chaque pôle d'activité du Groupe.

Les quatre segments d'activité retenus par Viel et Compagnie-Finance pour son information de gestion, qui présentent des profils de risques et de rentabilité globalement homogènes, sont l'intermédiation professionnelle autour de la participation dans Compagnie Financière Tradition, la bourse en ligne avec Bourse Direct, la banque privée au travers de SwissLife Banque Privée, et l'activité de gestion d'actifs immobiliers menée par les filiales directes de Viel et Compagnie-Finance.

Au niveau secondaire, les activités du Groupe sont regroupées par zones géographiques : l'Europe Moyen Orient et Afrique, les Amériques et la zone Asie-Pacifique. Les activités menées par le Groupe en Afrique et en Amérique latine ont été regroupées respectivement au sein des zones Europe et Etats-Unis, dans la mesure où elles sont supervisées opérationnellement par les responsables de ces zones et ne représentent pas, individuellement, un poids significatif (moins de 2 % des revenus du Groupe).

L'approche géographique retenue repose sur la localisation des bureaux, et ainsi des équipes opérationnelles, et non sur la localisation géographique des clients, la rentabilité d'une activité d'intermédiation étant fondée avant tout sur les caractéristiques d'un marché local, notamment en termes de pression concurrentielle ou de niveau des rémunérations et autres dépenses opérationnelles. La répartition des revenus consolidés par destination - localisation géographique de ses clients - n'est toutefois pas sensiblement différente de la répartition par implantation géographique.

Les actifs sectoriels ne sont pas inclus dans les rapports de gestion à l'attention de la Direction Générale mais sont néanmoins présentés ci-dessous.

Les produits, charges d'exploitation et actifs sectoriels sont alloués intégralement aux pôles sectoriels, à l'exception de quelques éléments de résultat ou d'actifs et de passifs afférents exclusivement au fonctionnement des sociétés « holdings » du Groupe et présentés distinctement à titre d'éléments non alloués. Par ailleurs, certains éléments considérés comme exceptionnels tels que des plus ou moins-values sur cession de filiales ou sociétés associées, des amortissements d'immobilisations incorporelles ou charges de restructuration sont exclus du résultat d'exploitation sectoriel.

Les principes comptables appliqués pour évaluer le résultat d'exploitation sectoriel sont identiques à ceux appliqués aux comptes consolidés.

Informations par secteur d'activité

Exercice 2023 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	1 010 965	66 631			1 077 596	-	1 077 596
Charges d'exploitation (1)	-902 408	-43 406		-1 323	-947 137	-	-947 137
Résultat d'exploitation sectoriel	108 557	23 225	-	-1 323	130 459	-	130 459
Produits /Charges non allouées (2)	-	-	-	-	0	-8 173	-8 173
Résultat d'exploitation	108 557	23 225	-	-1 323	130 459	-8 173	122 286
Résultat des participations MEE	26 540		18 731		45 271	-7	45 264
Résultat financier	-4 197	-1 509		-1 562	-7 268	788	-6 480
Résultat avant impôts	130 901	21 716	18 731	-2 885	168 462	-7 392	161 070
Impôts sur les bénéfices	-26 906	-5 617		168	-32 354	-387	-32 741
Résultat net	103 995	16 099	18 731	-2 717	136 108	-7 779	128 329

Exercice 2022 en milliers d'euros	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque Privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Chiffre d'affaires	942 516	47 116			989 632	-	989 632
Charges d'exploitation (1)	-848 774	-39 133		-2 705	-890 612	-	-890 612
Résultat d'exploitation sectoriel	93 742	7 983	-	-2 705	99 020	-	99 020
Produits /Charges non allouées (2)	-	-	-	-	0	-8 050	-8 050
Résultat d'exploitation	93 742	7 983	-	-2 705	99 020	-8 050	90 970
Résultat des participations MEE	29 439	-	9 907		39 346	-174	39 172
Résultat financier	-3 732	-173		-51	-3 955	-3 101	-7 056
Résultat avant impôts	119 449	7 810	9 907	-2 756	134 410	-11 325	123 085
Impôts sur les bénéfices	-22 535	-1 962		143	-24 353	363	-23 990
Résultat net	96 914	5 848	9 907	-2 613	110 057	-10 962	99 095

(1) Charges nettes des autres produits d'exploitation et incluant les amortissements

(2) Produits / Charges nets afférents aux holdings du Groupe

Actifs sectoriels

Les actifs sectoriels se répartissent de la sorte :

En milliers d'euros En 2023	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	940 005	1 338 304	-	112 864	2 391 173	-	2 391 173
Participations dans les sociétés associées	139 061		72 289		211 350	1 024	212 374
Actifs non alloués (3)	-	-	-		-	155 010	155 010
Total Actif	1 079 066	1 338 304	72 289	112 864	2 602 523	156 034	2 758 557

En milliers d'euros En 2022	Intermédiation professionnelle	Bourse en ligne	Banque privée	Immobilier et autres activités	Total	Contribution des holdings	Total
Actifs sectoriels	958 812	1 357 135	-	113 496	2 429 443	-	2 429 443
Participations dans les sociétés associées	152 930		60 975		213 906	1 038	214 944
Actifs non alloués (3)	-	-	-		-	170 187	170 187
Total Actif	1 111 743	1 357 135	60 975	113 496	2 643 349	171 225	2 814 575

(3) Actifs afférents aux holdings du Groupe

Informations par secteur géographique

Exercice 2023	Activités poursuivies			
En milliers d'euros	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amériques	Asie-Pacifique	Total
Chiffre d'affaires	490 204	351 537	235 855	1 077 596
Actifs non courants	176 662	39 566	14 685	230 913

Exercice 2022	Activités poursuivies			
En milliers d'euros	Europe, Moyen Orient et Afrique	Amériques	Asie- Pacifique	Total
Chiffre d'affaires	457 190	295 242	237 200	989 632
Actifs non courants	176 395	38 156	19 185	233 736

La zone Europe est principalement constituée des activités du Groupe à Londres. Aux Etats-Unis, les activités sont essentiellement développées à partir de New York et en Asie à partir de Tokyo.

Les actifs non courants comprennent uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles.

Information concernant les clients importants :

Aucun client ne représente plus de 10 % du chiffre d'affaires pour les exercices 2023 et 2022.

2. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2023	2022
Plus / Moins-values sur cession d'actifs immobilisés	-17	58
Plus-values sur cessions de sociétés	-	-
Autres produits d'exploitation	6 213	22 472
TOTAL	6 196	22 530

En 2022, la rubrique « Autres produits d'exploitation » inclut un gain de € 16 363 000 en relation avec des modifications substantielles des conditions de règlement d'une dette liée aux activités en principal libellée en roubles.

3. Autres charges d'exploitation

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	2023	2022
Charges de télécommunication et d'information financière	-61 190	-60 633
Charges de voyages et de représentations	-35 669	-28 674
Honoraires professionnels	-27 530	-23 459
Charges de location immobilière	-11 004	-9 141
Autres charges d'exploitation	-44 099	-71 401
TOTAL	-179 492	-193 307

En 2022, la rubrique « Autres charges d'exploitation » inclut un montant de € 19 898 000 pour des pertes de crédit potentielles en lien avec des contreparties russes sanctionnées, sur des créances liées aux activités en principal en cours de règlement-livraison ainsi que sur des créances de courtage.

4. Résultat financier net

Cette rubrique se décompose comme suit :

En milliers d'euros	2023	2022
Produits d'intérêts	15 126	2 531
Produits des titres de participation	712	396
Plus-values sur actifs financiers évalués à la juste valeur	2 223	64
Plus-values sur cession de titres de participation	0	72
Gains de change	4 049	13 954
Autres produits financiers	1 556	1 468
Produits financiers	23 666	18 485
Charges d'intérêts	-17 286	-13 143
Moins-values sur actifs financiers évalués à la juste	-209	-716
Pertes de change	-8 500	-6 995
Charges financières sur les obligations locatives	-2 218	-2 448
Autres charges financières	-1 932	-2 239
Charges financières	-30 145	-25 541
Résultat financier net	-6 480	-7 056

En 2022, le résultat de change net du aux fluctuations de cours des devises représente un gain net de € 6 312 000 qui provient essentiellement de la réévaluation de créances liées aux activités en principal en cours de règlement-livraison libellées en roubles et dont la majeure partie a été réalisée durant l'exercice.

5. Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt de l'exercice se compose des éléments suivants :

En milliers d'euros	2023	2022
Charge d'impôts courants	33 141	17 996
Charges / (Produits) d'impôts différés	-399	5 995
Impôt sur le bénéfice	32 741	23 990

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition normatif de Viel et Compagnie-Finance peut s'analyser comme suit :

	2023		2022	
	%	En milliers d'euros	%	En milliers d'euros
Résultat avant impôts		161 070		123 085
Ajustement de la quote-part des sociétés associées		-45 264		-39 171
Résultat avant impôts et quote-part dans le résultat des sociétés associées		115 806		83 914
Taux d'imposition normatif	22,67%	26 257	21,63%	18 151
Effet fiscal des éléments suivants :				
Consommation de reports déficitaires non valorisés	0,35%	296	0,44%	373
Déficits de l'exercice non valorisés	3,41%	2 863	4,37%	3 668
Charge d'impôt des minoritaires pour les sociétés fiscalement transparentes et intégrées globalement	-1,65%	-1 387	-0,75%	-629
Produits non imposable	-0,43%	-357	-0,39%	-327
Charges non déductibles	6,94%	5 821	4,39%	3 683
Pertes fiscales non comptabilisées précédemment	0,00%	0	0,00%	0
Variation du taux d'impôt	-0,04%	-31	-0,17%	-145
Impôt concernant les exercices antérieurs	-0,10%	-84	0,02%	18
Divers	-0,76%	-637	-0,95%	-800
Taux d'imposition effectif du Groupe	28,27%	32 741	28,59%	23 991

Le taux moyen d'imposition consolidé normatif de Viel et Compagnie-Finance est calculé comme la moyenne pondérée des taux d'imposition en vigueur dans les différentes juridictions fiscales où ses filiales sont présentes.

Celui-ci varie d'un exercice à l'autre en fonction du poids relatif de chaque entité individuelle dans le résultat avant impôts du Groupe, ainsi que des changements de taux d'imposition des filiales opérationnelles.

La rubrique « Charges non déductibles » comprend essentiellement des frais de représentation considérés comme non déductibles fiscalement dans certains pays.

Au 31 décembre 2023, le Groupe applique l'exception temporaire de comptabilisation des impôts différés liés aux règles du Pilier 2 selon les dispositions d'IAS 12. L'exposition du Groupe aux impôts complémentaires créés par Pilier 2 est considérée comme non significative.

Des impôts différés ont été comptabilisés sur les autres éléments du résultat global comme suit :

en milliers d'euros	2023	2022
Ecart actuariels des régimes à prestations définies	-661	1 125
Couverture de flux de trésorerie	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	196	130
Autres	-1 103	2 273
Total charges / (produits) d'impôts différés	-1 568	3 528

Des impôts ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres comme suit :

en milliers d'euros	2023	2022
Impôts courants relatifs à l'exercice d'options de souscriptions d'actions	-775	-22
Impôts différés relatifs à l'octroi d'options de souscriptions d'actions	-1 793	-609
Total charges / (produits) d'impôts	-2 568	-632

Les impôts différés ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	01.01.2023	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Enregistrés dans les capitaux propres	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31.12.2023
Impôts différés actifs							
Immobilisations corporelles	2 994	51	-	-	-	20	3 065
Immobilisations incorporelles	1 001	16	-	-	-	-14	1 003
Reports fiscaux déficitaires	11 326	-1 233	-	-	498	-266	10 325
Provisions et charges à payer	15 609	2 112	661	1 774	-	-843	19 314
Obligations locatives	15 200	378	-	-	-	-456	15 122
Autres	4 167	-1 846	-	-	-	-125	2 195
Total	50 298	-523	661	1 774	498	-1 684	51 023
Impôts différés passifs							
Immobilisations corporelles	478	-394	-	-	-	-11	73
Immobilisations incorporelles	1 360	-1 409	-	-	-	-18	-66
Actifs liés au droit d'utilisation	12 785	297	-	-	-	-374	12 709
Autres	12 679	599	-907	-	-	-348	12 023
Total	27 302	-907	-907	-	-	-750	24 738
Total impôts différés nets	22 995	384	1 568	1 774	498	-934	26 285
Présenté au bilan comme suit :							
Impôts différés actifs	26 387						28 071
Impôts différés passifs	3 392						1 786
Total net	22 995						26 285

En milliers d'euros	01.01.2022	Enregistrés au compte de résultat	Enregistrés dans les autres éléments du résultat global	Enregistrés dans les capitaux propres	Reclassements	Ecart de conversion	31.12.2022
Impôts différés actifs							
Immobilisations corporelles	3 204	-115	-	-	-	-95	2 994
Immobilisations incorporelles	963	-57	-	-	-	95	1 001
Reports fiscaux déficitaires	15 558	-4 742	-	-	-	510	11 326
Provisions et charges à payer	14 032	1 291	-1 012	608	-	690	15 609
Obligations locatives	14 146	360	-	-	-	694	15 200
Autres	5 376	-1 466	-	-	-	258	4 167
Total	53 278	-4 730	-1 012	608	-	2 153	50 298
Impôts différés passifs							
Immobilisations corporelles	372	-88	-	-	-	194	478
Immobilisations incorporelles	1 688	447	-	-	-	-774	1 360
Actifs liés au droit d'utilisation	11 843	-390	-	-	-	1 332	12 785
Autres	8 257	-1 666	-133	-	-	6 220	12 679
Total	22 159	-1 697	-133	-	-	6 973	27 302
Total impôts différés nets	31 119	-3 032	-879	608	0	-4 820	22 995
Présenté au bilan comme suit :							
Impôts différés actifs	32 107						26 387
Impôts différés passifs	988						3 392
Total net	31 119						22 995

Au 31 décembre 2023, le Groupe présente séparément les impôts différés actifs et passifs résultants des différences temporelles relatives aux contrats de location.

Au 31 décembre 2023, les impôts différés actifs non enregistrés s'élèvent à € 50 803 000 (2022 : € 39 342 000) et sont relatifs à des reports fiscaux déficitaires qui n'ont pas été activés en raison de l'historique de pertes récentes des sociétés concernées

Les pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé expirent comme suit :

En milliers d'euros	2023	2022
A moins d'un an	-	-
Entre un et cinq ans	393	355
Supérieur à cinq ans	42 676	6 793
Durée illimitée	72 373	112 783
Total	115 442	119 931

Les pertes fiscales à durée illimitée incluent un montant de € 2 727 000 (2022 : € 2 717 000) qui peut être utilisé uniquement à l'encontre de gains en capitaux.

6. Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net - part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net - part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres.

Les éléments de calcul retenus pour la détermination du résultat par action de Viel et Compagnie-Finance sont détaillés ci-après :

	2023	2022
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	61 960	42 527
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	776 356	776 356
Nombre d'actions retenu pour le calcul	776 356	776 356
Résultat de base par action (en euros)	79,81	54,78
	2023	2022
Résultat net - part du Groupe (en milliers d'euros)	61 960	42 527
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	776 356	776 356
Ajustement pour effet dilutif des options sur actions	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions retenu pour le résultat dilué par action	776 356	776 356
Résultat dilué par action (en euros)	79,81	54,78

7. Immobilisations corporelles, immeubles de placement et stocks d'immeubles

Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2023

en milliers d'euros

	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2023	6 796	57 512	64 601	9 741	138 651
Variation de périmètre	-	-	47	-	47
Acquisitions de l'exercice	48	1 686	2 941	410	5 086
Cessions – mises au rebut	-	-259	-906	-67	-1 233
Reclassements	-	-124	975	-1 073	-222
Ecart de conversion	576	-142	-19	248	663
Valeur brute au 31 décembre 2023	7 420	58 674	67 639	9 259	142 992
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2023	-1 407	-44 109	-58 887	-1 561	-105 963
Variation de périmètre	-	-	-	-	0
Amortissements de l'exercice	-107	-3 307	-3 138	-267	-6 819
Pertes de valeur de l'exercice	-	-	-	-	-
Cessions – mises au rebut	-	258	906	62	1 226
Reclassements	-	112	102	-	214
Ecart de conversion	181	-27	-24	-17	114
Autres variations	-	-	-	-	-
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2023	-1 332	-47 073	-61 040	-1 782	-111 228
Valeur nette au 31 décembre 2023	6 088	11 601	6 598	7 476	31 764
Dont actifs sous contrat de location- financement	-	-	-	-	-

Au 31 décembre 2022

<i>en milliers d'euros</i>	Terrains et construction	Agencements et installations	Informatique et téléphonie	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2022	6 952	58 679	63 661	8 210	137 503
Variation de périmètre	-	47	244	-	291
Acquisitions de l'exercice	-	2 513	1 859	1 364	5 736
Cessions – mises au rebut	-	-345	-1 054	-3	-1 402
Reclassements	-585	-3 661	0	-17	-4 263
Ecart de conversion	429	279	-109	187	786
Valeur brute au 31 décembre 2022	6 796	57 512	64 601	9 741	138 651
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1^{er} janvier 2022	-1 094	-41 250	-56 317	-1 325	-99 987
Variation de périmètre	-	-	-	-	0
Amortissements de l'exercice	-460	-3 375	-3 825	-225	-7 885
Pertes de valeur de l'exercice	-	-	-	-	-
Cessions – mises au rebut	-	297	1 060	3	1 360
Reclassements	-90	90	-	-	-
Ecart de conversion	150	130	196	-14	462
Autres variations	87	-	-	-	87
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2022	-1 407	-44 109	-58 887	-1 561	-105 963
Valeur nette au 31 décembre 2022	5 390	13 404	5 714	8 180	32 688
Dont actifs sous contrat de location- financement	-	-	-	-	-

Immeubles de placement et stocks d'immeubles

Viel et Compagnie-Finance détient, par le biais de ses filiales, un portefeuille d'immeubles de placement, dont la variation au cours de l'exercice 2023 est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	
31/12/2021	101 791
Acquisitions	-
Amortissement	-
Cessions	-
Reclassements	3 847
Variations de juste valeur	-3 771
Ecart de conversion	1 425
31/12/2022	103 292
Acquisitions	-
Amortissement	-
Cessions	-
Reclassements	-
Variations de juste valeur	-3 057
Ecart de conversion	1 311
31/12/2023	101 546

8. Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2023 :

<i>en milliers d'euros</i>	Fonds de commerce	Ecart d'acquisition	Logiciels	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2023	13 965	108 241	100 009	0	7 484	229 699
Variation de périmètre	-	7 457	-	-	2 343	9 800
Acquisitions de l'exercice	-	-	5 068	-	401	5 469
Cessions - mises au rebut	-	-	-1 477	-	-239	-1 717
Reclassements	-	-	-2	-	-46	-48
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-	556	-546	-	217	227
Valeur brute au 31 décembre 2023	13 965	116 254	103 052	0	10 160	243 430
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2023	-284	-989	-85 180	0	-2 623	-89 076
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	0
Amortissements de l'exercice	-	-	-5 187	-	-155	-5 343
Perte de valeur de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Cessions - mises au rebut	-	-	1 409	-	237	1 646
Reclassements	-	-	15	-	-	15
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-63	633	-	121	692
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2023	-284	-1 051	-88 310	0	-2 420	-92 065
Valeur nette au 31 décembre 2023	13 680	115 203	14 742	-0	7 740	151 365

Au 31 décembre 2022:

<i>en milliers d'euros</i>	Fonds de commerce	Ecart d'acquisition	Logiciels	Relation clientèle	Autres immos incorporelles	Total
Valeur brute au 1er janvier 2022	13 965	103 816	98 539	0	6 743	223 062
Variation de périmètre	-	3 420	1 259	-	795	5 474
Acquisitions de l'exercice	-	-	4 324	-	381	4 705
Cessions - mises au rebut	-	-	-4 164	-	-370	-4 534
Reclassements	-	-	51	-	-51	0
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-	1 004	1	-	14	991
Valeur brute au 31 décembre 2022	13 965	108 241	100 009	0	7 484	229 699
Amortissement cumulé et perte de valeur au 1er janvier 2022	-284	-942	-82 534	0	-2 898	-86 659
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	0
Amortissements de l'exercice	-	-	-6 811	-	-138	-6 949
Perte de valeur de l'exercice	-	-	-	-	-	-
Cessions - mises au rebut	-	-	4 164	-	368	4 532
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Variation de taux d'intérêts	-	-	-	-	-	-
Ecarts de conversion	-	-46	1	-	46	1
Amortissement cumulé et perte de valeur au 31 décembre 2022	-284	-989	-85 180	0	-2 623	-89 076
Valeur nette au 31 décembre 2022	13 680	107 252	14 829	-0	4 861	140 623

Les goodwills se présentent comme suit au 31 décembre 2023 :

en milliers d'euros	31.12.2023			31.12.2022		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
VIEL & Cie	16 355	-	16 355	16 355	-	16 355
Pôle Intermédiation professionnelle	60 364	-1 051	59 313	52 351	-989	51 362
Compagnie Financière Tradition (CFT)	25 968	-	25 968	25 968	-	25 968
TFS, Lausanne	16 260	-	16 260	15 291	-	15 291
Starfuels	7 198	-	7 198	-	-	0
Autres	10 938	-1 051	9 887	11 092	-989	10 103
Pôle Bourse en ligne	39 535	-	39 535	39 535	-	39 535
Bourse Direct	32 774	-	32 774	32 774	-	32 774
Exoe	6 188	-	6 188	6 188	-	6 188
Autres	573	-	573	573	-	573
Total inclus dans les immobilisations incorporelles	116 254	-1 051	115 203	108 241	-989	107 252
Total inclus dans les participations dans les sociétés associées et coentreprises (cf, note 9)	18 614	-	18 614	25 295	-	25 295
Total des écarts d'acquisition	134 868	-1 051	133 817	133 536	-989	132 547

Une participation majoritaire a été acquise en 2021 dans la société Exoé, rattachée au pôle Bourse en ligne.

Tests de dépréciation

Les goodwills constatés au bilan de Viel et Compagnie-Finance ont fait l'objet de tests de dépréciation. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) correspond à la valeur la plus élevée entre son prix de vente net et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des unités génératrices de trésoreries auxquelles ces goodwills sont rattachés, est estimée selon une méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs des activités afférentes à chacun de ces goodwills. Sur la base de prévisions d'exploitation établies sur 5 ans, le flux de trésorerie normatif est actualisé afin de déterminer la valeur d'utilité de l'activité sous-jacente par rapport à la valeur comptable de l'UGT. Des taux d'actualisation de 9,1 % à 11,5 % (2022 : 8,5 % à 12,13 %) ont été retenus dans le cadre de ces évaluations et incluent une prime de risque de marché pour refléter le risque sur chacun des marchés ainsi qu'une prime de risque complémentaire pour refléter le risque supplémentaire lié à la taille des unités génératrices de trésorerie mais aussi aux risques géopolitiques.

Par ailleurs, des taux de croissance de 2,0 % à 5,0 % (2022 : 2,0 % à 5,0 %) ont été utilisés pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les prévisions d'exploitation sur la base de l'expérience passée et en fonction du marché dans lequel ces sociétés sont présentes.

Les différentes hypothèses retenues dans le cadre de l'actualisation des flux de trésorerie futurs des principales unités génératrices de trésorerie (UGT) sont les suivantes :

en %	2023	Taux d'actualisation 2022	2023	Taux de croissance 2022
Pôle Intermédiation				
Compagnie Financière Tradition	11,00%	9,80%	2,00%	2,00%
Starfuels	11,00%	-	2,00%	-
Autres	9,1 % - 11,5 %	8,5 % - 10,7 %	2,00 % à 5,00 %	2,00 % à 5,00 %
Pôle Bourse en ligne				
Bourse Direct	11,41%	12,13%	2,00%	2,00%
E-VIEL	11,41%	12,13%	2,00%	2,00%

Les évaluations obtenues par l'utilisation de cette méthode sont supérieures aux valeurs comptables et par conséquent aucune perte de valeur n'a été constatée sur les goodwills en 2022 et 2021.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation de ces deux hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité

qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Pour le pôle de bourse en ligne, cette méthode comprend également d'autres indicateurs d'activité tels que le nombre de comptes clients ou le niveau d'activité de la clientèle (volume d'ordres exécutés). Dans le cadre de ces évaluations, le taux de croissance de l'activité et du volume d'ordres exécutés varie entre 1 % et 5 % selon l'échéance. La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation de ces dernières hypothèses est plus importante mais une réduction de 100 points de base appliquée au taux de croissance ne nécessiterait pas de constater de dépréciation.

La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation du budget utilisé est plus importante mais une réduction de 100 points de base appliquée au résultat d'exploitation pour chaque année du budget ne nécessiterait pas de constater de dépréciation..

9. Participations dans les sociétés associées et co-entreprises

Cette rubrique comprend la quote-part des sociétés associées et co-entreprises détenue par Viel et Compagnie-Finance ou ses filiales opérationnelles, consolidées selon la méthode de mise en équivalence. Le détail des sociétés consolidées selon cette méthode est présenté en note 32.

La variation des participations dans les sociétés associées et les co-entreprises se présente comme suit :

en milliers d'euros	Sociétés associées	Co-entreprises	Total
Au 1er janvier 2023	96 430	118 512	214 942
Résultat net de la période	29 967	15 297	45 264
Dividendes distribués	-16 556	-11 810	-28 366
Acquisitions	-	481	481
Autres éléments du résultat global	-338	-	-338
Autres variations de capitaux propres	42	-	42
Variations de périmètre (Note 31)	-	-11 505	-11 505
Ecart de conversion	-186	-7 961	-8 147
Au 31 Décembre 2023	109 359	103 013	212 372

en milliers d'euros	Sociétés associées	Co-entreprises	Total
Au 1er janvier 2022	84 462	116 151	200 610
Résultat net de la période	21 285	17 884	39 169
Dividendes distribués	-8 429	-9 624	-18 053
Acquisitions	-	187	187
Autres éléments du résultat global	-265	-	-265
Ecart de conversion	-622	-6 086	-6 708
Au 31 Décembre 2022	96 430	118 512	214 942

Sociétés associées

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales sociétés associées se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2023 :

En milliers EUR	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	SwissLife Banque Privée	Autres sociétés associées	Total
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Paris		
Pourcentage de détention	32,4%	33,0%	40,0%		
Actif non courant	17 427	13 198	24 051		
Actif courant	51 632	102 006	3 220 549		
Passif non courant	579	1 791	3 460		
Passif courant	31 192	46 351	3 070 092		
Actif net	37 288	67 063	171 048		
Quote-part du Groupe dans :					
- dans l'actif net	12 081	22 131	71 852	1 650	
- écarts d'acquisition	-	-	437	1 195	
Valeur comptable au 31 décembre	12 081	22 131	72 289	2 844	109 346
Chiffre d'affaires	33 775	85 614	129 830		
Résultat net de l'exercice	6 234	27 447	46 827	353	
Autres éléments du résultat global	-1 043	-	-		
Résultat global de l'exercice	5 191	27 447	46 827	353	
Quote-part du Groupe dans :					
- le résultat net	2 087	9 057	18 731	92	29 967
- les autres éléments du résultat global	-338	-	-	-	-338
-le résultat global	1 749	9 057	18 731	92	29 629
Dividendes versés au Groupe	-	9 089	7 467	-	16 556

Au 31 décembre 2022 :

En milliers EUR	Capital Markets Holding SA	PingAn Tradition International Money Broking Company Ltd	SwissLife Banque Privée	Autres sociétés associées	Total
Lieu d'activité	Madrid	Shenzhen	Paris		
Pourcentage de détention	32,4%	33,0%	40,0%		
Actif non courant	16 817	7 511	25 904		
Actif courant	43 643	102 997	3 018 096		
Passif non courant	642	2 419	4 008		
Passif courant	29 913	38 604	2 897 229		
Actif net	29 906	69 485	142 763		
Quote-part du Groupe dans :					
- dans l'actif net	9 689	22 930	60 538	1 606	
- écarts d'acquisition	-	-	437	1 229	
Valeur comptable au 31 décembre	9 689	22 930	60 975	2 836	96 430
Chiffre d'affaires	33 538	97 887	88 393		
Résultat net de l'exercice	45	34 010	24 767	212	
Autres éléments du résultat global	-818	-	-		
Résultat global de l'exercice	-773	34 010	24 767	212	
Quote-part du Groupe dans :					
- le résultat net	15	11 223	9 907	140	21 285
- les autres éléments du résultat global	-265	-	-	-	-265
-le résultat global	-250	11 223	9 907	140	21 020
Dividendes versés au Groupe	-	4 752	3 677	-	8 429

Co-entreprises

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec des partenaires concernent essentiellement l'activité sur les options de change ainsi que l'activité de change auprès d'une clientèle de particuliers au Japon menée par l'intermédiaire de Gaitame.com Co., Ltd. Le contrôle conjoint est exercé sur cette société en vertu d'un pacte d'actionnaires.

L'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés regroupées sous « Tradition-ICAP » dans le tableau ci-dessous intègrent entre 25,0 % et 27,5 % des actifs et du résultat net de cette activité. Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55% du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

Les informations financières résumées, avant élimination des comptes et opérations réciproques, des principales co-entreprises se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2023

en milliers d'€	Gaitame,com Co., Ltd	TFS-ICAP Londres, New York, Singapour	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo			
Pourcentage de détention	49,99%	25,0% - 55%		
Actif non courant	21 485	1 958		
Actif courant	847 042	42 135		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>126 105</i>	<i>26 956</i>		
Passif non courant	1 242	2 416		
<i>Dont dettes financières</i>	<i>960</i>			
Passif courant	723 032	11 020		
<i>Dont dettes financières</i>	<i>1 279</i>			
Actif net	144 253	30 657		
Quote-part du groupe dans :				
- dans l'actif net	71 767	8 155		
- écarts d'acquisition	12 226	-	4 756	
Valeur comptable au 31 décembre	83 993	8 155	10 868	103 016
Chiffres d'affaires	64 576	57 836		
Amortissements	-1 377	-110		
Produits d'intérêts	7	570		
Charges d'intérêts	0	-89		
Impôts sur le bénéfice	-10 273	-824		
Résultats net/global de l'exercice	23 183	9 505		
Quote- part du Groupe dans :				
- le résultat net/global	11 589	2 529	1 178	15 297
Dividendes versés au Groupe	7 946	2 748	1 116	11 810

Au 31 décembre 2023, les goodwill totaux inclus dans la valeur comptable des coentreprises s'élèvent à € 16 982 000 (2022 : € 23 629 000).

Au 31 décembre 2022

en milliers d'€	Gaitame.com Co., Ltd	TFS-ICAP Londres, New York, Singapour	Autres sociétés	Total
Lieu d'activité	Tokyo			
Pourcentage de détention	49,99%	25,0% - 55%		
Actif non courant	24 414	1 487		
Actif courant	875 370	40 942		
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	134 704	27 254		
Passif non courant	2 091	2 368		
<i>Dont dettes financières</i>	1 777	-		
Passif courant	746 816	10 158		
<i>Dont dettes financières</i>	1 422	-		
Actif net	150 876	29 903		
Quote-part du groupe dans :				
- dans l'actif net	75 040	13 293		
- écarts d'acquisition	13 588	-	10 041	
Valeur comptable au 31 décembre	88 628	13 293	16 579	118 500
Chiffres d'affaires	67 365	56 568		
Amortissements	-1 589	-108		
Produits d'intérêts	8	46		
Charges d'intérêts	-22	-227		
Impôts sur le bénéfice	-9 708	-475		
Résultats net/global de l'exercice	25 903	9 708		
Quote- part du Groupe dans :				
- le résultat net/global	12 949	4 193	743	17 884
Dividendes versés au Groupe	7 851	843	930	9 624

10. Autres actifs financiers

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Prêts aux employés	9 992	4 734
Créances sur les parties liées (cf. note 27)	444	6 406
TOTAL	10 436	11 140

Les prêts aux employés portent intérêt à un taux moyen de 1,50 % et ont une échéance moyenne de 30 mois. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les autres actifs financiers est décrite en note 30.

11. Trésorerie et équivalents de trésorerie non disponibles

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Dépôts de liquidités ou de titres bloqués en garantie dans le cadre de l'activité de courtage	32 463	32 654
TOTAL	32 463	32 654

Ce poste comprend pour l'essentiel des liquidités bloquées directement auprès de sociétés de compensation, tels que le FICC (Fixed Income Clearing Corporation), ou indirectement par le biais d'agents et également des liquidités pour lesquelles certaines filiales sont soumises à des contraintes de capitaux propres fixées par leurs autorités de tutelle qui limitent la disponibilité ou la libre circulation de leurs liquidités au sein du Groupe.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie non disponible est décrite en note 30.

12. Clients et autres créances

Les clients et autres créances se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Créances liées aux activités de teneurs de comptes	1 209 062	1 237 088
Créances liées aux activités en principal	50 184	110 812
Clients et comptes rattachés	186 537	190 535
Créances sur les employés	73 571	69 946
Créances sur les parties liées	6 227	6 509
Autres créances à court terme	29 321	26 043
TOTAL	1 554 902	1 640 933

La rubrique « Créances liées aux activités en principal » inclut des opérations de vente de titres ayant dépassé le délai de livraison prévu au 31 décembre 2023 et 2022. La quasi-totalité de ces transactions a été débouclée après ces dates à l'exception d'un montant d'environ € 15 824 000 au 31 décembre 2023 (€ 21 251 000 au 31 décembre 2022) relatif à des transactions sur des titres libellés en roubles et en lien avec l'invasion russe de l'Ukraine.

Le montant total de la provision pour pertes de crédit attendues s'élève à € 13 439 000 au 31 décembre 2023 (€ 18 503 000 au 31 décembre 2022). Des informations complémentaires sur les pertes de crédit attendues sont présentées en note 30.

Le poste des « Créances sur les employés » comporte des primes et bonus payés d'avance et conditionnés à la présence de l'employé durant la durée du contrat. Ainsi, la charge liée à ces primes et bonus est constatée en résultat de façon linéaire sur la durée du contrat.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les clients et autres créances est décrite en note 30.

13. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se décomposent comme suit

Non courant

en milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Actions	20 974	18 506
Other	4	4
Total	20 978	18 510

Courant

en milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Actions	1 583	1 375
Other	1	-
Total	1 584	1 375

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net est décrite en note 30.

14 a. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Cette rubrique se décompose principalement des investissements suivants :

Non courant

en milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Actions	3 964	5 423
TOTAL	3 964	5 423

Ces titres de participation non cotés ne sont pas détenus à des fins de transactions. Le Groupe a fait le choix irrévocable de présenter les variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global.

L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est décrite en note 30.

14 b. Actifs financiers évalués au coût amorti.

Non courants

en milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Actions	3 000	3 000
Other	-	-
Total	3 000	3 000

Courants

en milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Obligations	18 686	
Dépôts bancaires à court terme	12 197	26 240
Total	30 883	26 240

Cette rubrique comprend des dépôts bancaires à court terme ainsi que des obligations dont la maturité est supérieure à 3 mois à partir de la date d'acquisition. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur les actifs financiers disponibles évalués au coût amorti est décrite en note 30.

15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Caisse et dépôts bancaires à vue	295 801	364 082
Dépôts bancaires à court terme	184 383	90 493
Placements monétaires à court terme	16 241	8 349
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	496 425	462 924
Trésorerie non disponible	32 463	32 654
Trésorerie et équivalents de trésorerie - actif	528 888	495 578
Découverts bancaires	-7 643	-9 766
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie	488 781	453 158
Dettes financiers	7 643	-449 199
Trésorerie nette	496 425	3 959

La caisse et les dépôts bancaires à vue génèrent des intérêts à des taux variables basés sur les taux bancaires quotidiens. Les dépôts bancaires à court terme ont une maturité comprise entre une journée et trois mois selon les besoins en liquidités du Groupe et génèrent des intérêts sur la base des taux bancaires pour leur durée respective. L'exposition du Groupe liée aux risques de crédit, de change et de taux d'intérêts sur la trésorerie et équivalents de trésorerie est décrite en note 30.

16. Capital-actions, et réserves consolidées

Composition du capital

Au 31 décembre 2023 le capital social de Viel et Compagnie-Finance est composé de 776 356 actions d'une valeur nominale de € 15,25 soit un capital de € 11 839 429.

Au cours de l'exercice 2023, il n'y a eu aucun mouvement sur le capital de Viel et Compagnie-Finance.

Actionnaires importants

Au 31 décembre 2023 le capital de Viel et Compagnie-Finance est détenu à 91,98 % par M. Patrick Combes.

Réserves consolidées :

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Bénéfice au bilan	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecart actuariels à prestations définies	Réserve de réévaluation immobilière	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1er Janvier 2023	366 175	10 856	5 789	6 045	-1 652	17 160	404 371
Résultat net de l'exercice	61 960	-	-	-	-	-	61 960
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-1 642	-	-1 642
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	-2 821	-	-	-	-2 821
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-1 620	-	-	-1 620
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la réévaluation des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-	-
Résultat global de la période	61 960	0	-2 821	-1 620	-1 642	0	55 875
Affectation à la réserve générale	-	-	-	-	-	-	-
Affectation à la réserve pour actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Exercice d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	2 835	-	-	-	-	2 835
Dividendes versés	-8 004	-	-	-	-	-	-8 004
Incidence des variations de périmètre / autres	-8 002	-	45	30	-34	-	-7 961
Réserves consolidées au 31 décembre 2023	412 130	13 691	3 013	4 455	-3 329	17 160	447 116

en milliers d'euros excepté le nombre d'actions	Bénéfice au bilan	Réserve pour option de souscription d'actions	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecarts actuariels à prestations définies	Réserve de réévaluation immobilière	Réserves consolidées
Réserves consolidées au 1er Janvier 2022	331 807	10 285	177	5 847	-4 718	17 577	360 975
Résultat net de l'exercice	42 527	-	-	-	-	-	42 527
Réévaluation des régimes à prestations définies	-	-	-	-	3 097	-	3 097
Incidence de la comptabilisation d'instruments de couverture	-	-	5 612	-	-	-	5 612
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	177	-	-	177
Incidence de la réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente des entreprises associées et coentreprises	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la réévaluation des immeubles de placement	-	-	-	-	-	-417	- 417
Résultat global de la période	42 527	-	5 612	177	3 097 -	417	50 994
Affectation à la réserve générale	-	-	-	-	-	-	-
Affectation à la réserve pour actions propres	-	-	-	-	-	-	-
Exercice d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-
Incidence de la comptabilisation des options de souscriptions d'actions	-	571	-	-	-	-	571
Dividendes versés	-6 001	-	-	-	-	-	-6 001
Incidence des variations de périmètre	-2 158	-	-	21	-31	-	-2 168
Réserves consolidées au 31 décembre 2022	366 175	10 856	5 789	6 045	-1 652	17 160	404 371

La réserve pour options de souscription d'actions est utilisée pour comptabiliser la juste valeur des instruments de capitaux propres consentis aux collaborateurs du Groupe (cf note 19). Lors de l'exercice d'options de souscription, la valeur des instruments est transférée de cette réserve au compte de prime d'émission.

La réserve de réévaluation comprend les variations cumulées nettes de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par les biais des autres éléments du résultat global. Lorsque ces instruments sont cédés, le montant des variations cumulées nettes de juste valeur jusqu'au moment de leur cession est reclassé dans les capitaux propres.

La réserve d'écarts de conversion comprend les écarts de change relatifs à la conversion en euros des états financiers des sociétés du Groupe libellés en monnaies étrangères ainsi que les changements de juste valeur des instruments utilisés pour couvrir des investissements nets dans des entités étrangères. Cette réserve est présentée distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La réserve d'écarts actuariels des régimes à prestations définies est utilisée pour enregistrer les modifications des hypothèses à long terme et la différence entre les hypothèses prises et l'évolution réelle des régimes à prestations définies.

Autres éléments du résultat global

Cette rubrique se décompose comme suit :

2023 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère					Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	Ecart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies				
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat								
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					-1 620	-1 620	167	-1 453
Réévaluation d'immobilisations					0	0	-	0
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies					-1 642	-1 642	-1 567	-3 209
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat					-	-	-	-
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat								
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie								
-constatés dans la réserve de couverture						-		-
-transférés au compte de résultat					-2 821	-2 821	-1 025	-3 846
Ecarts de conversion					-15 134	-15 134	-17 472	-32 606
Transfert d'écarts de conversion au compte de résultat						0		0
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et co-entreprises					-203	-203	-135	-338
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat					-15 337	-18 158	-18 632	-36 790
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts					-15 337	-21 419	-20 032	-41 451

2022 en milliers d'euros	Attribuables aux actionnaires de la société mère				Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total	
	Ecart de conversion	Réserve de couverture	Réserve de réévaluation	Ecarts actuariels des régimes à prestations définies				
Autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat								
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					203	203	185	388
Réévaluation d'immobilisations					-417	-417	-	-417
Réévaluation du passif au titre des régimes à prestations définies					3 097	3 097	2 978	6 075
Total des autres éléments du résultat global qui ne peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat					-	-	-	-
					2 883	2 883	3 163	6 046
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat								
Ajustements à la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie								
-constatés dans la réserve de couverture						-		-
-transférés au compte de résultat					5 577	5 577	2 175	7 752
Ecarts de conversion					-6 332	-6 332	-6 818	-13 150
Transfert d'écarts de conversion au compte de résultat					5	5	4	9
Autres éléments du résultat global des sociétés associées et co-entreprises					-255	-255	-10	-265
Total des autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés ultérieurement au compte de résultat					-6 582	5 577	-	-
					-	-1 005	-4 649	-5 654
Autres éléments du résultat global de l'exercice, nets d'impôts					-6 582	5 577	-	-
					2 883	1 879	-1 486	393

17. Intérêts minoritaires

Les principales sociétés dans lesquelles les intérêts minoritaires ont été jugés significatifs sont Bourse Direct qui représente l'activité de bourse en ligne et le sous-groupe Tradition qui regroupe l'activité d'intermédiation professionnelle. Les sociétés jugées significatives au sein du sous-groupe Tradition sont présentées dans les notes annexes aux comptes consolidés de Compagnie Financière Tradition, société cotée.

Les informations financières résumées du sous-groupe Tradition sont présentées après élimination des comptes et opérations réciproques internes au sous-groupe.

en milliers d'€	Au 31 décembre 2023		Au 31 décembre 2022	
	Groupe		Groupe	
	Tradition	Bourse Direct	Tradition	Bourse Direct
	Suisse	France	Suisse	France
Pourcentage de détention des intérêts minoritaires	49,43%	44,36%	49,98%	45,72%
Actif non courant	325 218	36 428	343 161	35 578
Actif courant	736 562	1 236 266	750 852	1 292 674
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>351 011</i>	<i>74 021</i>	<i>313 059</i>	<i>43 166</i>
Passif non courant	287 646	6 180	280 668	3 377
Passif courant	314 112	1 226 550	363 953	1 256 500
Actif net	460 022	39 964	449 392	68 375
Valeur comptable des intérêts minoritaires (1)	21 515	10 906	25 579	10 280
Chiffre d'affaires	1 010 965	66 631	942 516	47 116
Résultat net	103 995	16 096	96 916	5 872
Quote-part attribuable aux intérêts minoritaires dans le résultat net du Groupe (2) :	52 556	1 320	52 556	1 320
Flux de trésorerie nets opérationnels	124 148	24 288	135 029	12 757
Flux de trésorerie nets d'investissement	8 680	-2 042	61 746	-3 217
Flux de trésorerie nets de financement (hors dividendes versés aux intérêts minoritaires)	-66 506	-9 217	-154 143	-3 866
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-15 719	-148	-22 642	-1 548
Variation des cours de change	-31 869	-	-17 581	-
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	18 735	12 881	8 582	4 126

(1) Groupe Tradition – dont 4,9 millions d'euros au titre de Tradition-ICAP, joint-venture mise en équivalence (cf. note 9).

(2) Groupe Tradition – dont 1,6 million d'euros au titre de Tradition-ICAP, joint-venture mise en équivalence (cf. note 9).

18. Dividendes

Le dividende à payer n'est comptabilisé qu'après l'approbation par l'Assemblée générale. Le dividende suivant a été proposé par le Conseil d'administration :

En milliers d'euros	2023	2022
Dividende par action au titre de 2023 : € 15,46 (2022: € 10,31)	12 002	8 004

19. Paiements fondés sur des actions

Compagnie Financière Tradition

Au 31 décembre 2023, les options de souscription d'actions consenties aux collaborateurs du groupe Tradition présentent les caractéristiques suivantes :

Date d'attribution	Nombre d'actions de 2,50 CHF de nominal	Augmentation de capital potentielle en CHF	Date de début d'exercice (1)	Date d'échéance	Prix d'exercice en CHF	Condition d'exercice (2)	Nombres d'options exerçables à la fin de la période
05.01.2018	10 000	25 000	20 000 titres dès le 1 février 2021	01.02.2026	2,50	115,00	10 000
30.08.2018	12 000	30 000	12 000 titres dès le 1 septembre 2021	01.09.2026	2,50	120,00	
20.11.2018	50 000	125 000	50'000 titres dès le 20 novembre 2021 jusqu'au 20 novembre 2026 C: 6 000 dès le 01.12.2021 D: 6 000 dès le 01.12.2022	20.11.2026	2,50	120,00	
28.11.2018	18 000	45 000	E: 6 000 dès le 01.12.2023	01.12.2026	2,50	110,00	12 000
06.06.2019	58 000	145 000	01.06.2022	01.06.2027	2,50	120,00	
13.01.2020	20 000	50 000	13.01.2023	13.01.2028	2,50	114,00	20 000
07.04.2020	22 500	56 250	07.04.2023	07.04.2028	2,50	125,00	
01.07.2020	50 000	125 000	01.07.2023	01.07.2028	2,50	125,00	
08.04.2021	22 500	56 250	08.04.2024	08.04.2029	2,50	130,00	
31.08.2021	11 000	27 500	A: 1 000 dès le 31.08.2022 B: 5 000 dès le 31.08.2023 C: 5 000 dès le 31.08.2024 D: 3 000 dès le 31.08.2025 E: 3 000 dès le 31.08.2026	31.08.2029	2,50	110,00	1 000
10.09.2021	5 000	12 500	10.09.2024	10.09.2029	2,50	120,00	
14.04.2022	20 000	50 000	14.04.2025	14.04.2030	2,50	120,00	
24.06.2022	8 000	20 000	A: 2000 à compter du 24.6.2023 B: 2000 à compter du 24.6.2024 C: 2000 à compter du 24.6.2025 D: 2000 à compter du 24.6.2026 E: 2000 à compter du 24.6.2027	24.06.2030	2,50	110,00	2 000
28.07.2022	7 000	17 500	28.07.2025	28.07.2030	2,50	120,00	
30.08.2022	60 000	150 000	A: 20'000 à compter du 01.10.2023 B: 20'000 à compter du 01.10.2024 C: 20'000 à compter du 01.10.2025	01.10.2028	2,50	112,00	20 000
06.01.2023	103 000	257 500	A: 52'000 à compter du 06.07.2023 B: 52'000 à compter du 06.07.2024 C: 51'000 à compter du 06.07.2025	27.09.2029	2,50	112,00	
25.01.2023	10 000	25 000	25.01.2026	25.01.2031	2,50	125,00	
03.02.2023	24 000	60 000	03.02.2026	03.02.2031	2,50	120,00	
TOTAL	511 000	1 277 500					65 000

Conditions d'exercice

(1) Les collaborateurs doivent être employés du Groupe afin d'exercer les options de souscription d'actions consenties.

(2) Le cours de l'action doit être supérieur à ces seuils pendant 10 jours consécutifs au cours des 12 mois précédant la date d'exercice.

En 2023 Compagnie Financière Tradition SA a consenti 189 000 options de souscription d'actions à des collaborateurs du Groupe (97 000 options en 2022).

La juste valeur des options octroyées ou des modifications effectuées est déterminée à la date d'attribution, respectivement des modifications, des options de souscription en recourant à un modèle d'évaluation prenant en compte les caractéristiques et conditions générales d'acquisition des droits prévalant à cette date.

Sur la base d'observations historiques, les paramètres d'évaluation suivants ont été utilisés afin de déterminer la juste valeur des options consenties :

	2023	2022
Rendement de dividendes	5,0%	5,0%
Volatilité attendue	15,5%	15,5%
Taux d'intérêt sans risque	0,5%	0,5%
Prix de l'action à la date d'attribution (en francs suisses)	104,5%	110,5

En 2023, la moyenne pondérée de la juste valeur des options à la date de l'octroi est de CHF 21,8 (2022 : CHF 19,7).

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options de souscription sur action consenties aux collaborateurs de la société sont les suivants :

en francs suisses	2023		2022	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de l'exercice	2,50	412 000	2,50	317 000
Attribuées	2,50	189 000	2,50	97 000
Exercées	2,50	-90 000	2,50	-2 000
Expirées	-	-	-	-
Annulées	-	-	-	-
En circulation à la fin de l'exercice	2,50	511 000	2,50	412 000
Exercables à la fin de l'exercice	2,50	68 000	2,50	29 000

*Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées en 2023 est de CHF 117,0 (2022 : CHF 105,0).

Les options exercées donnent uniquement droit à la livraison des actions. En 2023, le montant des charges liées aux paiements fondés sur des actions est de CHF 4 729 000 (CHF 1 125 000 en 2022).

VIEL & Cie

Plans d'options de souscription d'actions :

Au 31 décembre 2023, Il n'y a pas de nouveaux plans d'options de souscription d'actions accordés par VIEL & Cie.

Plans d'attributions d'actions gratuites :

Au 31 décembre 2023, les caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites sont les suivantes :

Nature du plan (En euros)	Plan d'attribution 2017	Plan d'attribution 2021	Plan d'attribution 2023	
Date de l'Assemblée générale	14-juin-16	12-juin-20	30-mars-23	30-mars-23
Date des premières attributions au titre du plan	04-sept-17	18-mars-21	30-mars-23	30-mars-23
Nombre total d'actions gratuites attribuées	440 000	135 000	205 000	25 000
Date départ de l'attribution des actions gratuites	04-sept-17	18-mars-21	30-mars-23	30-mars-23
Période d'attribution	04-sept-20	18-mars-24	30-mars-26	30-mars-26
Période d'acquisition en cas de non réalisation de la condition de performance	04-sept-27	18-mars-31	30-mars-33	30-mars-33
Conditions d'attribution de présence dans la Société	Oui	Oui	Oui	Oui
Conditions de performance de cours sur une période de 10 jours de bourse consécutive	6,5 €	6,80 €	8,50 €	8,00 €
Nombre d'actions gratuites en circulation au 1er janvier	380 000	135 000	0	0
Nombre d'actions gratuites annulées au cours de l'exercice	-	-	-	-
Nombre d'actions gratuites mises en circulation au cours de l'exercice	-	-	205 000	25 000
Nombre d'actions gratuites attribuées au cours de l'exercice	380 000	-	-	-
Nombre d'actions gratuites en circulation au 31 décembre	0	135 000	205 000	25 000
Nombre de personnes concernées	2	4	4	1

20. Dettes financières

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Découverts bancaires	7 643	9 766
Emprunts bancaires	-	8 124
Portion court terme des emprunts bancaires à long terme	40 154	23 626
Emprunts obligataires	-	-
A court terme	47 798	41 516
Emprunt à long terme	165 746	204 820
Emprunts obligataires	226 299	212 629
A long terme	392 045	417 449
TOTAL	439 843	458 965

Les dettes financières provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit en 2023 :

En milliers d'euros	31.12.2022	Eléments financiers	Eléments non financiers			31.12.2023
			Autres variations	Reclassement	Ecart de conversion	
Long terme						
Emprunts bancaires	204 820	-40 100			1 026	165 746
Emprunts obligataires	212 629	182			13 488	226 299
Court terme						
Emprunts bancaires	8 124	-8 233			109	-
Position court terme des emprunts bancaires	23 626	16 500			28	40 154
Emprunts obligataires						-
Total	449 199	-31 651	-	-	14 651	432 199

Les dettes financières provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit en 2022 :

En milliers d'euros	31.12.2021	Eléments financiers	Eléments non financiers			31.12.2022
			Autres variations	Reclassement	Ecart de conversion	
Long terme						
Emprunts bancaires	227 613	-23 580			786	204 820
Emprunts obligataires	202 497	175			9 957	212 629
Court terme						
Emprunts bancaires	-	7 959			166	8 124
Position court terme des emprunts bancaires	23 605	-			21	23 626
Emprunts obligataires	106 401	-109 357			2 955	-
Total	560 117	-124 802	-	-	13 885	449 199

Les emprunts obligataires se décomposent comme suit :

Emetteur	Année d'émission et d'échéance	Valeur nominale résiduelle en milliers de CHF	Coupon	Taux d'intérêt effectif	Valeur comptable en milliers de CHF 31.12.23	Valeur comptable en milliers de CHF 31.12.22
Compagnie Financière Tradition SA	2021-2027	CHF 80 000	1,875%	1,980%	79 723	79 654
Compagnie Financière Tradition SA	2019-2025	CHF 130 000	1,750%	1,850%	129 830	129 722
TOTAL					209 553	209 376
<i>Dont montant remboursable dans les 12 mois</i>					-	-

Au 31 décembre 2023, Compagnie Financière Tradition dispose de facilités de crédit pour un montant de € 188 460 000 (€ 177 485 000 au 31 décembre 2022). Celles-ci n'ont pas été utilisées au 31 décembre 2023 (utilisées à hauteur de 8 124 000 au 31 décembre 2022).

Les emprunts bancaires à long terme incluent un montant de € 185 000 000 remboursable par annuités et venant à échéance en juin 2026 (€ 207 500 000 au 31 décembre 2022).

Les dettes à long terme font l'objet de clause de remboursement anticipé en cas de non-respect de différents ratios de gestion ; ces ratios concernent principalement le niveau d'endettement par rapport aux capitaux propres consolidés du Groupe, ou le niveau des charges financières nettes par rapport au résultat d'exploitation du Groupe.

Au 31 décembre 2023, Viel et Compagnie-Finance et ses filiales disposent de facilités de crédit non utilisées pour un montant de € 188 460 000, contre € 177 485 000 au 31 décembre 2022.

Viel et Compagnie-Finance a opté pour l'étalement des frais d'émission de ses emprunts sur leur durée d'amortissement.

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les dettes financières est décrite en note 30.

21. Provisions et passifs éventuels

Provisions pour pensions et retraites

Les provisions pour pensions et retraites sont constatées au bilan afin de couvrir les obligations du Groupe dans le cadre des régimes à prestations définies et d'autres avantages à long terme en faveur du personnel. Le détail de ces engagements est présenté en note 22.

Provisions pour litiges

Une filiale du Groupe au Royaume-Uni est défenderesse dans une procédure civile intentée fin 2017 par cinq sociétés anglaises en liquidation ainsi que les liquidateurs de ces sociétés. La filiale s'est vigoureusement défendue et a réussi à faire rejeter toutes les réclamations de trois des sociétés et certaines des réclamations des deux autres sociétés. Certains arguments ont ensuite été portés devant la Cour d'appel anglaise où la filiale a obtenu de nouveaux succès. Une question de droit demeure à propos de laquelle la filiale a reçu de faire appel devant la Cour suprême du Royaume-Uni. Compte tenu de ces développements, la provision a été revue afin de refléter la meilleure estimation de la sortie de trésorerie permettant un règlement éventuel du litige. Le montant provisionné est compris dans la rubrique des provisions à court terme au 31 décembre 2023.

Provisions pour impôts

Le Groupe est régulièrement soumis à des contrôles. Les risques potentiels sont évalués et font l'objet, le cas échéant, d'une provision.

Autres provisions

Viel et Compagnie – Finance et ses filiales consolidées ont constitué au cours des exercices précédents des provisions afin de couvrir divers risques auxquels elles sont confrontées. Ces provisions couvrent l'intégralité des risques potentiels estimés.

Les provisions se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	Provisions pour pensions et retraites	Provisions pour litiges	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total
Montant au 31 décembre 2021	28 024	12 508	500	0	41 032
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					12 496
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Reclassement	-	407	-	-	407
Dotation	2 678	115	-	-	2 794
Utilisation	-1 401	-	-	-	-1 401
Dissolution	-59	-	-	-	-59
Réévaluation	-6 846	-	-	-	-6 846
Ecarts de conversion	-671	-646	-	-	-1 317
Autres	-	-	-	-	-
Montant au 31 décembre 2022	21 725	12 385	500	0	34 610
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					11 839
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Reclassement	-	-	-	-	-
Dotation	3 743	333	-	-	4 076
Utilisation	-137	-212	-	-	-349
Dissolution	-	-6 328	-	-	-6 328
Réévaluation	3 871	-	-	-	3 871
Ecarts de conversion	-1 213	270	-	-	-943
Autres	-	-	-	-	-
Montant au 31 décembre 2023	27 988	6 448	500	0	34 936
<i>Dont montant qui devrait être réglé dans les 12 mois</i>					5 753

22. Engagements envers le personnel

La majorité des employés de Viel et Compagnie-Finance et de ses filiales opérationnelles bénéficie de prestations de retraites octroyées par des régimes à cotisations définies dont les cotisations sont inscrites en charges lorsqu'elles sont encourues. Les éventuels montants à payer en fin de période sont présentés dans la rubrique des « Fournisseurs et autres créanciers ».

Les régimes à prestations définies concernent principalement les employés du Groupe basés en Suisse ainsi que ceux basés en France.

Les collaborateurs en Suisse sont assurés auprès de l'institution de prévoyance de l'employeur contre les risques de vieillesse, d'invalidité et de décès. L'institution de prévoyance a la forme juridique d'une fondation. L'institution de prévoyance assume elle-même le risque vieillesse alors que les risques décès et invalidités sont réassurés auprès d'une compagnie d'assurance. Les prestations de vieillesse sont définies en fonction du solde des comptes d'épargne individuels (avoir de vieillesse) à la date du départ à la retraite. La rente vieillesse annuelle se calcule en multipliant l'avoir de vieillesse à la date du départ par le taux de conversion défini dans le règlement de la fondation. Les collaborateurs peuvent prendre une retraite anticipée au plus tôt à 58 ans révolus, auquel cas le taux de conversion est réduit en fonction de la prolongation de la durée attendue du versement de la rente et de l'avoir de vieillesse moins important. Les collaborateurs ont en outre la possibilité de percevoir tout ou partie de la rente vieillesse sous forme de capital.

Les cotisations ordinaires de l'employeur sont exprimées en pourcent du salaire assuré (selon l'âge) et versées sur les avoirs de vieillesse individuels.

La politique d'investissement de l'institution de prévoyance se fonde sur l'objectif de réaliser un rendement qui, associé aux cotisations versées, soit suffisant pour garder un contrôle raisonnable sur les différents risques de financement du régime. Le Conseil de fondation, avec l'aide de conseillers en placement, détermine la pondération des catégories d'actifs et les allocations cibles, lesquelles sont révisées périodiquement. L'allocation effective des actifs est déterminée par une série de conditions économiques et de marché et en considération des risques spécifiques aux catégories d'actifs.

Les collaborateurs en France bénéficient d'indemnités de fin de carrière qui sont évalués en application de la méthode des Unités de Crédit Projetées. Selon cette méthode, le montant des engagements appelé "Defined Benefit Obligation" (DBO), est déterminé en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, puis en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite. Enfin, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Les autres avantages à long terme concernent essentiellement des employés de filiales du Groupe au Japon qui ont la possibilité de différer le versement d'une partie de leur rémunération jusqu'à l'âge de la retraite ou de leur départ de la société.

Les provisions pour pensions et retraites se répartissent comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Autres avantages à long terme	11 955	7 450
Provision pour des régimes à prestations définies	16 033	14 275
Total des provisions pour pensions et retraites	27 988	21 725

Les charges liées aux régimes à prestations et cotisations définies sont présentées sous la rubrique « charges de personnel ». En 2023, le montant des charges liées aux régimes à cotisations définies est de € 4 494 000 (€ 4 151 000 en 2022).

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

en milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Valeur actualisée des obligations	62 173	55 836
Juste valeur des actifs des régimes	-50 220	-48 386
TOTAL	11 953	7 450

Mouvements de la valeur actualisée des obligations :

en milliers d'euros	2023	2022
Valeur actualisée des obligations au 1^{er} janvier	55 836	61 525
<i>Dont obligations financées</i>	<i>49 616</i>	<i>55 186</i>
<i>Dont obligations non financées</i>	<i>6 220</i>	<i>6 338</i>
Coût financier	1 207	232
Coût des services rendus	1 547	1 616
Cotisation des employés	1 035	968
Coût des services passés	47	137
Prestations payées	-5 698	943
(Gains) / pertes actuariel(le)s liés à l'expérience	-668	807
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses démographiques	-	-
(Gains) / pertes actuariel(le)s sur les hypothèses financières	5 669	-13 170
Réduction de régime	-	-
Reclassement	-	-
Ecart de conversion	3 199	2 779
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	62 173	55 836
<i>Dont obligations financées</i>	<i>54 803</i>	<i>49 616</i>
<i>Dont obligations non financées</i>	<i>7 370</i>	<i>6 220</i>

Mouvement de la juste valeur actualisée des actifs des régimes

en milliers d'euros	2023	2022
Juste valeur des actifs des régimes au 1^{er} janvier	48 386	47 967
Rendement attendu des actifs des régimes	1 046	139
Cotisations de l'employeur	1 350	1 379
Cotisations des employés	1 035	968
Prestations payées	-5 618	1 243
Frais d'administration	-75	-84
Gains / (pertes) actuariels	1 130	-5 517
Réduction de régime	-	-
Ecart de conversion	2 966	2 291
Juste valeur des actifs des régimes au 31 décembre	50 220	48 386

Le Groupe estime à € 1 307 000 le montant des cotisations liées aux régimes à prestations définies pour l'exercice 2024.

Juste valeur des actifs par nature en pourcentage du total des actifs des régimes

	31.12.2023	31.12.2022
Actions	30,2%	28,6%
Obligations	25,9%	25,3%
Immobilier	30,0%	28,6%
Contrats d'assurance	0,7%	0,8%
Liquidités	5,1%	9,2%
Divers	8,0%	7,6%
TOTAL	100%	100%

Le taux de rendement attendu des actifs des régimes est déterminé en fonction de prévisions à long terme de taux d'inflation, de taux d'intérêt et de primes de risque pour les différentes catégories d'actifs. Ces prévisions prennent en considération les taux de rendement historiques à long terme.

Les placements en actions, obligations et immobiliers sont essentiellement investis au travers de fonds de placements et sont en majorité cotés sur un marché boursier actif. Les autres catégories de placements ne sont pour la plupart pas cotés sur un marché boursier actif.

Ecarts actuariels des régimes à prestations définies enregistrés dans les autres éléments du résultat global

en milliers d'euros	2023	2022
Ecarts actuariels sur les passifs des régimes	-5 669	13 170
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs des régimes	668	-807
Ajustements liés à l'expérience relatifs aux actifs des régimes	1 130	-5 517
Gain (perte) sur la réévaluation des régimes à prestations définies	-3 871	6 847

Charges comptabilisées au compte de résultat

en milliers d'euros	2023	2022
Coût des services rendus	1 547	1 616
Charge d'intérêt net	161	93
Frais d'administration	75	84
Coût /(produit) des régimes à prestations définies	1 783	1 793

en milliers d'euros	2023	2022
Rendement/(coût) effectif des actifs des régimes	2 283	-5 490

Principales hypothèses actuarielles

En %	2023	2022
Taux d'actualisation	2,00%	2,50%
Augmentations futures des salaires	1,95%	1,94%

Tables de mortalité

L'espérance de vie est prise en compte dans les engagements définis sur la base de tables de mortalité du pays dans lequel le régime est situé. Des tables générationnelles, permettant de modéliser l'évolution future de la mortalité, ont été utilisées au 31 décembre 2023 et en 2022.

Analyse de sensibilité

L'impact sur le montant des engagements des régimes à prestations définies au 31 décembre 2023 et 2022 d'une augmentation ou diminution des principales hypothèses actuarielles est présenté ci-dessous.

Employés du groupe en Suisse :

en milliers d'euros	2023	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-3 643	4 132
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	163	-163

en milliers d'euros	2022	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation (variation de 0,5 %)	-3 197	3 591
Augmentation futures des salaires (variation de 0,5 %)	147	-147

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

Employés du groupe en France:

Une augmentation du taux d'actualisation de 25 bp entraînerait une baisse des engagements de 3,2 %. Alors qu'une diminution de 25 bp entraînerait une hausse des engagements de 3,4 %.

Duration des obligations des régimes à prestations définies

La duration moyenne pondérée de l'obligation du régime à prestations définies pour les employés du Groupe en Suisse est de 15 années au 31 décembre 2023 (14 années au 31 décembre 2022).

23. Fournisseurs et autres créanciers

Cette rubrique se décompose comme suit :

en milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Dettes liées aux activités de teneurs de comptes	1 208 924	1 240 529
Dettes liées aux activités en principal	50 277	108 115
Charges à payer	179 544	155 258
Dettes envers les parties liées	4 276	3 497
Autres dettes à court terme	62 681	62 691
TOTAL	1 505 702	1 570 090

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidité, de change et de taux d'intérêts sur les fournisseurs et autres créanciers est décrite en note 30.

24. Impôts à payer et à recevoir

Au 31 décembre 2023, les impôts à payer de Viel et Compagnie-Finance s'élèvent à € 18 541 000, contre € 11 505 000 au 31 décembre 2022.

Les impôts à recevoir pour un montant de € 6 674 000 au 31 décembre 2023, contre € 6 943 000 au 31 décembre 2022, sont principalement constitués d'acomptes d'impôt versés par des sociétés du Groupe.

25. Instruments financiers dérivés

En milliers d'euros	2023		2022	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Contrats de change à terme sur devises	408	132	350	174
Swaps de taux d'intérêts	5 119	7	10 235	163
Total	5 528	139	10 585	337

Les instruments financiers dérivés conclus par le Groupe ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans des relations de couverture.

26. Contrat de location

Les contrats de location du Groupe concernent essentiellement des bureaux utilisés par les employés dans le cadre de leurs activités.

Actifs liés au droit d'utilisation

Au 31 décembre 2023

en milliers d'€	Immeubles	Véhicules	TOTAL
Valeur comptable nette au 1er janvier	60 310	116	60 426
Variation de périmètre	623		623
Actifs additionnels	3 930	273	4 203
Amortissements	-16 596	-90	-16 686
Reclassements	82		82
Ecart de conversion	-854	-10	-864
Valeur comptable nette au 31 décembre	47 495	289	47 784

Au 31 décembre 2022

en milliers d'€	Immeubles	Véhicules	TOTAL
Valeur comptable nette au 1er janvier	60 417	-	60 417
Variation de périmètre	97		97
Actifs additionnels	14 781	161	14 942
Amortissements	-16 482	-64	-16 546
Reclassements	18	18	36
Ecart de conversion	1 479	1	1 480
Valeur comptable nette au 31 décembre	60 310	116	60 426

Obligations locatives

en milliers d'€	2 023	2 022
Court terme		
Obligations locatives	16 743	17 882
Long terme		
Obligations locatives	41 617	54 310
Total des obligations locatives au bilan	58 360	72 192

L'exposition du Groupe liée aux risques de liquidités, de change et de taux d'intérêts sur les obligations locatives est décrite en note 30.

Les obligations locatives provenant des activités de financement selon le tableau des flux de trésorerie ont évolué comme suit :

en milliers d'€	01.01.2023	Changements résultant de flux financiers	Changements sans contrepartie		31.12.23
			Autres variations	Ecart de conversion	
Obligations locatives	72 192	-17 481	4 740	-1 092	58 360
Total	72 192	-17 481	4 740	-1 092	58 360

en milliers d'€	01.01.22	Changements résultant de flux	Changements sans contrepartie		31.12.22
			Autres variations	Ecart de conversion	
Obligations locatives	73 513	-18 149	15 031	1 796	72 192
Total	73 513	-18 149	15 031	1 796	72 192

Autres informations relatives aux contrats de location

- Les charges liées aux contrats de location à court terme s'élèvent à € 3 383 000 pour l'exercice 2023 (2022 : € 4 114 000)
- La charge d'intérêts sur les obligations locatives est présentée en note 4.
- Le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location s'élève à € 20 748 000 en 2023 (2022 : 22 202 000).

27. Opérations avec des parties liées

Nature des fonctions des employés clés

Viel et Compagnie-Finance est une société qui contrôle et consolide VIEL & Cie, avec ses trois pôles d'activité dans le domaine de l'intermédiation professionnelle au travers de Compagnie Financière Tradition, de la bourse en ligne au travers de Bourse Direct et une participation mise en équivalence de 40 % de SwissLife Banque Privée, ainsi qu'une activité immobilière. Est considéré comme employé clé, le Président du Conseil d'administration de Viel et Compagnie-Finance

Rémunération des employés clés

La rémunération versée au Président du Conseil d'administration par Viel et Compagnie-Finance au titre de l'exercice 2023 est de € 334 889. Des jetons de présence pour un montant de € 30 000, ainsi que € 12 000 de jetons de présence versés par une société consolidée relatifs à l'exercice 2022 ont été versés en 2023. En 2022, il avait perçu une rémunération de € 304 898, ainsi que des jetons de présence pour un montant de € 30 000, ainsi qu'un montant de € 12 000 de jetons de présence versés par une société consolidée.

Créances sur les parties liées

Les rubriques « Créances sur l'actionnaire et les sociétés liées » et « Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées » comprennent l'ensemble des créances et dettes de VIEL & Cie et de ses filiales vis-à-vis de leur actionnaire majoritaire ultime, Viel et Compagnie-Finance, Paris, ainsi que des filiales de cette société.

Non Courant

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Créances sur les sociétés associées	444	435
TOTAL	444	435

Courant

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Créances sur les sociétés associées	2 137	52
Créances sur les coentreprises	4 090	6 457
TOTAL	6 227	6 509

Dettes envers les parties liées

En milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Dettes envers les sociétés associées	2	30
Dettes envers les coentreprises	4 274	3 467
Dettes envers l'actionnaire et les sociétés liées	-	-
TOTAL	4 276	3 497

28. Opérations de hors-bilan

Titres à livrer et à recevoir

en milliers d'euros	31.12.2023	31.12.2022
Titres à livrer	317 103 341	183 564 213
Titres à recevoir	317 093 710	183 564 759

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achat et de vente de titres initiées avant le 31 décembre et débouclées après cette date, dans le cadre des activités en principal réalisées par les sociétés du Groupe traitant avec des institutionnels, ou des opérations en règlements différés pour l'activité de bourse en ligne.

29. Gestion du risque financier

Le Groupe est principalement exposé aux risques suivants :

- risque de crédit et de contrepartie,
- risque de liquidité,
- risque de marché,
- risque de change,
- risque de taux d'intérêt,
- risques liés à une stratégie de partenariat,
- risque opérationnel lié aux participations contrôlées.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques cités ci-dessus, les objectifs, politique et procédures de gestion du risque, ainsi que les méthodes utilisées pour les mesurer. En 2023, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du risque.

Le Conseil d'administration apprécie les risques existants au sein du Groupe et exerce une surveillance sur la Direction. Le département de gestion des risques est une fonction indépendante, directement rattachée au Président du Conseil d'administration. Il est en charge d'identifier, d'évaluer, de cartographier et de suivre l'évolution des risques auxquels le Groupe est exposé. L'audit interne effectue régulièrement des revues de gestion des risques et de contrôles internes dont les résultats sont communiqués au Comité d'audit des différents pôles opérationnels.

Le Groupe et ses filiales opérationnelles atteignent leurs objectifs stratégiques en assumant des risques. Néanmoins, sans une limitation appropriée, ces risques sont susceptibles de menacer ses ressources clés, notamment son bénéfice net, son capital, ses liquidités et sa réputation. A l'extrême, ces risques pourraient nécessiter une augmentation de capital, voire menacer l'existence du Groupe.

Le Groupe vise à déployer son capital de manière appropriée, afin d'obtenir un rendement global adéquat par rapport aux risques encourus, de soutenir sa viabilité financière et de se prémunir contre d'éventuelles pertes excessives qui réduiraient sa capacité opérationnelle à moyen terme.

Pour ce faire, le Groupe définit son appétit pour le risque ou le montant du risque résiduel qu'il acceptera après la mise en place de contrôles et d'autres mesures.

Il met en place des contrôles conçus pour gérer de manière adéquate les risques jugés significatifs et s'assure que les décisions relatives aux nouvelles initiatives ne sont pas indûment influencées par les objectifs commerciaux et que les

risques sont pleinement pris en compte afin de s'assurer que les chances d'éviter les pertes sont optimisées. L'accumulation des risques corrélés importants est identifiée, examinée et, le cas échéant, est l'objet d'une action. La direction des filiales est tenue de mettre en place et de maintenir une infrastructure appropriée (y compris la mesure des risques, les limites, les règles, les lignes directrices, la prise de décision indépendante, les contrôles, la surveillance, les tests et les rapports) pour s'assurer que l'appétit pour le risque du Groupe est respecté.

Risque de crédit et de contrepartie

Viel et Compagnie-Finance en tant que société holding n'est pas exposée au risque de crédit.

Le risque de crédit est avant tout le risque de perte financière pour les filiales opérationnelles si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à une de ses obligations. Ce risque concerne principalement la rubrique des clients et autres créances.

Les filiales opérationnelles de VIEL & Cie exercent le métier d'intermédiaire sur les marchés financiers et non financiers, principalement auprès d'une clientèle de professionnels pour Compagnie Financière Tradition, et auprès de particuliers pour Gaitame (filiale de Compagnie Financière Tradition) et Bourse Direct.

L'intermédiation professionnelle : Compagnie Financière Tradition

Le métier de courtier consiste à rapprocher deux contreparties pour la réalisation d'une opération, et à percevoir une rémunération pour le service apporté. Compagnie Financière Tradition a donc une exposition très limitée au risque de crédit dans le cadre de cette activité. La qualité des contreparties est évaluée localement par les filiales selon des directives émises par le Groupe et les commissions à recevoir font l'objet d'un suivi régulier. Des dépréciations sont comptabilisées si nécessaire sur certaines créances.

Par ailleurs, certaines sociétés opérationnelles du Groupe agissent à titre de principal dans l'achat et la vente simultanés de titres pour le compte de tiers. Ces transactions sont gérées sur la base de règlement d'espèces contre livraisons de titres à travers des chambres de compensation. Le délai entre la date de transaction et la date de dénouement est majoritairement de deux jours depuis octobre 2014, pendant lesquels ces sociétés sont exposées au risque de contrepartie.

Ce risque de contrepartie est contenu dans les limites déterminées par le Comité de crédit de Compagnie Financière Tradition; celui-ci base son appréciation sur la qualité financière de la contrepartie, prenant en considération les ratings publiés par les organismes reconnus (ECAI, External Credit Assessment Institutions), ainsi que toutes informations financières disponibles (cours de bourse, Credit Default Swaps, évolution des rendements du marché secondaire obligataire, etc.) ; lorsqu'aucun rating externe n'est disponible, Compagnie Financière Tradition calcule un rating interne, selon une méthodologie interne. En sus de la notation de la contrepartie, le type d'instruments traités et leur liquidité sont pris en compte pour déterminer la limite.

La détermination des limites et le suivi de leur respect sont assurés de manière indépendante par le département des risques de Compagnie Financière Tradition, ou bien par les départements des risques des régions opérationnelles. Les limites sont régulièrement révisées selon une périodicité prédéterminée ou bien à la suite d'événements pouvant affecter la qualité de la contrepartie ou l'environnement dans lequel elle opère (pays, types de secteur, etc.).

Les expositions se concentrent sur des établissements financiers régulés, majoritairement notés « investment grade ».

Le clearing est quant à lui traité par des équipes spécialisées. À cet effet, le groupe Tradition dispose d'une filiale indirecte dédiée aux activités de compensation, Tradition London Clearing Ltd, pivot des opérations en principal du Groupe pour l'Europe et l'Asie. Tradition London Clearing Ltd. est en charge du suivi des opérations introduites par les entités opérationnelles du groupe Tradition jusqu'à leur dénouement final dans les chambres de compensation. Tradition Asiel Securities Inc., filiale du groupe Tradition aux États-Unis, effectue par ailleurs toutes les opérations de clearing aux États-Unis. Cette société est membre du FICC (Fixed Income Clearing Corporation), une contrepartie centrale de marché pour les titres d'État américains. L'adhésion au FICC induit une réduction notable du risque de défaut d'une contrepartie, la responsabilité de la bonne fin des opérations incombant au FICC une fois les opérations confirmées.

La bourse en ligne : Bourse Direct

Bourse Direct traite principalement avec des particuliers, dont la couverture est assurée par les liquidités déposées sur leur compte titres ; dans ce cadre, une opération de marché dont la couverture ne serait pas assurée, doit être rendue impossible par les systèmes automatiques de contrôle des couvertures dans le cadre du correct fonctionnement des outils mis à disposition par les prestataires techniques de la société.

Bourse Direct traite également avec des clients institutionnels. Dans ce cadre, toute contrepartie doit faire l'objet d'une autorisation accordée par le Comité de crédit. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une excellente notation de crédit. Un élément fondamental dans le processus d'approbation des contreparties est la séparation entre les fonctions opérationnelles et celles d'évaluation des risques et d'autorisation. La Direction de cette société s'assure régulièrement que les décisions sont observées et que les procédures de contrôle concernant les contreparties et le clearing sont efficaces.

Risque de liquidité

Viel et Compagnie-Finance doit disposer des ressources financières nécessaires au financement de son activité courante et maintenir sa capacité d'investissement à tout moment. La gestion du risque de liquidité est assurée au niveau de la holding par une surveillance permanente de la durée des financements, de l'existence de lignes de crédit disponibles et de la diversification des ressources. VIEL & Cie gère par ailleurs de façon prudente sa trésorerie disponible en la plaçant sur des supports sans risques, liquides et monétaires. Une convention de trésorerie est établie entre VIEL & Cie et certaines de ses filiales dans le cadre de l'optimisation de la gestion de trésorerie du Groupe.

Le risque de liquidité intervient lorsque des filiales rencontreraient des difficultés à honorer leurs obligations financières. Aux fins de la gestion des risques, ce risque est divisé en deux catégories.

Le risque de liquidité transactionnel concerne la capacité à couvrir les flux de trésorerie liés aux opérations en principal ou aux besoins des contreparties du marché - par exemple, la nécessité de financer des titres en cours de règlement ou de placer des marges ou des garanties auprès de chambres de compensation ou de banques fournissant des services de compensation aux sociétés consolidées du Groupe.

Quoique difficiles à anticiper, ces besoins de liquidités sont généralement de court terme, à un jour voire intra journaliers, et sont généralement couverts par des découverts auprès de l'entité de compensation. Pour gérer ces risques, les filiales pratiquant des opérations en principal disposent d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir leurs besoins potentiels de financement en faisant appel à une approche statistique basée sur les données historiques, qui sont soumises à un test de résistance pour définir un niveau de réserve approprié.

Le risque de liquidité sur bilan est le risque qu'une entité du Groupe soit incapable de couvrir ses besoins en fonds de roulement nets pendant un certain laps de temps du fait de difficultés opérationnelles ou d'investissements importants dans l'activité. Pour gérer ce risque, toutes les entités opérationnelles du Groupe Tradition établissent des prévisions de trésorerie glissantes sur douze mois dans le cadre de la procédure mensuelle d'information financière afin de déceler les problèmes potentiels de liquidité.

Au minimum, toutes les entités conservent des liquidités ou des équivalents de trésorerie suffisants pour couvrir les sorties nettes de trésorerie anticipées pour les trois mois suivants. Des contrôles sont effectués deux fois par an pour déterminer les fonds en excédent par rapport aux exigences locales. En outre, dans le cadre des contraintes réglementaires propres aux entreprises d'investissement, certaines sociétés du Groupe placent la trésorerie de leur clientèle dans des produits liquides, sans risque de taux ni de contrepartie, et immédiatement disponibles.

Risque de marché

Viel et Compagnie Finance est exposée au risque de marché par rapport à la valeur de ses actifs et à l'évolution des coûts de sa dette. Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché et affectent le résultat net du Groupe ou la valeur de ses instruments financiers. Le risque de marché inclut le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

La sensibilité du Groupe aux risques de marché est présentée en annexes des comptes consolidés.

Risque de change

De par son positionnement international, le Groupe est exposé au risque de change. Celui-ci se produit lorsque des transactions sont effectuées par des filiales dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les monnaies dans lesquelles les transactions sont principalement effectuées sont le dollar US (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR), le franc suisse (CHF) et le yen (JPY).

Le risque de change est analysé comme un risque global et sa gestion fait l'objet de prises de décision de la Direction générale. La politique du Groupe en termes de couverture du risque de change ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique de couverture à long terme mais dans le choix de couverture ponctuelle en fonction des évolutions conjoncturelles.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux d'intérêt résulte principalement de la structuration de sa dette financière. Cependant, ce risque reste très marginal dans la mesure où la quasi-totalité de la dette financière à long terme à taux variable fait l'objet d'une couverture au moyen de swaps de taux d'intérêt ou bien ont été mises en place à taux fixe (dettes obligataires).

La mise en place d'une dette financière au sein du Groupe fait l'objet d'une décision approuvée par la Direction générale.

Risques liés à une stratégie de partenariat

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, VIEL & Cie, filiale de Viel et Compagnie Finance, a depuis de nombreuses années, privilégié une position majoritaire au capital de ses participations. Lorsque VIEL & Cie a procédé à un investissement en partenariat avec un autre établissement, un pacte d'actionnaires a été mis en place afin de protéger ses intérêts dans cet investissement.

Risque opérationnel lié aux participations contrôlées

Le risque opérationnel couvre tous les risques liés au traitement des opérations, allant de la correcte exécution des ordres de la clientèle, à la confirmation de ceux-ci puis au traitement administratif qui suit d'éventuels dysfonctionnements informatiques, qui pourraient venir fausser l'exécution des opérations, entrent également dans cette catégorie.

Par ailleurs, le risque opérationnel provient du rôle majeur que peuvent jouer les personnes clés au sein de l'organisation. Concernant les équipes opérationnelles, le risque de « débauchage » par les concurrents existe. Enfin, l'évolution et le perfectionnement des outils informatiques constituent un enjeu majeur.

Gestion du capital

Les objectifs du Groupe au niveau de la gestion du capital sont de maintenir un niveau de capitaux propres suffisant afin d'assurer la continuité des opérations et d'apporter un retour sur investissement aux actionnaires.

Le Conseil d'administration effectue le suivi de la rentabilité des capitaux propres qui est défini par la relation entre le résultat net d'exploitation et les capitaux propres, nets de la part attribuable aux actionnaires minoritaires. Le Conseil d'administration effectue aussi le suivi des dividendes versés aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure du capital et y apporte des rectifications en fonction des variations de l'environnement économique. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit ajuster le montant des dividendes distribués aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

En 2023, il n'y a pas eu de changement dans l'approche du Groupe en relation avec la gestion du capital.

Viel et Compagnie-Finance détient le statut de Compagnie financière, et est donc soumise, tout comme certaines de ses filiales opérationnelles à des exigences de capital réglementaire imposées par les autorités de surveillance des pays

concernés. Le suivi et l'application des directives réglementaires sont effectués par les responsables locaux en charge de la conformité.

30. Instruments financiers

Risque de crédit

Exposition au risque de crédit

La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Groupe au risque de crédit. L'exposition au risque de crédit se présente comme suit:

En milliers d'euros	2023	2022
Actifs financiers évalués à la juste valeur par les réserves	3 964	5 423
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat	22 562	19 886
Actifs financiers évalués au coût amorti	33 883	29 240
Prêts et créances	1 503 395	1 596 619
Instruments financiers dérivés actifs	5 528	10 585
Trésorerie et équivalents de trésorerie	496 425	462 924
Trésorerie non disponible	32 463	32 654
TOTAL	2 098 220	2 157 330

En raison de sa large répartition géographique et du nombre de contreparties, le Groupe n'est pas exposé à des concentrations significatives de risque de crédit sur les actifs financiers.

Plus de 90 % de l'exposition du Groupe aux contreparties est constituée de contreparties de qualité supérieure (notées BBB-/Baa3 ou supérieur) au 31 décembre 2023 et 2022.

Pertes de crédit attendues

L'échéancier des créances clients et comptes rattachés ainsi que les pertes de crédit attendues se présente comme suit :

En milliers d'euros	2023		2022	
	Valeur brute	Pertes de crédit attendues	Valeur brute	Pertes de crédit attendues
Créances non arriérées	2 001 635	-4	2 055 421	-10
Moins de 30 jours d'arriéré	30 725	-8	29 350	-35
Entre 31 et 60 jours d'arriéré	11 535	-30	11 822	-25
Entre 61 et 90 jours d'arriéré	5 496	-17	8 343	-8
Entre 91 et 180 jours d'arriéré	6 863	-177	8 852	-15
Plus de 180 jours d'arriéré	9 912	-2 339	7 648	-1 677
TOTAL	2 066 166	-2 575	2 121 436	-1 770

* La présentation de ce tableau a été modifiée afin d'intégrer 1 929 131 milliers d'euros d'autres actifs financiers sur le comparable 2022, constitués intégralement de créances non arriérées. Sans impact sur les autres lignes du tableau.

Depuis l'adoption de la norme IFRS 9 Instruments financiers, le Groupe applique une méthode simplifiée pour mesurer les pertes de crédit attendues sur la durée de vie des différentes créances (enregistrées sous les postes « Prêts et créances », « Actifs financiers évalués au coût amorti », « Trésorerie et équivalents de trésorerie » et « Trésorerie non disponible »). Une analyse est effectuée par les sociétés du Groupe sur la base de l'échéancier des créances clients en tenant compte de données historiques sur les défauts, de la situation actuelle et prévisible à la date de clôture. La majorité des clients sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit

L'échéancier des créances liées aux activités en principal rattachées ainsi que les pertes de crédit attendues se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2023			2022		
	Valeur Brute	Pertes de crédit attendues	Valeur nette	Valeur Brute	Pertes de crédit attendues	Valeur nette
Moins de 5 jours d'arriéré	13 262	0	13 262	65 798	0	65 798
Entre 6 et 15 jours d'arriéré	29 673	0	29 673	35 599	0	35 599
Entre 16 et 30 jours d'arriéré	1 679	0	1 679	2 205	0	2 205
Entre 31 et 45 jours d'arriéré	1 958	0	1 958	388	0	388
Plus de 45 jours d'arriéré	17 049	-13 439	3 609	23 556	-16 734	6 822
TOTAL	63 621	-13 439	50 182	127 546	-16 734	110 812

Ces montants représentent des opérations non dénouées après la date de livraison prévue et sont causés essentiellement par des retards de règlement des titres de la part des contreparties. Sur la base de l'analyse des données historiques des pertes encourues, le Groupe estime qu'une dépréciation des créances liées aux activités en principal n'est pas nécessaire. La majorité des contreparties sont d'importantes institutions financières bénéficiant d'une bonne notation de crédit. De plus, les transactions sont soumises à des limites de crédit appropriées déterminées en fonction de la qualité de la contrepartie.

Toutefois, les sanctions et contre-sanctions prises par les différentes parties suite à l'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022 ont ajouté des complexités significatives au processus standard de règlement-livraison et ont eu un impact négatif sur la capacité technique du Groupe à exécuter pleinement certaines transactions sur des titres obligataires libellés en roubles. Ainsi, certaines contreparties, plus particulièrement celles faisant l'objet de sanctions, nonobstant leur solvabilité, pourraient ne pas pouvoir remplir leurs obligations de règlement dans un avenir prévisible. Par conséquent, une probabilité de défaut de 100% a été estimée pour les transactions dont le Groupe a reçu la livraison des titres sous-jacents à l'encontre du paiement mais pour lesquelles il est actuellement dans l'incapacité de procéder au règlement-livraison. Le montant des créances liées à ces transactions non dénouées au 31 décembre 2023 s'élève à € 13 439 000 (€ 16 733 000 au 31 décembre 2022).

En cas de défaillance d'une contrepartie, les flux de trésorerie que le Groupe s'attend à recevoir comprennent les rentrées provenant de la vente des titres sous-jacents aux créances et/ou celles des flux de trésorerie associés aux titres eux-mêmes. Dans le cadre de ces transactions, les titres à livrer se composent d'obligations d'État russes qui sont cotées sur un marché actif localement. Au 31 décembre 2022, la valeur de marché de ces titres reçus mais non livrés est proche de la valeur des créances au bilan. Toutefois, en raison des restrictions de transfert en vigueur, le Groupe considère que les incertitudes liées à l'accès au marché local autant pour la vente des titres que pour l'encaissement des flux de trésorerie associés aux titres ne permettent pas de les valoriser au bilan au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2023, la provision pour des pertes de crédit potentielles sur des créances liées aux activités en principal en cours de règlement-livraison s'élève à € 13 439 000 (€ 16 734 000 au 31 décembre 2022).

Le mouvement de la provision pour pertes de crédit attendues se présente comme suit :

Au 31 décembre 2023

En milliers d'euros	Créances clients et comptes rattachés	Créances liées aux activités en principal	Total
Au 1er janvier 2023	-1 770	-16 734	-18 504
Variations de périmètre	-14	-	-14
Reclassement	-493	-	-493
Dotation	-541	3 634	3 093
Utilisation	93	-	93
Dissolution	161	-	161
Ecart de conversion	-10	-339	-349
Autres	-	-	-
Au 31 décembre 2023	-2 575	-13 439	-16 014

Au 31 décembre 2022

En milliers d'euros	Créances clients et comptes rattachés	Créances liées aux activités en principal	Total
Au 1er janvier 2022	-911	-	-911
Variations de périmètre		-	-
Reclassement	-95	-	-95
Dotation	-1 045	-17 406	-18 451
Utilisation	96	-	96
Dissolution	156	-	156
Ecart de conversion	29	673	702
Autres	-	-	-
Au 31 décembre 2022	-1 770	-16 734	-18 504

En 2022, un montant de € 17 838 000 a été enregistré au compte de résultat pour des pertes de crédit potentielles en lien avec des contreparties russes sanctionnées, sur des créances liées aux activités en principal en cours de règlement-livraison ainsi que sur des créances de courtage.

Risque de liquidité

Les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers incluant le montant estimatif des paiements d'intérêts se présentent comme suit :

31 décembre 2023

En milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	150 541	15 205	165 746
Obligations locatives - Paiement minimum futur	5 125	4 455	8 974	39 406	9 306	67 265
Emprunts obligataires	7	7	4 112	233 681	-	237 807
Fournisseurs et autres créanciers	1 473 420	17 204	15 078	-	-	1 505 702
Instruments financiers dérivés passifs	100	23	16	-	-	139
Dettes financières à court terme	7 813	4 908	35 077	-	-	47 798
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 486 466	26 596	63 257	423 627	24 511	2 024 457

31 décembre 2022

En milliers d'euros	A moins de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Dettes financières à long terme	-	-	-	190 074	14 746	204 820
Obligations locatives - Paiement minimum futur	3 847	5 166	9 762	38 110	15 231	72 116
Emprunts obligataires	-	-	3 855	223 402	-	227 257
Fournisseurs et autres créanciers	1 541 672	14 863	13 555	-	-	1 570 090
Instruments financiers dérivés passifs	318	19	-	-	-	337
Dettes financières à court terme	18 060	23 062	393	-	-	41 516
Autres passifs financiers	-	-	-	-	-	-
TOTAL	1 563 897	43 111	27 565	451 587	29 976	2 116 136

Risque de change

Analyse de sensibilité

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), l'euro (EUR) et le franc suisse (CHF).

Le tableau suivant détaille la sensibilité du Groupe à une variation de 10 % d'une devise de transaction par rapport aux devises fonctionnelles correspondantes. Cette analyse inclut les actifs et passifs monétaires libellés dans une devise autre que la devise fonctionnelle des différentes entités du Groupe et ajuste leur valeur à la fin de la période pour une variation de 10 % du taux de change.

Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base que l'année précédente.

Au 31 décembre, une appréciation de 10 % d'une devise de transaction à l'encontre des autres devises fonctionnelles correspondantes aurait augmenté (diminué) le résultat de l'exercice comme suit, sans impact sur les capitaux propres :

31 décembre 2023

en milliers d'euros	Dollar US	Livre Sterling	Euro	Franc suisse	Autres	Total
Devises fonctionnelles						
Dollar US		-88	-3	-150	105	-136
Livre Sterling	1 655		1 547	-16	241	3 427
Euro	671	479		743	212	2 105
Franc suisse	11 232	132	920		3 997	16 281
Autres	2 302	25	18	-416		1 929
TOTAL	15 860	548	2 482	161	4 555	

31 décembre 2022

en milliers d'euros	Dollar US	Livre Sterling	Euro	Franc suisse	Autres	Total
Devises fonctionnelles						
Dollar US		-210	174	-38	184	110
Livre Sterling	1 248		1 692	8	1 513	4 461
Euro	901	345		1 372	107	2 725
Franc suisse	11 606	192	1 145		3 615	16 558
Autres	1 476	-40	23	-39		1 420
TOTAL	15 231	287	3 034	1 303	5 419	

Risque de taux d'intérêts

Profil

Au 31 décembre, le profil des instruments financiers portant intérêts se présente comme suit :

En milliers d'euros	2023	2022
Actifs financiers	969 172	87 039
Passifs financiers	305 410	313 786
Instruments à taux fixe (net)	663 762	-226 747
Actifs financiers	456 542	1 294 947
Passifs financiers	192 783	217 538
Instruments à taux variable (net)	263 759	1 077 410
Dont dettes financières à taux variable	185 449	209 386

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variables

Les actifs et passifs financiers à taux variables comprennent essentiellement de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des dettes financières. Les dettes financières émises à des taux variables exposent le Groupe aux risques de flux de trésorerie sur taux d'intérêt.

Au 31 décembre, une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêts aurait augmenté (diminué) le résultat et les capitaux propres des montants présentés ci-après. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes et est effectuée sur la même base pour l'année précédente.

31 décembre 2023

En milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Actifs financiers nets	2 124	-
Swap de taux d'intérêt	-	805

31 décembre 2022

En milliers d'euros	Résultat	Capitaux propres
Actifs financiers nets	6 337	-
Swap de taux d'intérêt		

Juste valeur

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs et passifs financiers ainsi que leur juste valeur selon le niveau hiérarchique suivant :

- Le niveau 1 correspond à un prix coté (non ajusté) sur un marché actif pour un instrument identique.
- Le niveau 2 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation utilisant des données directement observables sur un marché (niveau 1) ou à partir de prix observés.
- Le niveau 3 correspond aux justes valeurs déterminées sur la base d'un modèle d'évaluation qui utilise des données qui ne sont pas observables sur le marché.

La juste valeur n'est pas indiquée pour les postes dont la valeur comptable représente une estimation raisonnable de leur juste valeur. Les méthodes pour déterminer les justes valeurs sont décrites dans la section regroupant les principales méthodes comptables.

31 décembre 2023

En milliers d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur			Total
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<u>Actifs financiers évalués à la juste valeur</u>					
Immeubles de placement	101 611	-	-	-	0
Actifs financiers évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	3 964	-	3 964	-	3 964
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	22 562	16 767	5 794	-	22 561
Instruments financiers dérivés actifs	5 528	-	5 528	-	5 528
	133 666	16 767	15 286	-	32 053
<u>Actifs financiers évalués au coût amorti</u>					
Trésorerie non disponible	32 463	-	-	-	-
Clients et autres créances	1 503 395	-	-	-	-
Actifs financiers évalués au coût amorti	33 883	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	496 425	-	-	-	-
	2 066 166	-	-	-	-
Total actifs financiers	2 199 832	16 767	15 286	-	32 053
<u>Passifs financiers évalués à la juste valeur</u>					
Instruments financiers dérivés passifs	139	-	139	-	139
	139	-	139	-	139
<u>Passifs financiers évalués au coût amorti</u>					
<u>Dettes financières à long terme :</u>					
Emprunts Obligataires	226 299	226 917	-	-	226 917
Autres dettes financières à long terme	165 746				
Obligations locatives à Long terme	41 617	-	-	-	-
Autres passifs financiers à long terme	-	-	-	-	-
<u>Dettes financières à court terme :</u>					
Emprunts Obligataires					
Découverts bancaires	7 643	-	-	-	-
Autres dettes financières à court terme	40 154	-	-	-	-
Obligations locatives à Court terme	16 743	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers	1 505 702	-	-	-	-
	2 003 904	226 917	-	-	226 917
Total passifs financiers	2 004 044	226 917	139	-	227 056

31 décembre 2022

En milliers d'euros	Valeur comptable	Juste Valeur			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<u>Actifs financiers évalués à la juste valeur</u>					
Immeubles de placement	103 292	-	-	-	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	5 423	-	5 423	-	5 423
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	19 886	14 910	4 976	-	19 886
Instruments financiers dérivés actifs	10 585	-	10 585	-	10 585
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie :</u>					
Placements monétaires à court terme	8 349	3 349	-	-	3 349
	147 535	18 259	20 983	-	39 242
<u>Actifs financiers évalués au coût amorti</u>					
Trésorerie non disponible	32 654	-	-	-	-
Clients et autres créances	1 596 619	-	-	-	-
Actifs financiers évalués au coût amorti	29 240	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	454 575	-	-	-	-
	2 113 088	-	-	-	-
Total actifs financiers	2 260 622	18 259	20 983	-	39 242
<u>Passifs financiers évalués à la juste valeur</u>					
Instruments financiers dérivés passifs	337	-	337	-	337
	337	-	337	-	337
<u>Passifs financiers évalués au coût amorti</u>					
<u>Dettes financières à long terme :</u>					
Emprunts Obligataires	212 629	208 134	-	-	208 134
Autres dettes financières à long terme	204 820	-	-	-	-
Obligations locatives à Long terme	54 310	-	-	-	-
Autres passifs financiers à long terme	-	-	-	-	-
<u>Dettes financières à court terme :</u>					
Emprunts Obligataires					
Découverts bancaires	9 766	-	-	-	-
Autres dettes financières à court terme	31 750	-	-	-	-
Obligations locatives à Court terme	17 882	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créanciers	1 570 090	-	-	-	-
	2 101 248	208 134	-	-	208 134
Total passifs financiers	2 101 585	208 134	337	-	208 472

31. Cours de change

Les principaux cours de change de l'euro qui ont été utilisés dans le cadre de la consolidation sont les suivants :

		31.12.2023		31.12.2022	
		Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
CHF	1 Franc suisse	0,9260	0,9717	0,9847	1,0052
GBP	1 Livre sterling	0,8691	0,9699	0,8869	0,8526
JPY	1 Yen japonais	156,3300	151,94	140,6600	138,01
USD	1 Dollar américain	1,1050	1,0816	1,0666	1,0539

32. Périmètre de consolidation

La liste des principales sociétés consolidées, ainsi que les pourcentages de détention directe ou indirecte et les méthodes de consolidation retenues pour chacune des sociétés, sont présentés ci-après :

Pays		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Devise	Capital en milliers	Méthode MEE/IG/IP
France	Viel et Compagnie-Finance			100,0%	EUR	11 839	Société consolidante
Europe							
Afrique du Sud	Tradition Government Bond Brokers and Derivative Brokers (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0%	50,6%	ZAR	1 000	IG
	Tradition Data Analytics Services (PTY) Ltd Fourways		100,0%	50,6%	ZAR	n/s	IG
	TFS Securities (Pty) Ltd, Johannesburg		100,0%	50,6%	ZAR	1 000	IG
Allemagne	Finacor Deutschland GmbH, Francfort, et succursale de Munich		100,0%	50,6%	EUR	6 050	IG
	Tradition Financial Services GmbH, Francfort		27,5%	13,9%	EUR	75	MEE
Belgique	Finacor & Associés S.A., Bruxelles		100,0%	50,5%	EUR	1 967	IG
	Easdaq N.V.		16,7%	10,4%	EUR	439	MEE
Emirats Arabes Unis	Tradition (Dubai) Ltd, Dubaï		100,0%	50,6%	USD	450	IG
Espagne	C.M. Capital Market Holdings S.A. Madrid		32,4%	16,4%	EUR	379	MEE
	Tradition Financial Services Espana, S.V.S.A Madrid		100,0%	50,4%	EUR	750	IG
France	3V Finance		100,0%	100,0%	EUR	44	IG
	Arpège S.A., Paris		100,0%	68,5%	EUR	22 280	IG
	Bourse Direct S.A., Paris		81,0%	55,6%	EUR	13 226	
	Exoé, Paris		80,0%	44,5%	EUR	530	IG
	Elixirium SA, Paris		100,0%	50,6%	EUR	37	IG
	Carax SA, Paris		90,9%	46,0%	EUR	1 320	IG
	E-VIEL, Paris		100,0%	68,5%	EUR	8 886	IG
	Immoviel		100,0%	100,0%	EUR	1 000	IG
	SwissLife Banque Privée, Paris		40,0%	27,4%	EUR	15 155	MEE
	Tradition Securities And Futures S.A., Paris, et succursales d'Amsterdam, Bruxelles, Londres, Milan et Madrid		99,9%	50,5%	EUR	11 486	IG
	TSAF OTC, Paris		100,0%	50,5%	EUR	4 836	IG
	VIEL & Cie		62,5%	68,5%	EUR	13 815	IG
Israël	TFS Israel (Brokers) Ltd, Tel Aviv		80,0%	40,5%	ILS	2 778	IG
Italie	Tradition Italia S.R.L., Milan		100,0%	50,6%	EUR	50	IG
Luxembourg	Tradition Luxembourg S.A., Luxembourg		100,0%	50,6%	EUR	11 321	IG
Monaco	Carax Monaco SAM, Monaco		100,0%	50,6%	EUR	300	IG
Royaume-Uni	Tradition Management Services Ltd, Londres 2)		100,0%	50,6%	GBP	n/s	IG
	Tradition (UK) Ltd, Londres, et succursale de Varsovie		100,0%	50,6%	GBP	49 300	IG
	Tradition UK Holdings Ltd, Londres		100,0%	50,6%	GBP	100	IG
	Tradition London Clearing Ltd, Londres		100,0%	50,6%	GBP	28 500	IG
	Tradition Financial Services Ltd, Londres		100,0%	50,6%	GBP	15 250	IG
	TFS-ICAP Ltd, Londres		27,5%	13,9%	GBP	20	MEE
	Trad-X (UK) Ltd, Londres		100,0%	50,6%	GBP	200	IG
	ParFX (UK) Ltd, Londres		100,0%	50,6%	USD	n/s	IG
	TFS derivatives LTD, Londres et succursales de Paris, Madrid, Milan et Amsterdam		100,0%	50,6%	GBP	17 700	IG
Pays-Bas	Financière Vermeer N.V., Amsterdam		100,0%	68,5%	EUR	90	IG
	Starfuels B.V., Rotterdam	*	100,0%	50,6%	EUR	18	IG
Suisse	Compagnie Financière Tradition SA, Lausanne		71,3%	50,5%	CHF	19 366	IG
	Finarbit AG, Küsnacht		100,0%	50,6%	CHF	1 500	IG
	Gottex Brokers S.A., Lausanne		49,0%	24,8%	CHF	360	MEE
	Notos		100,0%	100,0%	CHF	80	IG
	ParFX Holding SA, Lausanne 1)		100,0%	50,6%	CHF	100	IG
	Tradifcom International, Lausanne 2)		100,0%	50,6%	CHF	200	IG
	Tradition Service Holding SA, Lausanne 1)		100,0%	50,6%	CHF	21 350	IG
	Trad-X Holding S.A, Lausanne 1)		100,0%	50,6%	CHF	100	IG
	Tradition S.A., Lausanne et succursales de Zurich et Genève		100,0%	50,6%	CHF	450	IG
	TFS S.A., Lausanne 1)		100,0%	50,6%	CHF	100	IG

Pays		Entrées de l'exercice	% de contrôle	% d'intérêt	Devise	Capital en milliers	Méthode MEE/IG/IP
Amériques							
Argentine	Tradition Argentina S.A., Buenos Aires		100,0%	50,6%	ARS	1 546	IG
Chili	Tradition Chile S.A., Santiago		100,0%	50,6%	CLP	476 805	IG
Colombie	Tradition Colombia S.A., Bogota		100,0%	50,6%	COP	90 000	IG
	Tradition Securities Colombia S.A., Bogota		100,0%	50,6%	COP	200 001	IG
Etats-Unis	Tradition America Holdings Inc., New York 1)		100,0%	50,6%	USD	500	IG
	MTS Markets International Inc.		100,0%	50,6%	USD	n/s	IG
	Tradition Americas LLC, New York		100,0%	50,6%	USD	500	0
	Tradition SEF Inc., New York		100,0%	50,6%	USD	-	IG
	Tradition Securities and Derivatives Inc., New York		100,0%	50,6%	USD	5	IG
	Trad-X US LLC, New York		100,0%	50,6%	USD	n/s	IG
	StreamingEdge.com Inc., New Jersey 2)		80,0%	40,5%	USD	n/s	IG
	TFS Derivatives Corp. LLC, New York		100,0%	50,6%	USD	95	IG
	TFS-ICAP LLC, New York		27,5%	13,9%	USD	n/s	MEE
	TFS Energy LLC, Stamford		57,5%	29,1%	USD	n/s	IG
	TFS Energy Solutions LLC, Stamford		60,0%	30,3%	USD	n/s	IG
	TFS Energy Futures LLC, Stamford		100,0%	29,1%	USD	n/s	IG
	Starfuels Inc LLC	*	100,0%	50,57%	USD	n/s	IG
	Starfuels Puerto Rico LLC	*	100,0%	50,57%	USD	n/s	IG
Mexique	Tradition Services S.A. de C.V., Mexico		100,0%	50,6%	MXN	50	IG
Asie - Pacifique							
Australie	Tradition Australia Pty Ltd, Sydney		100,0%	50,6%	AUD		IG
	The Renewable Energy Hub Pty Ltd, Sydney		47,6%	24,0%	AUD	1 434	MEE
	TFS Australia Pty Ltd, Sydney		100,0%	50,6%	AUD	5	IG
Chine	Tradition (Asia) Ltd, Hong Kong		100,0%	50,6%	HKD	25 001	IG
	TFS Derivatives HK Ltd, Hong Kong		100,0%	50,6%	HKD	65 200	IG
	Ping An Tradition International Money Broking Company Ltd, Shenzhen		33,0%	16,7%	CNY	16 500	MEE
Corée	Tradition Korea Ltd, Séoul		100,0%	50,6%	KRW	5 000 000	IG
Inde	Derivium capital & Securities Private Ltd, Mumbai		50,0%	25,3%	INR	23 475	MEE
Indonésie	PT Tradition Indonesia, Jakarta		98,0%	49,6%	IDR	5 000 000	IG
Japon	Tradition Nihon Ltd, Tokyo		100,0%	50,6%	JPY	300 000	IG
	Tradition Japan FX Holdings Ltd, Tokyo 1)		100,0%	50,6%	JPY	500	IG
	Gaitame.com Co., Ltd, Tokyo		50,0%	25,3%	JPY	801 354	MEE
	Ueda Tradition Holding Japan Ltd, Tokyo 1)		60,0%	30,3%	JPY	1 000	IG
	Ueda Tradition Derivatives Ltd, Tokyo		100,0%	30,3%	JPY	5 000	IG
	Ueda Tradition Securities Ltd, Tokyo		100,0%	30,3%	JPY	3 273 000	IG
Nouvelle Zélande	Tradition Kiwi Brokers Limited, Wellington		100,0%	50,5%	NZD	2 676	IG
Philippines	Tradition Financial Services Philippines Inc., Makati		100,0%	50,6%	PHP	515 000	IG
Singapour	Tradition Singapore (Pte) Ltd, Singapour		100,0%	50,6%	SGD	300	IG
	Starfuels Pte Ltd, Singapour	*	100,0%	50,6%	#N/A	n/s	IG
	TFS Currencies Pte Ltd, Singapour		100,0%	50,6%	USD	700	IG
	Tradition Asia Pacific (Pte) Ltd, Singapour 1)		100,0%	50,6%	SGD	n/s	IG
Thaïlande	Tradition Brokers (Thailand) Ltd, Bangkok		100,0%	35,9%	THB	12 000	IG
	Tradition Fixed Income Co Ltd, Bangkok		100,0%	35,9%	THB	1 000	IG
	Tradition Siam (Brokers) Ltd, Bangkok		100,0%	35,9%	THB	5 000	IG

Société holding

(1) Société de services

IG : intégration globale

MEE : mise en équivalence

- Entrées

33. Effectifs

	2023	2022
Effectifs		
France	282	292
Etranger	2 186	2 218
TOTAL	2 468	2 510

34. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires versés par le Groupe VIEL & Cie à ses commissaires aux comptes au titre des exercices 2023 et 2022 sont les suivants :

Montants en milliers d'euros (HT) (€ HT)	KPMG		Fidorg Audit		Autres		TOTAL	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Audit								
☐ Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 169	1 953	195	188	1 459	1 388	3 823	3 529
○ Emetteur	54	52	25	24	0	0	79	76
○ Filiales intégrées globalement	2 115	1 901	170	164	1 459	1 388	3 744	3 453
☐ Autres services	37	1	6	3	-	-	43	4
○ Emetteur	10	1	4	1	-	-	14	2
○ Filiales intégrées globalement	27	-	2	2	-	-	29	2
Sous-total	2 206	1 954	201	191	1 459	1 388	3 866	3 533
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
☐ Juridique, fiscal, social	16	0	0	0	0	0	16	0
☐ Autres	0	0	0	0	0	10	0	10
Sous-total	16	0	0	0	0	10	16	10
TOTAL	2 222	1 954	201	191	1 459	1 398	3 882	3 543

35. Variation du périmètre de consolidation

Les modifications suivantes du périmètre de consolidation ont été effectuées durant la période parmi plusieurs autres changements non significatifs.

Starfuels

Le 25 janvier 2023, le Groupe a porté sa participation à 100% dans les filiales opérationnelles de Starfuels SA, une coentreprise dans laquelle le Groupe détenait auparavant une participation de 40% intégrée selon la méthode de la mise en équivalence. Cette acquisition permettra au Groupe de développer son activité sur le secteur de l'énergie et de mettre en place des synergies au niveau des processus opérationnels. La juste valeur des titres de participations précédemment détenus a été estimée à environ € 6 600 000 tandis que la juste valeur de la contrepartie transférée en espèces s'est élevée à € 4 328 000. Cette transaction a entraîné la constatation d'un goodwill de € 7 315 000 (cf. note 8).

Tradition-ICAP

L'activité sur les options de change est réalisée principalement depuis Londres, New York et Singapour au travers de plusieurs sociétés regroupées sous « Tradition-ICAP ». Le Groupe détient un intérêt de 27,5 % dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York par le biais de sociétés holding dans lesquelles le Groupe détient 55% du capital-actions mais exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel avec le partenaire.

Début 2023, un certain nombre de changements structurels et de gouvernance ont été effectués dans les sociétés opérationnelles de Londres et New York, notamment au niveau de la composition et de la nomination des membres du Conseil d'administration. Ces changements ont entraîné une modification de la méthode de consolidation de ces sociétés dans les sociétés holdings contrôlées conjointement par le Groupe avec un impact sur les participations dans les coentreprises ainsi que sur les intérêts non-contrôlants de € 4 740 000 (cf. notes 9 et 17 respectivement).



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL



TALENZ FIDORG AUDIT S.A.S.
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

Viel et Compagnie - Finance S.E.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

Viel et Compagnie - Finance S.E.

23, Place Vendôme - 75001 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

TALENZ FIDORG AUDIT
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
S.A.S. au capital de € 124 000
339 713 869 R.C.S. Caen

Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Normandie



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex



TALENZ FIDORG AUDIT S.A.S.
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris

Viel et Compagnie - Finance S.E.

23, place Vendôme 75001 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de la société Viel et Compagnie – Finance S.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Viel et Compagnie - Finance relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

TALENZ FIDORG AUDIT
62, rue de la Chaussée d'Antin
75009 Paris
S.A.S. au capital de € 124 000
339 713 869 R.C.S. Caen

Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Normandie

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 115 203 milliers d'euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 8 de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion du groupe, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L. 823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;



- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 24 mai 2024

KPMG S.A.

Guillaume MABILLE
Associé

Sophie MEDDOURI
Associée

Paris, le 24 mai 2024

TALENZ FIDORG AUDIT

Signé électroniquement le 24/05/2024 par
Christophe Chareton

Christophe CHARETON
Associé